L'ORTHOGRAPHE DU FRANÇAIS

XI

Jean Méron

tribulations d'un ortografe (pays des lumières)

Steraon of the second of the s

[Nom de l'éditeur]

2007

À tous ceux qui m'ont engendré © Jean Méron • F-77260 La Ferté-sous-Jouarre • 1er novembre 2006.

RÉSUMÉ

COMPOSÉ des mots grecs ὀρθογραφία de ὀρθός, droit, correct, et γράφω, j'écris, *orthographie* (13^e s.) fut emprunté au latin *orthographia* (1245). Dans l'état actuel des choses, non seulement nous pourrions faire l'économie du mot *ortho* et parler simplement de *graphie*, mais il est indispensable de redonner au mot *orthographe* son véritable sens: l'orthographe est celui qui s'occupe, qui traite, d'orthographie.

Nombre d'hérésies sont fondées sur le retranchement ou l'ajout d'une lettre, le changement d'une lettre ou d'un accent..., dans le cas qui nous occupe, le retranchement de la lettre *i*, faisant ainsi d'un mot plein un mot vide, abstrait, vidé de sa « substantificque mouelle » dirait Rabelais. Car la graphie ne concerne pas la seule écriture des mots. À l'origine, *graphikos* désignait également la gravure et la peinture. La graphie entre d'ailleurs dans la composition de nombreux mots: *photographie*, *lithographie*, *télégraphie*... Elle comprend non seulement l'édition grammaticale, mais également l'édition visuelle, graphique et sonore (multimédia).

Pour le chartiste Francis Wey (p. 42-43), «l'histoire intellectuelle d'un peuple est tout entière dans celle de son langage. On ne peut trouver la clef de la science philologique sans connaître à fond l'âme humaine, sans être intimement initié à la marche naturelle des progrès sociaux. Aussi la tâche d'un grammairien paraît-elle à Quintillien si immense, qu'il trouve impossible qu'on l'accomplisse, si on ne réunit à l'intelligence la plus haute, la plus générale des choses de la nature, une érudition presque universelle. La grammaire, ajoute-t-il, est au fond plus importante qu'il ne semble d'abord, *plus habet in recessu, quam in fronte promittit.* »

Pour cela, il importe de remonter à la source. Plus sûrement qu'un supposé «miracle grec», qu'on le veuille ou non, la Bible est bien le mythe fondateur de la civilisation occidentale. Raison pour laquelle, comme d'autres auteurs, j'ai cherché dans les textes bibliques et leurs commentaires la réponse à mes interrogations. Adam nommant les animaux, Noé les faisant entrer dans l'arche du salut (Déluge), Babel et la «séparation» des langues ... l'incarnation du Verbe, suivie de la Pentecôte, telles sont les étapes qui, sous un langage imagé, évoquent l'origine, la raison d'être et la finalité du verbe de l'Homme, à l'image du Verbe divin. Lorsqu'on l'a compris, nos querelles orthographiques paraissent bien dérisoires.

Comme toute chose créée, le langage a ses lois. Le français n'est pas né à la Renaissance; ses racines sont beaucoup plus anciennes. Les grammairiens de l'époque moderne, ignorant les premiers monuments du français, ont appuyé leurs décisions sur le seul usage du temps où ils vivaient, ôtant ainsi à leurs travaux la solidité propre aux œuvres fondées sur la logique et la raison.

Malgré les imperfections du système graphique du français, le dédale et l'aporie de ses règles grammaticales, les alchimistes du verbe ont su enfanter des chefs-d'œuvre. Des maîtres-écrivains, des typographes, ont su les magnifier. Et il y a toujours eu des Veilleurs pour transmettre les véritables lois du langage vulgaire et combattre les diktats des légistes.

Retrouver les véritables fondements de notre idiome, qu'il soit écrit ou parlé, tel est l'objet de mes recherches. Associer le plus grand nombre à cette quête, qui touche l'Homme au plus profond de lui-même, est mon vœu le plus cher.

En guise de sommaire

Presentation	4
Orthogaphe/orthographie	5
Graphie du son oęleiloiloilèlêlai	9
Féminisation des noms de métiers,	
titres, grades et fonctions	12
Être et avoir	17
Règle d'accord du participe passé	20
La question des origines	21
Étymologie, symboles, etc	23
Babel et babélisation; la langue	
universelle	32
Enseignement	36
Vocabulaire, sens des mots, etc	39
La Bible et le (miracle grec)	43
Pierre Ramus et l'affaire du	
<kis-kis, kankàm=""></kis-kis,>	46
L'abréviation de <i>monsieur</i>	47
Querelles orthographiques	48
Ponctuation	49
Signes orthographiques (accents)	51
Dictionnaire de l'Académie	
française	54
Causes des imperfections de	
la graphie	55
Conseils orthographiques de	
Fernand Baudin	56
[Influence de la technique sur	
la graphie]	57
En question: les codes typo-	
graphiques	60
Les gourous de la ‹toile›	62
[Le «Système Bordas», revu	
et corrigé par un maquettiste!]	63
Retour aux sources de la graphie	65
Précisions et informations	70

- 1. Le prépresse ou préimpression concerne toutes les étapes de fabrication de la forme imprimante (conception, traitement des textes et des illustrations, mise en page, etc.), c'est-à-dire tout ce qui se fait en amont de l'impression proprement dite, que ce soit avec une presse d'imprimerie ou tout autre matériel (imprimante...). De nos jours, ces mêmes opérations servent à fabriquer des documents dont les données sont numérisées en vue de leur diffusion sur supports informatiques, Internet...
- 2. Sans plus d'examen, cet ouvrage, est toujours considéré par certains professionnels de la «chose imprimée» comme la «bible» du métier. Et gare à ceux qui dérogent à ses règles.
- 3. Je tiens à préciser que mes corrections et observations étaient tout d'abord destinées aux seuls auteurs et éditeurs concernés, ce qui explique l'absence de table des matières, de références croisées, d'index, etc. Les textes de présentation, critiques... de mes études n'engagent que les administrateurs du site: http://listetypo.free.fr.
- 4. COLLIN D'AMBLY François (et non Pierre-Nicolas), Grammaire françoise, analytique et littéraire, Paris, 1807; De l'usage des expressions négatives..., Paris, 1801; De l'usage des prépositions..., Paris, 1819; etc.
- 5. JORET Charles, Du C dans les langues romanes, Paris, Librairie A. Franck, 1874. J'ai consacré 46 pages au format A4 aux guillemets. S'agissant d'abord et avant tout d'une critique de propos tenus dans une Foire aux questions (FAQ) sur Internet par des auteurs qui ont plus à apprendre qu'à enseigner, je reprendrai cette étude de façon plus construite.
- 6. Schneider Jean, Les Traités orthographiques grecs antiques et byzantins, Turnhout, Brepols-Paris, CNRS Édit., 1999 et 2000, coll. Linguæ Patrum. Prix: 262,97 €! Michel Patillon a rendu compte de ce livre dans la revue Histoire, Épistémologie, Langage du 24 janv. 2002, p. 175-179.
- 7. Orthographie est le mot utilisé par l'auteur du premier traité orthographique écrit en français: Tresville Et copendieulx Traicte de lart et science dorthographie Gallicane, paris, s.d.; du De Orthographia de Gasparino Barzizza, Paris, 1471; de l'Orthotypographia de Jérôme Hornschuch (Leipzig, 1608), premier ouvrage consacré à la correction des épreuves. Je reproduis la graphie des auteurs que je cite.

8. Grevisse Maurice, Le bon usage...,

PROFESSIONNEL du prépresse 1 et de l'édition depuis une trentaine d'années, comme d'autres professionnels de la «chose imprimée», j'ai régulièrement empoisonné la vie des usagers au nom du sacro-saint Code typographique² et autres ouvrages du même genre. Cela dit, nombre de ces usagers ne sont pas exempts de reproches et gagneraient à suivre les conseils éclairés de professionnels dignes de ce nom. A une époque où l'autoédition devient pratique courante, il est utile de rappeler que fabriquer un imprimé est un métier qui, malheureusement, n'est pas enseigné à l'école. Il n'en a pas toujours été ainsi. Instruire est pourtant le seul remède qui puisse mettre fin à la pollution graphique et visuelle que nous devons subir quotidiennement. Quoiqu'il en soit, il n'appartient à personne de s'arroger le droit de limiter la liberté d'autrui. En matière de langage, tout est question d'éveil, de goût... et de conventions.

Pour vivre en société, nous avons besoin d'un minimum de règles. Or, pour instruire, encore faut-il en connaître les fondements. Raison pour laquelle, depuis une dizaine d'années, je ne cesse de chercher le pourquoi de ces règles que François Richaudeau a qualifié, parfois abusivement, de « fatras pseudo-linguistique ».

En mars 1997, j'ai rendu public le premier volume de mes études critiques sur la grammaire typographique. Elles sont consultables en ligne sur Internet³. En avril 2002, j'ai publié dans Orthotypographie. Recherches bibliographiques la liste des ouvrages qui font l'objet de mes recherches, soit un peu plus de 2200. Aujourd'hui, elles portent sur plus de 6000 références. Après neuf ans de recherches, soit le temps d'une gestation, Les fabuleuses inventions graphiques du français (collection « L'orthographe du français») est le premier ouvrage d'une longue liste à venir. λi

Citant François Collin d'Ambly 4, Julien Tell (Les Grammairiens français..., Paris, 1874) écrit p. 223-224: «Collin-d'Ambly est du très-petit nombre de ceux qui ont compris, que chaque sujet de la grammaire, tel qu'il soit, exige, si l'on veut le traiter à fond, des années de travaux.» l'ajoute que nombre de ces sujets peuvent faire l'objet d'un gros livre, voire de plusieurs. Exemples : en 1874, Charles Joret a consacré pas moins de 364 pages à la lettre C dans les langues romanes⁵. Plus récemment, Jean Schneider a consacré 914 pages aux traités orthographiques grecs antiques et byzantins⁶, premier livre en français sur le sujet. Etc.

l'avais prévu tout d'abord de faire figurer en tête de ce premier livre une étude sur l'orthographie du français, devant servir d'introduction générale aux ouvrages de la collection. Par la suite, j'ai jugé préférable d'en faire deux. Logiquement, cette introduction, qui aura pour titre Les tribulations d'un ortografe au « pays des lumières », devrait paraître en premier, mais l'état d'avancement de mes recherches en a décidé autrement. Au fond, ce n'est pas très important, d'autant que je résume le sujet ici.

Avant de donner un aperçu de leur contenu, examinons tout d'abord l'orthodoxie du mot *orthographe*, qui désigne en français la manière correcte d'écrire. Ce mot, à lui seul, justifie les critiques qui sont régulièrement adressées au dictionnaire et à la grammaire du français.

Composé des mots grecs ὀρθογραφία de ὀρθός, droit, correct, et γράφω, j'écris, orthographe, anciennement orthographie⁷ (13^e siècle), fut emprunté au latin orthographia (1245).

Maurice Grevisse fait remarquer⁸ que « la forme *orthographe* se trouve

Paris-Gembloux, Duculot, 1980, nº 223, n.b. Ex.: dans la Table, aux feuillets V,

XIII (ortographe), XVII (Lorthographe), XXV, XXXVII, XLI, XLIIII v, etc.

- 1. Pour Jean Bouffartigue & Anne-Marie Delrieu, Étymologies du français: les racines grecques, Paris, Belin, 1996, p. 164: « Orthographe est une formation isolée résultant d'une faute d'orthographe commise au XVII^e siècle [!] sur le correct orthographie.»
- 2. Arrivé Michel, «L'orthographe de Léon Clédat», dans la *Revue de filosofie française*, p. 177-178. (C'est moi qui souligne en gras.)
- 3. Le nom de la science épigrafie se décompose en épigrafe + ie, c'est ici le suffixe -ie qui, à lui seul, signifie «science de ». De même, paléografe inclus dans paléografie signifie «anciennes écritures », mais, dans ce sens, le mot n'existe pas isolément, et on a pu, sans équivoque, appeler paléografe celui qui s'occupe de paléografie.
- 4. Corneille Pierre, Le Théâtre de P. Corneille, Reueu & corrigé par l'Autheur, «Au Lecteur», A Paris, Chez Guillaume de Luyne, 1663, p. iv. Pierre Larousse cite dans son Dictionnaire (1873) cette anecdote: «La tragédie d'Idoménée avait été affichée aux premières représentations par un y. M^{Île} Clairon, dans une assemblée de comédiens, fait venir l'imprimeur à la barre de sa cour et lui reproche son ignorance. L'imprimeur dit que c'est le semainier qui a mis Idoménée avec ce malheureux y. Cela ne se peut, interrompt dignement M^{11e} Clairon, il n'y a pas parmi nous un comédien qui ne sache orthographer. — Eh! eh! mademoiselle, lui réplique l'imprimeur, on dit mieux orthographier.» Le Grand Alphabet François non encore veu, depuis que la France est France, pour apprendre à bien lire, prononcer, écrire & Orthographer (1657). Etc.
- 5. Cet abîme qui existe aujourd'hui entre la langue parlée et la langue écrite n'existait pas à l'origine. À l'époque des Chansons de Geste (11e et 12e siècles), les copistes des écoles de jongleurs avaient créé une orthographie à peu près phonétique, relativement simple et logique. Encore au 15e siècle, non seulement de nombreux mots latins sont francisés, mais à peine une vingtaine de mots sont écrits avec des th, des ph et des ch. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le Dictionnaire latinfrançais de Firmin Le Ver (Firmini Verris dictionarivs, commencé en 1420 et terminé en 1440), qui comporte pas moins de 35000 mots. On y lit: antecrist, apoticaire, autentique, auteur, blasfeme, caractere, cirographe, colere, cripte, cristal, diphtongue, filosophe, fisique, frenesie, frenetique, himne, idropisie, iver, joieux >

attestée dès 1529, dans le Champfleury de Geofroy Tory ». Comment orthographie s'est transformé en orthographe? Ces deux auteurs ne le disent pas¹. Ce qui est certain, c'est que ce mot a connu depuis au moins huit graphies: ortografie, orthografie, ortographie, orthographie, ortografe, orthografe, ortographe, orthographe. Le mot ort(h)ograf(ph)ie a été utilisé, réclamé ou recommandé par de grands écrivains, des auteurs de dictionnaires, des typographes: Ronsard, Du Bellay, Nicod, A. F. Didot, Littré, Larousse, etc. Sans succès. Que dit Sainte-Beuve, par exemple: «[...] il n'y eut jamais de mot plus mal formé. Il fallait dire orthographie, comme on dit philosophie, biographie, télégraphie, photographie, etc. Que dirait-on si le nomenclateur de ces derniers arts avait imaginé de les intituler la photographe, la télégraphe? Mais commettre cette ânerie pour le mot même qui répond juste à bien écrire, convenez que c'est jouer de malheur. L'ironie est piquante. Qu'y faire? Tous les décrets académiques ou autres n'y peuvent rien. Tirons-en une leçon. Cette espèce d'accident et d'affront qui a défiguré tout d'abord d'une manière irréparable le mot même exprimant l'art d'écrire avec rectitude nous est un avertissement qu'en telle matière il ne faut pas ambitionner une réforme trop complète, que la perfection est interdite, qu'il faut savoir se contenter, à chaque reprise, du possible et de l'à-peu-près.»

Comment est-on passé du mot orthographie à orthographe? Réponse de Michel Arrivé²: «On a été amené à préférer -graphie pour les études plutôt descriptives et -logie pour les études de substances. Les mots en -graphe et -logue servent à désigner les savants qui s'occupent de ces sciences, qui «écrivent ou parlent» au sujet de...; mais ces éléments avaient aussi à l'origine une valeur passive, qu'ils ont conservée dans un certain nombre de mots, où ils signifient «ce qui est dit» ou «ce qui est écrit», au lieu de «celui qui parle ou écrit»: une épigrafe est proprement une inscription³; dès lors on a dû faire un autre mot, avec le suffixe -iste, épigraphiste, pour désigner les savants qui s'occupent de la science des «épigraphes» ou inscription. D'ailleurs, on a fait des noms de savants en -iste ou en -ien, sans qu'il y eût à craindre la même équivoque: on aurait pu dire téologue, fisiologue, antropologue, comme on dit arkéologue, psicologue, géologue, mais nous disons: téologien, antropologiste, fisiologiste.»

«Valeur passive», «on a dû faire un autre mot», «le suffixe -ie, à lui seul, signifie science de», «dans ce sens, le mot n'existe pas isolément». Il y a sûrement d'autres arguments. «Valeur passive», voilà l'argument majeur qui sert à justifier la graphie orthographe. Par suite, comme pour épigraphe, on a dû créer le mot orthographiste pour désigner l'« auteur qui écrit sur l'orthographe (Littré)». Mais alors qu'épigraphie coexiste avec épigraphe, télégraphie avec télégraphe..., cette valeur passive a purement et simplement supprimé de notre vocabulaire la valeur active – orthographie – qui désignait à l'origine le «bien écrire». Comme les doctes n'en sont pas à une incohérence près, ils orthographient, là où, logiquement, ils devraient orthographer. Cela s'est dit: «I'ay donc fait ortographer ainsi les mots suiuants & leurs semblables 4».

En fait, il n'y a pas plus de raison d'écrire *orthographe* pour *orthogra-phie*, qu'il n'y en a d'écrire *paléographe* pour *paléographie*.

De quand datent ces superfluités? De l'époque où certains savants voulurent faire parade de connaissances étymologiques, notamment aux 16° et 17° siècles ⁵. Le mot *épigraphie*, par exemple, est un emprunt savant (1694) au grec *epigraphê*, inscription et maxime, de *épigraphein*, inscrire, formé de *epi* et *graphein*, écrire.

martir, melencolie, mistere, orfelin, pantere, saint creme, sepulcre, spere, tiran... À partir du 12^e siècle, l'orthographie passe des écoles de jongleurs aux études des (praticiens) (fonctionnaires, gens de justice...). Au 14e siècle, pour les basochiens l'écriture est faite pour être lue. Pour éviter la confusion entre les homonymes, ils écrivent mes (adjectif possessif), mais (adverbe), mets (substantif), alors qu'auparavant on écrivait mes dans les trois cas. Pour l'imprimeur Robert Estienne, il faut tenir compte de l'étymologie des mots. Dans son Dictionaire francoiflatin... (1539), qui a servi de modèle à tous les dictionnaires du 17^e siècle, à commencer par celui de l'Académie (1694), il écrit extraict, faict, hastif, laiet, laietue, poinet, soubdain, etc., alors que dans les glossaires imprimés de l'époque, tel le Catholicum paruum [Catholicum abbreuiatum], 1506, on trouve ces mots écrits comme aujourd'hui: extrait, fait, hatif, lait, laitue, point, soudain, etc. Depuis trois siècles, l'Académie ne cesse de corriger la première édition de son Dictionnaire, supprimant notamment les lettres inutiles. Il en reste beaucoup!

- 1. HAYNAL, L'Enseignement de l'écriture aux Universités médiévales, Budapest, 2^e édition, 1959.
- 2. CATACH Nina, L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance..., Genève, Librairie Droz, 1968, p. 4.
- 3. BAUDIN Fernand, *L'effet Gutenberg*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1994, p. 100.
- 4. BAUDIN Fernand, *ouvr. cit.*, Paris, 1994, p. 174.
- 5. CATACH Nina, L'Orthographe... de la Renaissance, Paris, 1968, p. 10.

Orthographie n'est plus. Qu'à cela ne tienne, utilisons graphie. Au chapitre «Notions fondamentales» de L'Orthographe française... (Paris, Éditions Nathan, 1995), Nina Catach écrit au mot graphie: «Manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, sans référence à une norme». Au mot orthographe: «Manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autre part suivant certains rapports établis avec les autres sous-systèmes de la langue (morphologie, syntaxe, lexique). » Pauvre graphie qui n'a désormais d'autre statut que celui de bâtard.

Se référant à la thèse d'Haynal¹, Nina Catach² rappelle que «l'enseignement de l'écriture (et de l'orthographe, car le métier de copiste comprenait l'une et l'autre) s'est effectué non seulement par les voies plus ou moins dispersées des écoles de clercs, de praticiens ou de notaires (écoles dont a retrouvé les traces, au XVe siècle, à Toulouse par exemple) mais dans les collèges universitaires mêmes. » F. Baudin³ précise que «dès le douzième siècle on allait à Bologne pour y étudier, c'est-à-dire pour y copier et recopier le *Code* de Justinien. Chacun s'y familiarisait avec tous les aspects de la production et de la transmission des textes. Il n'était pas question d'un apprentissage rudimentaire de l'écriture. Il était question d'une formation complète de la communication écrite. Elle s'appelait alors l'*orthographie* et comprenait l'édition visuelle, graphique, aussi bien que grammaticale. »

Pour ne pas heurter les gourous du français, comme d'autres, Fernand Baudin dut jongler avec les mots pour rappeler que si «l'orthographe est invariable à l'intérieur d'un même ouvrage, l'orthographie d'un même mot peut varier dans une même ligne. Selon le contexte graphique ou grammatical le même mot peut venir en capitales, en petites capitales, en romain, en gras, en italique, entre guillemets, etc. Cela fait partie de l'orthographie autant que la disposition du mot et du texte dans la page ⁴. »

Nina Catach⁵, préfèrera *orthotypographie* à *orthographie*: « L'*orthotypographie* [serait la] partie (extérieure au premier abord) de l'orthographe, qui intéresse l'atelier d'imprimerie (la graphie de l'imprimerie). [...] Cette orthotypographie, dont les frontières avec la correction d'imprimerie d'une part, l'orthographe (telle que nous la concevons aujourd'hui) d'autre part, *sont assez difficiles à délimiter...*». Et pour cause.

J'ai emprunté le mot *orthotypographie* à Nina Catach. À juste titre, certains m'ont reproché son utilisation. L'auteur de l'article « Orthotypographie » (*Wikipédia. L'encyclopédie libre*, Internet) conteste mon choix d'alors en ces termes: « Jean Méron estime que le mot désigne l'acte d'écrire de façon correcte, selon une norme établie, à l'aide de types (caractères). Ce qui exclut qu'une orthotypographie conforme aux usages établis puisse être obtenue en rédigeant manuellement. Envisager l'art et la manière de la sorte conduirait à supposer l'existence d'une orthocalligraphie. Il est permis d'imaginer que ses arcanes aient pu être transmis de manière orale pour fournir les bases de l'orthotypographie. De la sorte, définir un mot existant pourrait conduire à en inventer un nouveau. Ce n'est pas là, nous semble-t-il, la moindre des difficultés que devrait surmonter une proposition de définition convenant au plus grand nombre. »

Voilà comment l'ajout ou la suppression d'une lettre – ici, un i – peut conduire non seulement à des discussions sans fin, mais avoir des

1. Que l'on se souvienne de la querelle théologique du *Filioque* entre le siège pontifical romain et les Églises d'Orient, à propos du dogme de la Trinité. Cette querelle, qui est loin d'être innocente, servit de prétexte à des différends d'ordre socio-politiques datant du 7^e-8^e siècle, pour provoquer un schisme entre les Églises d'Orient et d'Occident (1054). Il a suffit de l'ajout d'une lettre – là encore, le *i* – pour changer le sens d'un texte et provoquer une querelle et un schisme.

Pour illustrer ces discussions sans fin, cette délicieuse histoire chinoise (je cite de mémoire): «Li, le sage du village, avait un chat superbe. Les sages des villages avoisinants lui ayant rendu visite à l'occasion de leur réunion annuelle, l'un d'eux lui demanda:

— Li, tu as un chat superbe. Quel nom lui as-tu donné?

- Je ne lui pas encore donné de nom.

 C'est dommage, Li, car le nom, tu le sais, est très important. Tu devrais l'appeler *Dragon*, car le dragon est puissant... [*Un sage l'interrompit.*] Certes, le dragon est puissant, mais il ne peut rien faire sans les nuages, car ce sont les nuages qui transportent le dragon dans les airs. Les nuages sont donc plus puissants que le dragon. Tu devrais l'appeler *Nuage*.
- Oui, mais les nuages ne sont rien sans le vent. C'est le vent qui pousse les nuages. Le vent est donc plus puissant que les nuages. *Vent*, voilà le nom qui lui convient.
- Que peut le vent face à un mur de pierres. Le mur arrête le vent. Il est donc plus puissant que le vent. Mur, voilà le nom que tu dois donner à ton chat.

 Oui, mais si des souris creusent des galeries dans le mur, il finira par s'écrouler. Les souris sont donc plus puissantes que le mur. Souris, voilà le nom qui convient à ton chat.

 Un habitant du village, qui écoutait avec beaucoup d'intérêt la discussion, demanda à tous ces sages:
- Et qui mange les souris?» L'expérience montre que nos discussions, qui ne sont bien souvent que dialogues de sourds, dépassent rarement ce niveau.
- 2. Ce mot n'est pas nouveau. Dans L'Art du Typographe... (Paris, l'auteur, 1806), B. Vinçard écrit p. 65: « Typographiste, celui qui fait des recherches pour perfectionner l'art de l'imprimerie. » À ma connaissance, il ne semble pas que ce mot ait été enregistré par les dictionnaires.
- 3. Alemand Louis-Augustin, *Nouvelles observations ou Guerre civile des François sur la langue*, Paris, Langlois, 1688. Assimilant cet ouvrage à un diction-

conséquences incalculables ¹. Comment un mot plein (*orthographie*), devient un mot vide (*orthographe*), un masculin (*orthographe* = savant), un féminin (*orthographe* = science). Pire, pris dans leur sens d'origine, disparaissent purement et simplement du vocabulaire.

De nos jours, on ne dit plus *typographe*, mais *typographiste*, subtile combinaison de *typographe* et de *graphiste*². Curieusement, ce «motvalise» ou «mot porte-manteau» pour reprendre l'expression de certains, ne dérange pas grand monde chez les professionnels et les critiques. À quand *calligraphiste*?

Ce ne sont pas là les seules conséquences de cette mutilation, et le débat n'est pas clos, car lorsqu'il s'agit de justifier une erreur, les sectateurs de l'étymologie... ne sont jamais à court d'arguments. Qu'on en vienne à bout, ils ne désarment pas pour autant, et invoquent un nouvel être métaphysique: l'*Usage*. Surtout, ne leur demandez pas d'expliquer ce mot, vous pourriez provoquer une guerre civile³.

J'ai déjà rappelé que, depuis trois siècles, l'Académie n'a cessé de corriger la première édition de son *Dictionnaire* (p. 6, *suite* n. 5). Elle a, entre autres, supprimé nombre de lettres inutiles, comme le *b* du verbe *omettre* (obmettre), le *d* des mots *ajouté* (adjouté), *avis* (advis), *avocat* (advocat)..., sans oublier les *ch*, *ph*, *th*, *rh*... inutiles: *flegme* (phlegme), *phtisie* (phthisie), *rythme* (rhythme), *scolastique* (scholastique), *scolie* (scholie), *trône* (thrône), etc. À quand *ortografe* et *ortografie*? (voir p. 5). Dans l'immédiat, n'en demandons pas trop ⁴.

En résumé. Jusqu'au 16^e siècle, nos pères nous avaient légué un mot riche de sens pour désigner l'art d'écrire avec rectitude: *orthographie*⁵. Ce mot désignait non seulement la façon correcte de transcrire les sons,

- naire, l'Académie en arrêta l'impression. J'aurai l'occasion d'évoquer cette dictature de l'Académie qui, à l'époque, interdisait la publication d'autres dictionnaires que le sien. Que l'on se souvienne de ses accusations de plagiat, non fondées, à l'encontre d'Antoine Furetière.
- 4. Firmin Ambroise DIDOT, typographe-imprimeur, littérateur et libraire, propose d'écrire ortografie dans l'ouvrage de 488 pages qu'il a consacré à l'histoire de la réforme orthographique: Observations sur l'orthographe ou Ortografie française, suivie d'une Histoire de la réforme orthographique depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours, Paris, l'auteur, 1868.
- 5. «Les théories médiévales concernant le signe et sa signification sont peu étudiées et peu connues aujourd'hui. Ce manque d'information, dû partiellement à la complexité des textes, mais peut-être surtout à leur relation avec la théologie chrétienne (telles les thèses de saint Augustin), nous prive probablement des travaux les plus riches que l'Occident ait produits sur le processus de la signification, avant que ne les censure le formalisme qui s'imposera avec l'avènement de la bourgeoisie (Kristeva Julia, *Le langage cet inconnu*, Paris, Seuil, 1981, p.139).» Arnaud-

Aaron Upinsky (Comment vous aurez tous la tête ou la parole coupée. Le calcul et la mort sont les deux pôles de la politique, Paris, O.E.I.L., 1991) commente p. 188: «Pénétrer dans cette pensée est bien le seul moyen de comprendre et de savoir distinguer le pouvoir absolu et le pouvoir arbitraire, l'ordre féodal et l'ordre bourgeois.» Il poursuit, p. 253-254: «L'histoire est formelle. À l'origine, c'est le peuple qui est souverain seigneur de sa langue et, à la fin, c'est la langue qui est souveraine du peuple. Et toute l'histoire de la révolution du langage est celle de cette inversion politique qui transforme un moyen d'expression et de libération de l'homme en une arme d'oppression des masses.» Car il ne faut jamais oublier qu'il y a toujours deux langues qui se font la guerre: celle de la liberté - la langue des poètes - et celle de l'oppression la langue des géomètres. Et, historiquement, tout commence par des langues de poètes et se termine par des langues de géomètres. ¶ Raconter l'histoire de sa langue, c'est raconter l'histoire de son pays. L'histoire de la langue, c'est la langue de l'histoire. Son expression est comme celle d'un homme: d'abord verbale, puis écrite et enfin chiffrée. Tout commence par des romans d'amour et se termine par des factures.»

- 1. Dans l'état actuel des choses, je pense que nous pourrions faire l'économie du mot *ortho*, et ne garder que le mot *graphie* pour désigner l'art d'écrire. Après cela, aurons-nous encore la stupidité de dire *la graphe*? Pour *la graphique*, terme inventé par Jacques Bertin vers le milieu des années soixante, voir: http://www.sciences-po.fr/cartographie/semio/graphique_bertin2001/flash/accueil.html. À ne pas confondre avec le dessin.
- 2. Apparemment, le mot orthographiste daterait du 19° siècle. On le trouve dans le Dictionnaire de LITTRÉ (1863), dans le Manuel du jeune orthographiste d'Alexandre Boniface (1830), la Balance de l'orthographiste... de Charles La Loy (1838), Le Premier Livre de l'orthographiste de J.-P. Marion (1877), le Manuel de l'orthographiste... de F. Trémery (1817), L'Orthographiste des écoles... de A.J.-F. Saty (1853), le Manuel du jeune orthographiste de G. F. Pompée (1829). Sur Internet, on trouve orthographiste, orthogrammatiste, etc.

Dans l'article «Traité de la Réforme de l'orthographe contenant les origines et les transformations de la langue française» publié par La Tribune des Linguistes (Paris, 1858, p. 506), Casimir HENRICY regrette qu'on ne fasse plus comme jadis une distinction entre grammairien et grammatiste. On ne donnait le nom de grammairien qu'à celui qui savait passer du précepte à l'exemple, de la théorie à la pratique, qui unissait à l'art d'écrire celui de penser, à l'homme de lettres enfin. Quant à ceux qui se bornaient à enseigner par état les règles de la grammaire, c'étaient des grammatistes. Cette distinction faite, on comprend sans peine la justesse de ces paroles de QUINTILLIEN: «La Grammaire, au fond, est bien au-dessus de ce qu'elle paraît être d'abord.» Dans son «Étude sur la langue française...» (Bibliothèque de l'École des Chartes, 1839-1840, t. 1, p. 489-490), Francis WEY rapporte que grammatiste était déjà en usage chez les Romains, aux jours de leur décadence. Voilà qui explique *orthographiste*, etc.

3. Dans le *Traité* précité, C. HENRICY écrit p. 127: « On sait que l'Académie avait offert un fauteuil au maréchal de Saxe, qui eut le bon esprit de refuser. Il en parle lui-même dans une lettre où il s'exprime ainsi: « Ils veule me fere de la Cadémie, cela miret come une bage à un chat». » Jean Mistler, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie, donne une version quelque peu différente de cette lettre dans sa présentation du *Dournon* (Paris, Librairie Générale Française, 1982), : « Il veule que je soy

mais également tout ce qui a trait à l'acte d'écrire lui-même: conception, composition, correction, mise en page..., qui peut varier selon le contexte graphique ou grammatical. Les écoles, universités et autres enseignaient tous ces aspects de la graphie¹.

Dès la première moitié du 16^e siècle, ce mot riche de sens a été mutilé, on ne sait trop pourquoi. Vidé de sa «substantificque mouelle», pour reprendre l'expression de Rabelais, l'orthographe a fini par ne plus désigner que le système de transcription graphique, laissant aux professionnels les autres aspects de l'acte d'écrire. Résultats: faute d'un enseignement approprié, pratiquement plus personne aujourd'hui ne maîtrise l'écriture dans sa globalité; d'un mot simple on a créé des mots compliqués: orthographiste², typographiste...

Ce phénomène n'est pas nouveau. Il se produit aux jours de décadence de toutes les civilisations. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier la Grèce antique, qui a servi de modèle à la civilisation occidentale.

Jusqu'au 19^e siècle, il n'y avait pas de graphie officielle³, et le *Diction*naire de l'Académie n'avait guère d'autorité. C'est de ce siècle que date la réglementation: « Désormais, que ce soit dans le langage, en mathématiques, en philosophie ou en politique, partout, la règle règne en maître. [...] C'est elle qui a imposé l'corthographe d'État > comme crible idéal à la sélection de ses agents dociles. La Révolution ayant définitivement détaché le *mot* du *sens*, le nominalisme s'applique à réécrire tout le langage à la manière d'une procédure. [...] L'État alphabétise (1853) le peuple pour mieux l'enchaîner à son propre langage. Cette dépendance née de la scolarité (1867) n'est-elle pas l'envers de la médaille de la loi Jules Ferry, gratuite et obligatoire? L'expansion de l'École normale normalise la nation. Résultat : (la nation tout entière est en train de se cléricaliser) (Lecoy de La Marche). Le diplôme remplace le titre nobiliaire. Les maffias (1875) des grandes écoles et de l'administration prennent la place de la noblesse. Hors de la fonction publique créée par Napoléon, pas de salut. Le nouveau roturier, c'est le non-diplômé, le non-titularisé, bientôt le non-cadre. Ainsi se trouve accompli le vœu de Platon qui prônait une (fraternité) politique dont la force résiderait dans l'application par les initiés de règles du jeu mathématique : « C'est la trame mathématique qui fera votre fraternité, les unités de votre administration locale, les villages, vos compagnies militaires, etc. > (Les Lois.) Le XIX^e siècle accomplit bien la révolution platonicienne de 1789 4. »

de la Cadémy, sella miret come une bage a un chas. » Ce cas n'est pas isolé. Page 126 dudit article, C. Henricy rapporte que «l'un de nos plus féconds écrivains, M. Scribe [Eugène], malgré sa qualité d'académicien, a eu la modestie ou la franchise d'avouer qu'il ne connaissait pas l'orthographe. ¶ A la vérité, cela n'a jamais été nécessaire pour devenir membre de l'Académie; et c'est sans doute pour ce motif que les hommes qui ont le mieux connu le français n'en ont jamais fait partie, comme Pascal, Le Sage, Dumarsais, Diderot, Lamennais, etc. »

4. UPINSKY A.-A., *ouvr. cit.*, 1991, Paris, p. 354-355. «Lors de ses assises de printemps 1985, le Comité international

de l'Europe des Libertés (CIEL) donna la parole à Jacques Chirac qui illustra le cercle vicieux de la libération, par son itinéraire politique personnel. Le maire de Paris dit en substance: «Pourquoi suis-je rentré en politique? Parce que c'est un des derniers espaces de liberté. Et, paradoxalement, que fait-on en politique? On restreint la liberté des autres! ». » (Cité p. 515.) Page 121 de Déchéance des bourgeoisies d'argent (Paris, Flammarion, 1936), Pierre Lucius rapporte ce que Napoléon écrit à son frère Joseph à Naples : « Établissez le Code civil à Naples; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire, en peu d'années, et ce que vous voudrez conserver se consolidera. Voilà le grand avantage du Code civil... il consolide votre >

puissance puisque, par lui, tout ce qui n'est pas *fideicommis* tombe et qu'il ne reste plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher [sic] un code civil et m'a porté à l'établir. » Par la suite, il déclarera à Sainte-Hélène: «Ma vraie gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles [...]. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil. » (Cité par A.-A. Upinsky, ouvr. cit., Paris, 1991, p. 137.)

- 1. Masson Michel, «Langage, écriture, orthographe. Vue panoramique», dans *PanoramiqueS*, «L'ortografe? C'est pas ma faute!» Éditions Corlet, 1999, p. 21. La page 1 de couverture est illustrée par un dessin de Siné portant la légende: «Nénufar avec un «F»... Les phumiers!».
- 2. HAVET Louis, professeur au Collège de France, *La simplification de l'orthographe*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1890, p. vi-viii. Ses principes en orthographie: «le phonétisme pour but idéal, la modération pour règle immédiate (p. xi) ». Page 3: «Le guide, c'est le vieux français. » «Il faut chercher, selon un mot célèbre, les réformes orthographiques *qui nous divisent le moins*. » Etc.
- 3. HAVET Louis, ouvr. cit., 1890, p. 50.
- 4. Schneider Jean, ouvr. cit., 1999 et 2000, dans Patillon Jean, art. cité, 2002, p. 176.
- 5. Dans BOINVILLIERS (Jean.-É.-J. Forestier, dit), *Cours analytique d'Orthographe et de Ponétuation...*, Paris, 1810, «Avant-propos».
- 6. GIRAULT-DUVIVIER Charles-Pierre, *Grammaire des grammaires*, [...], t.II, Paris, 1844, p.1051-1054.
- 7. Tell Julien, *Les grammairiens* français depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues (Paris, Firmin-Didot Frères, Fils et C^{ie}, 1874, p. 191-192). (C'est moi qui souligne en gras.)

C'est de ce siècle que datent la dictée, la faute d'orthographe et son cortège de sanctions pénales. «La faute, c'est sale ou, plus exactement, c'est caca. Dans ces conditions, l'orthographe vire au sacré et fonctionne comme une religion avec son Livre (le Dictionnaire), son clergé (les instituteurs), son rituel (la Dictée), ses litanies (*bijoucaillouchou*-, etc.), ses examens de conscience («On se relit!»), ses extases (le zéro-faute!) et, bien sûr, la culpabilité permanente¹.»

Les grammairiens de l'Antiquité étaient confrontés aux mêmes problèmes que nous, ce que montrent leurs tentatives de réforme. Écoutons Louis Havet, partisan de l'écriture phonétique: «Il y a eu des réformateurs phonétistes chez tous les peuples. Les Athéniens ont eu les leurs. A Rome, la première réforme orthographique fut exécutée par le fameux Appius l'Aveugle. ¶ En France, les réformateurs n'ont jamais manqué. Le principal a été le corps des Quarante, l'Académie française. Chaque nouvelle édition de son *Dictionnaire* a marqué un pas vers le phonétisme, bien qu'elle ne se soit jamais piquée d'être phonétisante ². » — « Notre réforme a eu un précédent célèbre à Athènes, un quart de siècle après Périclès. [...] Il faudra que, désormais, les poètes se laissent imprimer sans lettres muettes? » [...] Sans doute; c'est ainsi qu'on imprime Pindare ³. »

Dans sa thèse ⁴, J. Schneider rapporte « que la doctrine orthographique fondée sur des règles et notamment sur celle de l'analogie, s'oppose à celle qui se réfère à l'usage courant, selon la distinction faite par Sextus Empiricus [vers 3^e s. apr. J.-C.], qui combattait la première. Il est instructif de remarquer que « dès l'époque d'Hérodien et même avant, et dès l'Antiquité il pouvait arriver qu'upsilon ou oi se confondissent avec un iota », et qu' à l'époque où furent copiés nos manuscrits, la confusion [était] devenue totale entre u/oi et $i/ei/\bar{e}$, ⁴. »

En France, la graphie du son *oęleiloiloïlèlêlai...* a divisé les grammairiens pendant des siècles, et Voltaire n'a jamais réussi à imposer de son vivant le changement de *françois* en *français*: «j'ai beau faire, disait-il, la bande des *oies* dominera longtemps encore dans le monde »⁵. D'après Girault-Duvivier⁶, c'est un nommé Colas, prote de l'imprimerie du *Moniteur*, qui l'aurait introduite : «Les personnes curieuses de vérifier ce fait acquerront facilement la certitude que le 31 octobre 1790, dans le *Moniteur*, comme partout ailleurs, on imprimoit encore avec un *o*, *étoit*, *prouvoit*, et que le lendemain la métamorphose des *o* en *a* s'est faite.»

Voyons maintenant la «relation» de J. Tell⁷: «On sait qu'un avocat de Rouen, nommé Bezain [p. 53, l'auteur écrit Besain, ailleurs Berain...] a demandé en 1652 que le «oi qui se prononcait è fût transformé en ai»; et que cette réforme a été approuvée en principe par plusieurs grammairiens français, entr'autres l'abbé Girard et Voltaire. On n'ignore pas davantage que l'application de cette réforme a été soutenue en Hollande par quelques publicistes vers la fin du XVIIIe siècle. ¶ Un écrivain français, dont le nom m'échappe, a écrit d'après cette réforme; mais ce qu'on ignore assez généralement, c'est que l'application définitive en France a eu lieu à partir du commencement du XIX^e siècle, et que nous la devons à un simple typographe. \(\) Voici le fait: c'était, je pense, en 1795; il y avait dans les ateliers du Moniteur un prote nommé Colas qui, comme tous les protes en général, aimait son art. ¶ Un jour, à la suite d'un déjeuner assez substantiel, Colas se récrie contre les (0i); ses camarades l'approuvent. On entretien cette indignation avec un nombre respectable de petits verres, et Colas promet de remplacer les (oi par des ai), se disant, dans son for intérieur, que le Directeur n'y verra rien..... ¶ Le lendemain,

1. Exemple, celui de 1832 (1835 pour d'autres auteurs). Voir PORQUET A. (CNRS Paris), «Le pouvoir politique et l'orthographe de l'Académie au XIX^e siècle », dans Le Français moderne, janv. 1976, nº 1, p. 6-27. Pour expliquer le processus de codification de l'orthographie en ce début du 19e siècle, des linguistes ont imaginé « une intervention du pouvoir politique. Certains d'entre eux sont allés jusqu'à faire état de décrets ou d'arrêtés, assortis de leurs dates de publication, à tel point que personne n'osait plus contredire tant d'assurance. Et nous-même les avons suivis jusqu'au jour où, pour plus de précision, nous avons recherché les textes de ces directives officielles et nous n'avons absolument rien trouvé qui réponde à une intervention de cette nature. ¶ Nous avions pourtant procédé à l'examen le plus attentif des périodes évoquées, la fin de l'Empire et la Restauration qu'on avance quelquefois [...], mais surtout les débuts de la Monarchie de juillet et l'année 1832 [...]: en effet, tous citent cette année-là! (p. 6-7). » En fait, A. Porquet démontre que ces affirmations trouvent leur source dans le Précis de Grammaire historique de la langue française (Paris, Masson & Cie, 1949, p. xxxviii) de Ferdinand Brunот et Charles Bruneau: «1832. — Le Roi-Citoyen, héritier de quelques-unes des idées de la Révolution, sur le rapport de Guizot, crée un enseignement primaire public. ¶ La grammaire élémentaire y trouve place. L'orthographe suivie est celle de l'Académie, qui devient ainsi orthographe d'État. Elle sera exigée pour l'admission aux emplois. ¶ Une bureaucratie de la langue est ainsi créée. Elle dure encore. [...] Dans les conditions nouvelles qui lui sont faites, la vie de la langue française va changer. Des causes de trouble tendent à la modifier profondément chaque jour; en même temps des forces de conservation comme l'école vont agir avec une puissance jusqu'alors inconnue. La lutte entre elles remplira la suite du siècle.» À aucun moment, ces deux auteurs font référence à un quelconque décret. Pour en avoir discuté avec d'autres chercheurs, c'est bien simple, il faut tout vérifier. À la fin, cela devient lassant.

2. On leur a même consacré des manuels. Exemples: Holbach Paul Henri Dietrich (baron d'), «Essai sur l'art de ramper, à l'usage des courtisans», Paris, Hachette, 1972. Reproduction d'un extrait de la *Correspondance littéraire, philosophique et critique...* de Grimm et Diderot, t. 5, décembre 1790, Paris, F. Buisson, 1813, p. 611 à 619. – Picard L. B., *Médiocre*

les journaux, ignorant les détails de ces agapes typographiques, crurent que le Moniteur agissait d'après des ordres supérieurs, et ils imitèrent le journal du gouvernement. Les écrivains et le public firent de même, et voilà comment les ‹ai›, après deux cents ans de travaux, fut enfin admis dans la langue française. Il va sans dire que l'Académie, voyant tout le monde écrire ‹Français et Anglais›, a accepté le ‹ai› dans son dictionnaire (sixième édition, 1835).»

Ainsi, pour Julien Tell, le changement de o en a aurait été décidé par un simple typographe (pourquoi simple?) au cours d'une beuverie (« déjeuner assez substantiel », « un nombre respectable de petits verres [pourquoi petits?] »), « se disant, dans son for intérieur (quelle pythie ce Tell!), que le Directeur n'y verra rien (devons-nous comprendre qu'il était un peu simplet?) ». La scène se passe en 1795 (le 31 oct. 1790 pour Girault-Duvivier). Le nom de l'avocat de Rouen est orthographié, selon l'humeur du moment: Bezain, Besain, Berain... Quant aux journaux, «ignorant les détails de ces agapes typographiques, [ils] crurent que le Moniteur agissait d'après des ordres supérieurs »! Cela fait beaucoup, non! Une seule information mérite d'être notée: les publicistes Hollandais ont fait ce changement vers la fin du 18e siècle. C'est régulièrement que les chercheurs sont confrontés à ce type d'informations, y compris pour les règles orthographiques qui relèvent bien souvent, non de la raison, mais de la fumerie d'opium. Sans oublier ceux qui imaginent des décrets¹; les rampants² qui inventent des règles pour préserver leur emploi, mais si; etc.

Qu'en est-il dans les faits? Ce que d'aucuns ont appelé l'« orthographe de Voltaire » 3 n'est pas de lui. Elle n'est pas davantage de Nicolas Bérain. En 1579, Laurent Joubert publia dans son *Traité du Ris..., Vn Dialogue fur la Cacographie Fransaise* [p. 376, *Fransaize*], avec des Annotations fur l'orthographie, où il substitue ai à oi dans français: « [...] pour-ce, j'ay meprifé to [us] livres ecris an Frasais, & me suis contraint d'apprandre le langage, an conversant familierement avec ceus qui parlet mieus, observant træ sogneusemant la vraye prolacion. De laquelle m'etant bien assuré, j'ay commancé d'exprimer par ecrit le naïf parler du Fransais (p. 378) ».

Au 17^e siècle, il y eu Racine, puis Nicolas Berain qui, dans ses *Nouvelles remarques sur la langue française* (Rouen, E.Viret, 1675), proposa le changement de l'oi en ai. Etc.

Au 18° siècle, Gillet-Vaudelin fit paraître la *Nouvelle manière d'écrire comme on parle en France* (Paris, V^{ve} de J. Cot et J.-B. Lamesle, 1713). L'auteur change les *oi* en *ai*. Exemple p. [24]-25. Trois ans plus tard, dans son *Ortografe française sàns équivoques & dàns fés Principes naturels*, l'abbé Girard propose d'adopter *ai* au lieu de *oi* pour éviter les équivoques:

et rampant, ou le Moyen de parvenir, Comédie en cinq actes et en vers, Représentée pour la première fois sur le Théâtre Français, le 1.er Thermidor, an 5.eme. « Médiocre et rampant, et l'on arrive à tout. » (Folle Journée, Acte III.) A Paris, Chez Huet, An V, (ou 1797). Etc. Ces deux ouvrages, et d'autres, sont disponibles sur Gallica.

3. Encore un abus du langage. Pour que la *graphie* d'un auteur devienne une *orthographie*, encore faut-il qu'elle soit consacrée par l'usage, c'est-à-dire par

les usagers. L'Académie a été créée pour enregistrer cet usage. De nos jours, il faut bien reconnaître qu'elle n'est plus seule à le faire. Les dictionnaires, type Robert, Larousse..., s'en chargent, ce qui n'est pas sans poser des problèmes, car les désaccords entre dictionnaires, pire, entre les différentes éditions d'un même dictionnaire, sont beaucoup plus fréquents qu'on le pense. Curieusement, avec orthographe, personne n'ose parler de la graphe d'un auteur! Comme orthographer mis pour orthographier, ce serait en effet ridicule.

- 1. Je rappelle que je reproduis scrupuleusement la graphie des auteurs, éditeurs, imprimeurs, etc.
 - 2. Pas par l'auteur (*française* toutefois). Ce qui se comprend lorsqu'on sait qu'il fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie en 1817. Un académicien se doit de montrer l'exemple. Pas question donc d'adopter une nouvelle graphie avant qu'elle soit consignée dans le *Dictionnaire*.
 - 3. Au 12^e siècle on prononçait communément *j'étoè* pour *j'étois*, *françoez* pour *françois*, etc.
 - 4. Dans l'« Avertissement Au lecteur » de ses Deux dialogues du nouueau langage François, italianizé, & autrement desguisé, principalement entre les courtisans de ce temps... (Anvers, G. Niergue, 1579), Henri Estienne écrit: «Sçachez lecteur que ce n'est pas sans cause que vous auez ici les mesmes mots escrits en deux fortes: asçauoir non seulement François, mais aussi Frances: & non feulement ie disois, ie faisois, i'estois, i'allois, ie voulois: mais aussi ie dises, ie faises, i'estes, i'alles, ie voules: pareillement ie dirois, & ie dires: ie ferois, & ie feres: i'irois, & i'ires: ie voudrois, & ie voudres. Car tant ici qu'es autres lieux ou ceste diphtongue oi a esté changee en E, (comme es mots Dret & Endret, pour Droit & Endroit) ç'a esté pour representer la prononciation vsitee en la cour, laquelle monsieur Philausone veut retenir, maugré qu'on en ait: comme vous verrez par la difpute qui en est en ce liure. » En 1670, le Sieur Lartigaut soutint dans Les Principes infallibles et les règles asurées de la iuste prononciacion de nôtre langue (Paris, Iean d'Houry), qu'aux mots où oi se prononce comme un \dot{e} ouvert, il faut écrire etèt, dret, etc. Denis VAIRASSE (Grammaire méthodique, contenant en abrégé les principes de cet art et les règles les plus nécessaires de la langue françoise..., A Paris, chez l'auteur, 1681 [le privilège est au nom de: «de D.V. d'Allais, initiales de Denis Vairasse», d'après Barbier]), adopte le système de Lartigaut. Etc. Sans oublier les usages d'avant la Renaissance.
 - 5. Dans le «Traité de la Réforme de l'orthographe contenant les origines et les transformations de la langue française» (*La Tribune des Linguistes*, Paris, 1858, p. 477), Casimir Henricy détruit le témoignage de deux colosses d'érudition, Henri Estienne et Théodore de Bèze, au sujet de la diphtongue *oi*, témoignage toujours invoqué depuis, quoiqu'il fut facile de prouver qu'il n'avait aucune valeur. Si grands que

« nous écrirons un fort bel & bon Français fàns [oi]; mais nous en userons pour un faint François comme pour un Iroquois (p. 96). »

Dans le Journal des Savans 1 du mois d'août 1820, F.-J.-M. Raynouard précise p. 499 que « la nouvelle orthographe, depuis 1789, avoit été presque généralement adoptée². ¶ On pouvoit citer en sa faveur le plus grand nombre de littérateurs, presque tous les grammairiens, la plupart des imprimeurs et des journalistes, le Bulletin des lois, les actes du Gouvernement, &c. &c. &c. ¶ Lorsque l'Institut fut établi, les trois classes qui le composoient ayant nommé une commission pour préparer le Dictionnaire de la langue française, l'une des premières décisions de cette commission fut d'adopter l'Orthographe dite de Voltaire. ¶ La délibération est du 29 messidor an 9 [juillet 1801]. On y lit: «Cet usage, quoiqu'il ne soit pas encore universel, est du moins très-général: il est reçu pour les actes et proclamations du Gouvernement; il l'est par le plus grand nombre de ceux qui écrivent et parlent correctement, et l'on peut dire que c'est aujourd'hui le bon usage. > Si une telle décision avoit besoin d'être appuyée des noms des littérateurs et savans distingués qui la prirent, je dirois que la commission étoit composée de douze membres, choisis, au nombre de quatre, dans les trois classes qui composoient alors l'institut; le président même de cette compagnie savante étoit chargée de présider la commission, qui avoit pour vice-président M. Daunou, et pour secrétaires MM. Delambre et Andrieux. ¶ C'est en cet état de choses qu'après un usage devenu encore plus constant, l'académie a décidé que, dans la nouvelle édition de son Dictionnaire, elle adopteroit cette orthographe.»

Voilà qui remet à leur juste place les propos tenus par des auteurs comme Girault-Duvivier, Julien Tell, etc.

Je ne peux développer cette question dans ce prospectus. En effet, il faut savoir qu'avant la graphie ai, il y a eu oe^3 , e^4 , etc. Une dernière remarque toutefois. Au mot diphtonque de l'Encyclopédie Diderot et d'Alembert, César Chesneau, sieur Dumarsais ou Du Marsais, reproche à Voltaire le changement de o en a en ces termes : la combinaison « ai [n'est pas] plus propre que oi à représenter le son de l'è. Si vous avez à réformer oi dans les mots où il se prononce e, mettez e: autrement, c'est réformer un abus par un plus grand, & c'est pécher contre l'analogie. Si l'on écrit *François*, *j'avois*, c'est que nos peres prononçoient *François*, *j'a*vois; mais on n'a jamais prononcé Français en faisant entendre l'a & l'i. En un mot, si l'on vouloit une réforme, il falloit plûtôt la tirer de procès, succès; très, auprès, dès, &c. que de se régler sur palais, & sur un petit nombre de mots pareils qu'on écrit par ai, par la raison de l'étymologie palatium, & par ce que telle étoit la prononciation de nos peres; prononciation qui fe conserve encore, non-feulement dans les autres langues vulgaires, mais même dans quelques-unes de nos provinces. [...] Observons en passant que les Grecs ont fait usage de cette diphtongue ai, au commencement, au milieu, & à la fin de plusieurs mots, tant dans les noms que dans les verbes: les Latins au contraire ne s'en font guere fervis que dans l'interjection ai, ou dans quelques mots tirés du Grec. [...].»

Ainsi, il eut été plus logique d'écrire *Francès* que *Français*, graphie qui fut autrefois en usage ⁵, ce que Voltaire n'ignorait pas. À un contempo-

soient la science et la renommée de certains écrivains, elles ne peuvent pas faire qu'une chose fausse soit vraie. Dans le français, la grande pierre >

d'achoppement, la grande cause de discorde, était, à cette époque, la diphtongue oi, qui avait deux valeurs différentes, celle de oè dans roi, loi, exploit, prononcés roè, loè, exploèt, et celle de è, toute récente et encore contestée, dans j'avois, je devois, je faisois, prononcés j'avès, je devès, je faisès. Ajoutons que quelques autres mots tels que François, Anglois, Polonois, avaient le son è, tandis que l'on continuait à dire Genoès, Danoès. La valeur è de oi n'étant admise à Paris que depuis peu de temps, on la croyait nouvelle en France et apportée par des étrangers, et c'est en cela que consiste l'erreur. Ce son è avait au contraire toujours existé dans la prononciation, comme dans l'orthographe du gaulois, du provençal et du vieux français, et c'était par corruption qu'on en était arrivé à oè. ¶ Page 478: Cependant Henri Estienne soutient qu'avant l'arrivée de Catherine de Médicis en France, la diphtongue oi ne s'était jamais prononcée autrement que oè. Théodore de Bèze a employé le latin pour nous faire connaître son opinion, qui est la même que celle d'Estienne. Page 479: Si Théodore de Bèze avait remonté à la source, il aurait vu que Francès, Anglès, était la véritable prononciation dans les siècles antérieurs. et il ne se serait pas avisé de la faire venir des Italiens, qui, au contraire, la tenaient eux-mêmes des Provençaux. ¶ Au XIIe s. on prononçait francès ainsi qu'on peut le constater dans ces vers composés en langue provençale par l'empereur Frédéric Ier: Plas mi Cavalier Francès, // E la Donna Catalana, // E l'ouvrar del Ginoès, // E la Cour de Castelana, // Lou cantar Prouvençalès, // E la danza Arragonnès, // E la perla Juliana; // Las mans e cara d'Anglès, // E lou donzel de Thoscana (dans BÉRENGER L.-P. [1749-1822], Les soirées provençales, ou Lettres de M. Bérenger écrites à ses amis pendant ses voyages dans sa patrie, 3e éd., Paris, Durey, 1819, tome 1er, page 252).

- 1. «à cause que», expression fort employée jusqu'au 18° siècle, est considérée aujourd'hui comme vieillie et précieuse.
- 2. Gak Vladimir Grigor'evič, *L'Orthographe du français: essai de description théorique et pratique*; édition française établie par l'auteur et Irène Vildé-Lot sur la 2^e édition russe; Avant-propos de Nina Catach, Paris, Selaf, 1976, «Avant-propos», p. 8.

rain qui l'a questionné à ce sujet, il a répondu (je cite de mémoire) : « J'ai préféré *ai* à è à cause que ¹ certains ne mettent pas les accents lorsqu'ils écrivent. » Cette négligence est toujours d'actualité. Et pourtant : « En ajoutant un accent à une lettre [écrivait en 1966 V.G. Gak à N. Catach], on n'en change pas seulement l'aspect : sa valeur sémiotique s'en trouve modifiée, car on modifie le rapport même entre le signifiant et le signifié. C'est le système qui change...². » Pourquoi pas. Mais cela suppose une réforme complète du système graphique du français. Alors!

Autrefois on prononçait et on écrivait *roy* et *royne*, aujourd'hui, *roi* et *reine*. Ce changement de graphie m'amène tout naturellement à évoquer la question de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, qui occupe bien des esprits à notre époque.

Dans « Faits et aperçus. Jeux de philologues » (Revue Bleue, nº 10, 11 mars 1905, p. 319-320), Jacques Lux rapporte cette délicieuse histoire du début du 20^e siècle: «MM. les Philologues sont les hommes les plus importants de France. Une anomalie apparaît-elle dans l'écriture ou la diction? Vite on consulte ces Arbitres du Goût! Et leur science courtoise s'épanche en déclarations diverses et profondes. ¶ Récemment, on s'en souvient, fut fondée, sur l'initiative d'une élégante revue mondaine, la Vie Heureuse, une Académie féminine. La gracieuse assemblée décerna un prix à l'une de nos plus brillantes romancières. Puis — que faire en une Académie, à moins que l'on ne songe..... au dictionnaire — elle souhaita combler une lacune de notre langue, en même temps qu'effacer l'une des inégalités les plus criantes dont souffre la Femme: elle ambitionna, dis-je, de créer un mot qui, analogue à auteur, consacré aux écrivains hommes, désignât exclusivement les femmes de lettres. ¶ Il convenait naturellement d'être habilité par l'assentiment d'un Philologue. On en référa à l'un des plus estimés quoique des plus jeunes d'entre eux, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut. ¶ M. Antoine Thomas s'exprima en termes fort congrus : «Les mots savants (c'est-à-dire calqués artificiellement sur le latin), dit-il, qui se terminent en teur (latin tor), ne comportent qu'une seule forme de féminin, à savoir — trice (calquée sur la désinence correspondante du latin — trix, tricis, etc.). ¶ Acteur, Admirateur, Protecteur, etc., font, de l'aveu de tous, Actrice, Admiratrice, Protectrice, etc... ¶ Donc, il faut dire une Autrice, comme certains écrivains l'ont fait dès le xvie siècle; le dictionnaire de Cotgrave publié en 1611 donne Authrice comme féminin de Autheur, et Autrice se trouve dans le Mercure de France de juin 1726 >. ¶ C'était là une déduction experte; il eût été sage de s'y tenir. Mais un zèle néfaste fit que l'on interrogeât aussi M. Rémy de Gourmont. ¶ L'original érudit prononça: «Sans doute la forme en ice fut jadis adoptée pour féminiser les mots en eur. Et il est bien vrai que le Mercure de France de 1726 contient une pièce de vers, ornée du mot Autrice. Mais, ne nous y trompons point, c'était là une innovation. Si le mot *Auteur* avait été pourvu anciennement d'un féminin, il aurait sans doute donné Auteresse, comme Enchanteur, Enchanteresse, Défendeur, Défenderesse, Chasseur, Chasseresse, etc. Le premier féminin de *Menteur* a été *Menteresse*. ¶ Les mots en esse ne sont pas tombés en désuétude, puisque Poétesse, qui remonte au moins à 1640, vit encore et que Peintresse est nouvellement né. ¶ Disons donc Auteresse qui représente la pure tradition et a de nombreux analogues.> ¶ Cruel dilemme! Qui croire, qui suivre, de M. Antoine Thomas ou de M. Rémy de Gourmont? Un troisième Philologue, il faut l'avouer, pouvait seul résoudre le litige. On sollicita la science intrépide de M. Louis Havet.

(Autrice, déclara ce savant, exigerait trop de connaissance d'un latin, faux d'ailleurs au point de vue du sens. Auteresse, ne rappellerait pas un verbe, comme font Chasseresse, Enchanteresse, Pécheresse. ¶ C'est Autoresse qu'il faut dire, puisque l'on dit *Doctoresse*; même utilité moderne, formation claire, existe d'ailleurs en anglais. > ¶ Et, qui l'eût cru? M. Michel Bréal opina de même... s'il est permis de juger péremptoires ces lignes d'une ironie narquoise: Disons Autoresse. Cela n'est pas très séduisant, mais l'accueil un peu froid vient plutôt des préjugés du grand public contre la femme auteur, que des défauts du mot en lui-même. Authoress s'est fait adopter en Angleterre. ¶ Il suffira que des femmes de lettres d'un *vrai* mérite littéraire et *sans* prétentions consentent à le porter et à s'en parer ... condition évidemment toute simple! ¶ On conçoit quel trouble ces réponses, chacune si persuasive, et toutes si contradictoires, jetèrent dans l'esprit des Académiciennes. ¶ Il fut résolu que ces perplexités seraient soumises à M. Salomon Reinach. ¶ (Autoresse, s'écria le maître, ne serait qu'un emprunt à l'anglais, avec suppression de l'h; emprunt non suffisamment autorisé par le néologisme Doctoresse, qui ne semble pas destiné à prévaloir. ¶ La forme Auteresse est également à rejeter, car elle n'est pas euphonique. ¶ Je leur préfère Autrice: 1º parce que l'on a déjà *Fautrice*; 2º parce que les Italiens disent *Autrice*; 3º parce que le latin Auctrix, féminin d'Auctor, se rencontre à la fin du 11e siècle après Jésus-Christ. Mais, ajouta M. Salomon Reinach, il est une autre forme admissible, c'est Auteuse, par analogie avec Danseuse, Chauffeuse, Coiffeuse. ¶ Elle offre, il est vrai, cet inconvénient que le suffixe euse implique, je ne sais pourquoi, une nuance de dédain. C'est ainsi qu'une Chanteuse n'est pas aussi estimée qu'une Cantatrice. On a même proposé est-ce Théodore de Banville ou Coppée? — d'écrire en poésie Blanchisseresse, parce que Blanchisseuse n'a pas assez grand air. Mais la tendance populaire favorise les mots en euse. ¶ Le 11e siècle après Jésus-Christ! Le latin! L'anglais! Le vieux français! L'argot! Autrice! Auteresse! Autoresse! Auteuse¹! Quel luxe d'arguments! Quelle abondance de termes! Quel chaos d'érudition! ¶ Une suprême inspiration vint heureusement conforter les esprits confondus des aimables enquêteuses : recourir au savant Directeur de l'Ecole des Chartes, à M. Paul Meyer! Sans doute sa coutumière témérité créerait-elle un mot neuf. Et à cet état nouveau de femme de lettres, ne faut-il pas un vocable inédit?

Surprise! Réformiste entre tous, M. Paul Meyer fut, cette fois, contre tous conservateur! ¶ Je crois qu'on peut se contenter de Femme auteur. Les autres formes proposées, Autrice, Auteresse, quoique assez légitimes en ellesmêmes, auront peine à se faire accepter. On est bien obligé de dire Femme-écrivain, car Écrivaine déplairait. ¶ L'effarement causé par de si discordantes professions n'est point encore dissipé... On n'osa pas, dois-je l'avouer, consulter d'autres Philologues... En sa séance mémorable du 2 mars, l'Académie de la *Vie Heureuse* se refusa à créer un mot nouveau, pour désigner les femmes-auteurs. — Craignit-elle d'ameuter contre elles les véhémences des Philologues? Ou est-ce la malignité publique qu'elle suspecta de vouloir se saisir de l'ingénieux vocable pour qualifier les travers des femmes de lettres? ¶ Quelles qu'en soient les raisons, louangeons cette réserve. C'est au peuple, en effet, à polir et enrichir la langue. Ce faisant, il se soucie peu, je m'en doute, du siècle de Louis XIV, du Moyen Age, de Jules César et moins encore d'Aristote²! Mais il obéit à des exigences spontanées et aux lois naturelles de développement de la langue. ¶ Sous prétexte d'amendements, il ne la déforme,

1. «AUTEUR. Le mot n'a pratiquement pas de féminin en français d'Europe: auteuresse (av. 1921), autoresse et authoress (1867, chez Taine, anglicisme), ni autrice, plus régulier et ancien, ne sont usuels. Les Québécois utilisent en revanche la forme analogique auteure (REY Alain [...], Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Le Robert, 1998).»

2. «Pour moi, disait Vaugelas, je révère la vénérable Antiquité et les sentiments des doctes; mais, d'autre part, je ne puis que je ne me rende à cette raison invincible, qui veut que chaque langue soit maîtresse chez soi, surtout dans un empire florissant et une monarchie prédominante et auguste comme est celle de la France (C.-A. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française, Nouveaux Lundis, t. VI, article sur Vaugelas, Paris, 1883, p. 378-379. » Corneille, Ronsard, etc., ont également affirmé les droits de notre langue à une orthographie qui lui soit propre.

- 1. On dit aussi chasseuse (Lexis).
- 2. « Postérieur est substantivé dans le langage familier pour désigner l'arrièretrain (1566), sens rare avant 1798 mais usuel depuis (on a dit aussi les postères n.f. pl. (les fesses) (REY Alain..., Dictionnaire historique..., 1998).»
- 3. *Postères*: «Dans l'ancien style burlesque, le derrière (Littré).»
- 4. REY Alain..., Dictionnaire historique de la langue française, Paris, 1998.
- 5 Les chrétiens orthodoxes préfèrent utiliser le mot *liturgie*, dont le sens étymologique (service de Dieu, du culte...) est moins restrictif que celui de *messe* (congé après un office, renvoi des fidèles...).
- 6. *Enquêtrice* tend pourtant à être utilisé par les professionnels de la publicité.
- 7. «Une variante doctrice, attestée en 1695 dans une traduction de l'italien, est rarement attestée au XIX^e s. (Balzac, Mérimée). La forme irrégulière docteure est employée au Québec par souci de féminisation comme professeure, etc.).» (REY A., Dict. hist. de la lang. fr., 1998.)
- 8. Nos pères ne formaient pas les mots au hasard, selon l'humeur du moment: «La formation populaire des mots en français est le résultat d'une altération phonétique qui s'est produite d'une manière lente, mais régulière, par l'action de trois principales causes, savoir: le rythme, l'analogie et l'accent tonique (AYER C., Grammaire comparée de la Langue française, 4° édit. Ouvr. recomm. par le ministère de l'Instr. publ. en France pour l'agrég. de grammaire. Bâle, Genève & Lyon, H. Georg; Paris, Ch. Bonani & G. Fischbacher, 1885, page 19). »
- 9. «Le féminin notairesse n.f. (1841), formé en remplacement de notaresse (1730-1765), désignait la femme d'un notaire (REY Alain..., Dictionnaire historique de la langue française, 1998).»
- 10. Amatrice existe depuis le 16e siècle. (Brantôme). «Le mot est devenu rare (on dit plutôt elle est amateur) et la forme régionale amateuse ne s'est pas implantée (REY Alain..., Diét. histor. de la lang. fr., 1998).»
- 11. « Cheffesse n. f., tentative pour donner un féminin à chef (av. 1867), n'a pas eu de succès, alors que la chef (xxe s.) reçoit des applications spéciales (Rey Alain, Diet. hist. de la lang. fr., >

ni ne la mutile. ¶ Les réformes des Philologues?... Ce sont là Jeux de Princes!»

Ainsi, pour Salomon Reinach, la forme auteresse... ne serait pas euphonique, et le néologisme doctoresse ne semble pas destiné à prévaloir. Curieusement, doctoresse fit son entrée dans le Dictionnaire de l'Académie en 1932-1935. Quant aux mots qui se terminent en -esse, ils ne manquent pas: chasseresse¹, comtesse, défenderesse, duchesse, enchanteresse, maîtresse, pécheresse, peintresse (ironique), poétesse, prêtresse, princesse..., sans oublier abbesse, supérieure d'un monastère de Filles qui, ô comble, «a droit de porter la crosse (Académie, 1694) ». Il y a plus ennuyeux. Dorénavant, sur quoi va-t-on s'asseoir? Sur les fesses? Non pas, c'est caca, et puis ce n'est pas euphonique: il est vrai qu'en cet endroit les bruits sont rarement mélodieux! Sur les naches (nages), ce mot n'est plus usité. Sur le cul: ce « mot [est] jugé grossier, vulgaire, ainsi que la plupart des expressions dans lesquelles il se trouve (Lexis) ». Sur le derrière: cette expression est jugée familière par les puristes. Quant à derjo, derge et derch, ce n'est même pas la peine d'y penser. Sur le postérieur: familier 2. Sur les postères: burlesque³. Sur l'arrière-train: populaire. Le fondement peut-être: familier pour le Lexis, « le sens figuré de ‹ fesses, anus ›, devenu rare, constitue un euphémisme pour cul (comme derrière) 4. »... Je le redemande, désormais, sur quoi va-t-on pouvoir s'asseoir? Après cela, certains trouvent convenable d'aller à la messe⁵, quand d'autres vont au mess (de l'ancien français mes, mets, et non de l'anglais)!!!

«Il suffira que des femmes de lettres d'un *vrai* mérite littéraire et *sans* prétentions…» Mesdames et mademoiselles les «autoresses», voilà qui vous condamnent à l'excellence!

De nos jours, qu'en est-il de la féminisation? Dans une note du 4 février 1999, le service du *Dictionnaire* de l'Académie rappelle que « L'Académie française n'entend nullement rompre avec la tradition de féminisation des noms de métiers et fonctions. C'est ainsi qu'elle faisait accueil dans la huitième édition de son Dictionnaire (1935) à artisane et à postière, à aviatrice et à pharmacienne, à compositrice, éditrice, exploratrice... Dans la neuvième édition, en cours de publication, figurent, parmi des dizaines d'autres, banquière, benjamine, championne... Ces mots sont entrés tout naturellement dans l'usage, portés par des œuvres et non prescrits par décret. L'Académie, se fondant sur l'usage, n'a aucune raison de rejeter des termes utiles et bien formés. Mais, conformément à sa mission, défendant l'esprit de la langue et les règles qui président à l'enrichissement du vocabulaire, elle rejette un esprit de système qui tend à imposer des formes barbares ou ridicules. Enquêteuse est bon, enquêtrice⁶ est mauvais. Jamais la langue n'a produit d'elle-même des termes tels que docteure7 ou auteure: il s'agit là des lubies d'infimes minorités influentes. ¶ Quand bien même un mot serait correctement formé, il peut cependant ne pas trouver sa place dans l'usage⁸. Certains suffixes, d'abord, ont cessé d'être productifs: ainsi, la finale en -esse est tombée en désuétude, de telle sorte que notairesse ne s'emploie plus guère que de façon plaisante, et que doctoresse est en train de sortir de l'usage. Voyez aussi amatrice 10. Ce féminin serait à amateur ce qu'institutrice est à instituteur; Littré jugeait amatrice bon et utile, mais il remarquait: Ce mot s'emploie difficilement à cause du bas calembour qu'il suscite. Bas calembours et plaisanteries de caserne, voilà des choses à quoi il faut songer avant d'inventer des sapeuses-pompières ou des cheffesses 11. »

Ainsi, pour nos académiciens, «jamais la langue [n'aurait] produit

1998). » Dans mes études critiques, j'ai cité le cas d'une personne qui avait LECON pour patyronyme. Les magistrats chargés de modifier la graphie de son nom ne se sont guère fatigués et lui ont imposé Leçon. Cela n'évite ni les calembours ni les plaisanteries de caserne, mais c'est un mieux. Malheureusement, les signes diacritiques ne sont pas du goût de tout le monde et, comme l'a fait remarquer Voltaire, sont purement et simplement négligés par des usagers. Au temps où les cartes d'identité étaient réalisées avec une machine à écrire, Leçon redevenait Lecon. Certains préposés de l'état civil, plus réfléchis, composaient Leçon, d'autres LEçON. Ce n'était certes pas très beau, mais la graphie, au moins, était respectée. N'en déplaise à ceux qui ont la fâcheuse habitude de parler sans réfléchir ou qui croient tout savoir, changer, supprimer, ajouter ou intervertir une lettre dans un patronyme, voire un prénom, peut parfois coûter la vie. Sans compter les tracasseries, notamment administratives, qui peuvent en résulter. J'en parle en connaissance de cause.

1. Le Mistère du Viel Testament, publié, avec introduction, notes et glossaire, par le Baron James de Rothschild, 6 vol., Paris, Librairie de Firmin Didot et Cie, 1878-1891. Cette nouvelle édition a été faite d'après: [A] Le mistere du viel testamét par persónages ioue a paris historie Et imprime nouuellement audit lieu auquel sont cótenus les misteres cy apres declairez. – [À la fin:] Cy finist le viel testamét per [sic] personnaiges ioue a paris Et imprime nouuellement audit lieu Par maistre Pierre le dru pour Iehan petit libraire iure de luniuersite de paris demourant en la rue saîct iaques a lenseigne du lion dargent; [ou pour Geoffray de Marnef libraire iure de luniuersité de paris demourant en la rue sainct iaques a lenseigne du pellican]. S. d. [vers 1500]. [B] Par la veufue feu iehan trepperel. Et iehan iehanot Libraire et imprimeur. Demourant En la rue neufue nostre dame A lenseigne de lescu de France. [C, édition revue et corrigée]: Le tresexcellét (saint mystere du vieil testament par personnages, ouquel sont contenues les hystoires de la bible. Reueu et corrige de nouueau, et imprime auecques les figures pour plus facille intelligence nouuellement imprime a Paris C Lan mil cinq cens quarante et deux. On les vend a Paris en la rue sainct Iacques a lymage sainct Martin par Viuant gaultherot; [Ou: On les vend a Paris en la grant salle du Palays au premier pillier par Charles langellier; - ou: On les vend a Paris au palais en la gallerie par ou on va a la Chancellerie. par Vincent Sertenas; – ou: On les vend a Paris au clos Bruneau par Guillaume le bret]. — € Fin du viel

des termes tels que docteure ou auteure »? Pourtant, dans Le Mistére du Viel Testament 1 (vers 1500), on peut lire (vers 12865 à 12874): «REBECQUE [Rebecca]: Dieu soit loué de ceste heure // Que j'ay esté inventeure, // Premiére procurateure // De ce fait et conducteure! // Soit aussi bonté divine // Louée, qui la facteure // En est et mediateure // Et finalle parfacteure, // Qui m'a faicte promoteure, // De mouvoir chose si digne 2! » (Je n'ai pas pris le temps de chercher d'autres exemples dans la langue de nos pères.)

S'il est exact que la forme féminine des noms se terminant par -teur s'est traduit par -trice (animateur/animatrice, conservateur/conservatrice) ou par -teuse (acheteur/acheteuse, batteur/batteuse), «l'usage contemporain a tendance à privilégier la forme épicène pour certains termes dont la forme régulière en -trice est par ailleurs attestée, ex.: une sculptrice, mais aussi une sculpteur(e)³.» Quant aux noms se terminant par -eur, la forme féminine se termine soit par -euse (chercheur/chercheuse, entraîneur/entraîneuse...), soit par -esse (langage juridique: défendeur/défenderesse...). «Les noms issus de comparatifs latins ont [toutefois] un féminin régulier en -eure: une prieure, une supérieure⁴.»

Cela dit, je ne vois pas pourquoi les auteurs précités veulent qu'entrepreneuse (cf. Lexis, Dictionnaire historique de la langue française, etc.) devienne entrepreneure. Professeur, lui, a donné professeuse, professoresse, l'abréviation prof (masculin et féminin). En quoi une professeur(e) est préférable? Quant au correct instituteur/institutrice, pourquoi l'Administration française l'a remplacé par professeur d'école (1991)!!!

Maintenant, que pensent nos (immortels) des féminins autrice, auteresse, auteuresse, autoresse, auteuse?

À côté des doctes, il y a les comiques: «La règle générale de formation du féminin (ajouter *e* au masculin, comme dans *rouquin/rouquine*) *est battue en brèche* par [...]: un loup/une loupe; un port/une porte; un pont/une ponte; un pair/une paire; un frais/une fraise; un patin/une patine; un gland/une glande; un lézard vert/une lézarde verte...; un vent/une vente ⁵.»

Voilà bien longtemps que le familier *rouquin* fait *rouquine* au féminin (1885). Quant aux autres exemples invoqués pour soi-disant « battre en brèche » la formation du féminin en *e*, je ne pense pas qu'il y a lieu de s'attarder. Un exemple toutefois: le mot *pont* « construction reliant deux points, séparés par une dépression, passerelle » (1080), n'a jamais eu besoin de féminin que je sache. Quant au mot *ponte*, il existe depuis longtemps, tant au masculin (un *ponte*, de *ponter*, est familièrement un personnage important, ou, de *pont*, un joueur qui joue au baccara, à la roulette, etc.) qu'au féminin (la *ponte* d'un œuf). Comparons ce qui est comparable.

testament par personnages, reueu et corrige oultre la precedête impression, Nouuellement imprime a Paris par Iehan Real Lan mil cinq cens quarente et deux.

- 2. Dans l'édition [B] de la veuve de Jean Trepperel, toutes les rimes en *-eure* de ce couplet sont réunies par une accolade et notées *faulx*. Dans l'édition [C] de Jean Real (1542), la finale en *-eure* est transformée en *-euse*: *inventeuse*, etc. En quoi est-ce plus élégant? plus français?
- 3. BECQUER Annie, CERQUIGLINI Bernard, CHOLEWKA Nicole, COUTIER Martine, FRÉCHER Josette, MATHIEU Marie-Josèphe, Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, Paris, La documentation Française, 1999, p. 25.
- 4. BECQUER Annie, CERQUIGLINI Bernard..., Femme..., Paris, 1999, p. 24.
- 5. En pareil cas, par charité, je nomme rarement les auteurs que je cite.

Autrice, auteresse, auteuresse, auteure, autoresse, auteuse, écrivaine, femme auteur, femme-écrivain... Point de suspension, car j'avoue ne pas avoir pris le temps de rechercher d'autres exemples. Jacques Lux a raison: Quel luxe d'arguments! Quelle abondance de termes! Quel chaos d'érudition! C'est que, comme la mode, le réputé bon usage varie d'une époque à l'autre, ce que Montaigne faisait déjà remarquer en son temps: «La mode pour le Français est une manie qui tourneboule l'entendement, et il n'y a si fin entre nous qui ne se laisse embabouiner par elle et esblouir tant les yeux internes que les externes insensiblement.»

Après avoir observé que les réticences des opposants à la féminisation sont avant tout d'ordre psychologique et socioculturel, les auteurs de Femme, j'écris ton nom... étudient les objections qui reviennent régulièrement: l'homonymie, l'euphonie, la dévalorisation et la question du neutre. En fait, chacun de nous est concerné par ces critiques. Exemples. Homonymie: ils citent l'Académie « qui donne à marmot « petit garçon » le féminin marmotte (petite fille), alors que marmotte désigne aussi le petit rongeur à la fourrure recherchée, une malle formée de deux parties qui s'emboitent l'une dans l'autre, ainsi qu'une variété de bigarreau très foncé (la marmotte de l'Yonne) (p. 30). » Euphonie 1: «le terme maïeuticien, forgé par l'Académie française pour désigner les hommes qui, à partir des années 80, ont opté pour la profession de sagefemme, a immédiatement entrainé sa déformation plaisante en «mailloticien» (p. 32). » Dévalorisation : ils citent l'Est Républicain du 5 juillet 1998, où « la directrice d'un organisme de mesures scientifiques déclare vouloir être appelée directeur, et non pas directrice: directrice a un petit côté directrice d'école, un peu institutrice > - ce qui est assez méprisant à l'égard de ces membres de l'Éducation nationale. Ce n'est pas une réaction isolée (p. 32). » Ils ajoutent p. 33 : «Le prestige du masculin prôné par Vaugelas qui déclare en 1697 : cla forme masculine a prépondérance sur le féminin parce que plus noble, pèse lourd dans les consciences, et pourtant, comme le souligne Albert Dauzat déjà en 1955² : « la femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là-même un complexe d'infériorité qui contredit ses revendications légitimes. Dérober son sexe derrière le genre adverse, c'est le trahir . Dire «madame le docteur, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle, dont le masculin est l'expression grammaticale). ¶ À Madame de Genlis qui, à la fin du XVIIIe s., exigeait d'être appelée (gouverneur) au lieu de (gouvernante des enfants dont elle avait la charge, nous préférons opposer Sœur Hildegarde de Nitzeler qui publia en l'an IX de la République son Recueil de recettes et de secrets expérimentés, et dont les titres figurent ainsi sur la page de garde de l'ouvrage : «Ancienne Pharmacienne de l'Hôpital Militaire de Nanci, actuellement Œconome et Directrice de l'Hôpital Civil et Militaire de Pont-à-Mousson >. » Le neutre enfin : « Rappelons par ailleurs que la langue latine utilisait le neutre pour désigner les objets, ou des êtres (incomplètement humains) (le nourrisson ou l'esclave), mais pas pour désigner les humains. Le français, sans neutre, n'est donc pas déficient par rapport au latin, en ce qui concerne la question des animés humains (p. 35, n. 9).»

Devons-nous comprendre que ni le nourrisson ni l'esclave n'ont de sexe? Quant à «incomplètement humain », même avec des guillemets! Dans le style, la suite de la note du service du *Dictionnaire* de l'Académie est particulièrement révélatrice: «Sur le fond: on a toujours dit la *reine* comme le *roi*. Certes, à l'instar des Latins qui disaient *regina* comme

- 1. L'euphonie, du bas latin euphonia «douceur de prononciation», désigne l'harmonie des sons dans les syllabes d'un mot, dans les mots d'une phrase. Dès l'origine, l'euphonie a joué un rôle important dans la formation du français. Des auteurs affirment même que c'est en grande partie cette euphonie qui distingue le français des autres langues.
- 2. Dauzat Albert, *Le Guide du bon usage*, Paris, Delagrave, 1955, p. 99-100.

être et avoir 17

- 1. «Comment voulez-vous gouverner un pays où l'on trouve plus de trois cents sortes de camemberts (Charles de Gaulle)!» Lorsque Jacques Chirac a dit que la France était ingouvernable, des démagogues lui ont fait remarquer que cela ne se disait pas en politique! C'est que dans un pays comme le nôtre, il est préférable d'avoir le sens de la formule. Pour Napoléon I^{er}, à qui nous devons nos institutions (Maximes de guerre et Pensées, Paris, J. Dumaine, 1863), «il ne peut y avoir de république en France: les républicains de bonne foi sont des idiots, les autres des intrigants (348, p. 289). » – «La France est le pays où les chefs ont le moins d'influence: s'appuyer sur eux, c'est bâtir sur le sable. On ne fait de grandes choses en France qu'en s'appuyant sur les masses; d'ailleurs, un gouvernement doit aller chercher son appui là où il est. Il y a des lois morales aussi impérieuses que des lois physiques (182, p. 256). » Etc.
- 2. Réalisme. «Le mot, créé en philosophie (dans le cadre kantien), désigne la position selon laquelle la réalité du monde extérieur existe indépendamment de nos efforts pour le connaître, en opposition à idéalisme et à spiritualisme, spécialement en référence aux doctrines dénommées conceptualisme, nominalisme (1829, pour la scolastique médiévale), formalisme selon les époques. » (Rey A., Dictionnaire historique de la langue française, 1998.)
- 3. Le nominaliste (1590) et le nominalisme (av. 1739), «s'appliquent à plusieurs doctrines selon lesquelles les idées générales n'ont d'existence que dans les noms dont ils sont les signes, et plus spécialement à celle de Guillaume d'Ockham au xive siècle. Les deux mots sont aussi employés dans le cadre du débat scientifique moderne (xxe s.).» (Rey A., Dictionnaire historique de la langue française, 1998.))
- 4. Upinsky A.-A., *ouvr. cit.*, Paris, 1991, p. 209-210.
- 5. Confucius: «La confusion des mots entraîne la confusion des idées; la confusion des idées entraîne le mensonge et la malversation.» Raison pour laquelle «[s'il avait été] chargé de gouverner, [il aurait commencé] par rétablir le sens des mots.»
- 6. HIRSH S. R., Commentaire du rav S. R. Hirsh sur le Pentateuque. Tome 1: Beréchith—Genèse, [...], Jérusalem, Éditions Kountrass, 1995. Ch. 11, v. 7: «Allons, descendons, ainsi leur langue s'y flétrira, de sorte que l'un ne comprendra plus la langue de l'autre» (p. 306).

rex. Mais ce point mérite réflexion: la personne et le corps même du souverain, sacrés, n'étaient pas dissociés de sa fonction; ni notre président ni nos ministres ne touchent les écrouelles. La société féodale était toute faite de relations de dépendance personnelles; nous sommes en principe régis par des relations juridiques abstraites.»

Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, ne dit pas autre chose: « Dans l'ancien système, la société est essentiellement gouvernée par des hommes; dans le nouveau, elle n'est plus gouvernée que par des principes. » Quant aux dirigeants de nos sociétés démocratico-ploutocratiques, il y a bien longtemps qu'ils n'ont plus rien de sacré, et ne sont plus en mesure de « toucher les écrouelles ». D'ailleurs, sont-ils encore en mesure de gouverner¹?

Abstraction! Le mot est lâché. Dans la société moderne, l'homme n'est plus considéré comme un être concret, fait de chair et de sang, mais comme un numéro (« c'est un sacré numéro », « c'est un zéro », « il est nul », « gare à ton matricule », etc.). Il n'est pas jusque dans nos rencontres où nous échangeons nos « coordonnées » respectives. Pour Napoléon I^{er}, auteur du Code civil : « les hommes sont comme des chiffres, ils n'acquièrent de valeur que par leur position » ; « j'ai cent mille hommes de rente »... Dans le monde de l'abstraction, la quête n'est pas le spirituel, mais bien le pouvoir.

De tout temps, l'homme est partagé entre l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie (Pascal), le réalisme 2 et le nominalisme 3, etc. «Le réaliste gagne de l'argent [à la sueur de son front]; le nominaliste fait de l'argent [de nos jours l'argent est plus rémunérateur que le travail]. – Le réaliste est homme de parole et de coutume, tandis que le nominaliste est l'homme de l'écrit, de la loi et du contrat. – Pour le réaliste, c'est le droit qui fait la loi; pour le nominaliste, c'est la loi qui fait le droit. – Pour le réaliste, c'est la réalité qui fait la connaissance; pour le nominaliste, c'est la science qui façonne la réalité [Marx: «le monde n'est plus à comprendre, il est à transformer »]. ¶ Cette confrontation pathétique entre les deux versants de l'esprit humain – le nominalisme et le réalisme – n'a jamais cessé. Elle ne cessera jamais car elle tient à la structure même de notre esprit et de notre volonté. Nul domaine n'échappe à sa division. [...] même la justice est séparée en deux par la Loi et l'Équité! Jamais le langage parlé ne s'identifiera au langage écrit, ni le verbe à la lettre! [...] Le réaliste gagne en vérité ce qu'il perd en efficacité, et le nominaliste perd en vérité ce qu'il gagne en efficacité. 4 » Heureusement pour l'homme, il est possible de concilier toutes ces paires d'opposés. C'est du moins ce qu'enseignent les Sages, toutes traditions confondues. Pour ceux de la Chine, par exemple, le *yin-yang* n'est pas une opposition absolue et irréductible: c'est une intercommunication rythmique de deux modes rivaux mais complémentaires, qui alternativement possèdent, l'un sur l'autre, la priorité.

Pour comprendre le pourquoi de ces levées de boucliers chaque fois qu'il est question de féminisation (comme de réforme d'ailleurs), il est indispensable de méditer sur le *sens* des mots ⁵.

Ci-dessous, un extrait du commentaire de S. R. Hirsh du verset 7, chapitre 11 de la *Genèse*⁶: « Prenons par exemple dans les langues contemporaines le mot (avoir). L'hébreu ne connaît pas d'expression similaire. (Avoir) renferme la notion de matérialité, d'attachement, *habere*, *avere* en latin: désirer quelque chose dont on dit, lorsqu'on l'a obtenu, qu'on (l'a). Supposons maintenant que tout ce concept fasse défaut, que l'homme

18 ÊTRE ET AVOIR

- 1. Les épîtres de l'apôtre Paul ne sont pas mieux comprises.
- 2. Les meilleurs exégètes, qu'ils soient juifs ou chrétiens, sont d'accord pour reconnaître que l'Adam des origines (*Adam harichon, Adam kadmon...*), créé «mâle et femelle»*, désigne l'espèce et non un être en particulier. Dans le Nouveau Testament, il est dit de Jésus qu'il est le nouvel Adam. La bêtise n'est pas une fatalité.
- * Cette distinction n'étant réalisée qu'au moment de la création de la femme (Ève), J.-F. FROGER & M.-G. MOURET, (Chemins de connaissance, F-04340 Méolans-Revel, Éditions DesIris, 1990) rendent en français zakar ouné-keva par « prégnance et saillance ». (Voir pages 37 et 111 et suivantes.)
- 3. «À ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi-même [c'est-à-dire seul]. Mais s'ils ne peuvent se contenir, qu'ils se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler (1 Co 7,8-9).» «Il y en a qui se sont fait eunuques euxmêmes à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne (Mt 19,12)! À sa façon, Jean ROSTAND (*Pensées d'un biologiste*), ne dit pas autre chose: «Être adulte, c'est être seul.»
- 4. Récemment, des physiciens ont redécouvert que ce que nous prenons pour la réalité n'est en fait que l'information que nous avons sur elle. En d'autres termes, que la réalité n'est qu'une hallucination informationnelle (Poirier Hervé, «Le monde existe-t-il vraiment?», Science & Vie nº 1057, octobre 2005, p. 68-83. Ce n'est pas nouveau. Les Sages de l'Antiquité le savent depuis longtemps. Tout l'enseignement du Bouddha, par exemple, repose sur ce qu'il appelle illusion (le samsāra: «terme sanscrit qui désigne le cycle des existences; l'océan de confusion qui tournoie sans trêve... comme dans un cirque», commentent J.-F. Froger et J.-P. Durand).
- 5. C'est également le cas en hindi (langue fédérale officielle de l'Inde, issue du sanskrit), en romani (langue de tribus nomades, dit aussi bohémien), en swahéli ou swahili (langue bantoue écrite en caractères arabes depuis le xv1e siècle, et diffusée dans toute l'Afrique orientale) et en shimaore (langue bantoue parlée à Mayotte et apparentée au swahili d'Afrique de l'Est), dans les langues berbères, etc.

n'ait à considérer comme sien uniquement ce qui, comme en hébreu, est 17, ce qui est de son ressort. On peut supposer en conséquence que dans une telle langue, les notions de (mien) et de (tien) ne posséderaient nullement notre sens spécifique, et ne pourraient se comprendre que du point de vue de l'affinité des choses avec la personnalité. Le premier qui introduirait le concept de (l'avoir) provoquerait ainsi la plus grande des révolutions, il remplacerait la notion de (justice) par celle de «droit du plus fort», du droit de celui qui «a». De même, dans le cercle plus restreint de la vie familiale, tellement important aux yeux de nos Sages, Adam [Ich] nomma sa femme Icha, ce que nos Sages commentent ainsi: מכאן שנכדא העולם כלשון הקורש (Beréchith Rabba 18,6). Ces deux mots איש et איש [Ich et Icha, homme et hommesse] sont une garantie de l'égalité de l'homme et de la femme ainsi que de leur vocation à se compléter mutuellement. Tant que l'homme et la femme étaient אשה et ave, nul n'avait besoin d'être émancipé par l'autre, ni l'homme par la femme, ni la femme par l'homme. Nul ne pouvait devenir esclave de l'autre, et encore moins devenir dieu ou déesse de l'autre. Nos Sages font remarquer qu'aucune autre langue [?] n'utilise le même radical pour désigner l'homme et la femme (ibid.), aucune [?] n'en possède donc la même conception. Celui qui a changé cette dénomination originelle a fait en sorte qu'un homme en arrive à atteler sa femme à la charrue, et qu'un autre se jette au contraire à ses pieds.»

Qu'on le veuille ou non, la Bible est le texte fondateur de la civilisation occidentale. Le problème avec les textes de ce genre, c'est l'interprétation et l'usage que nous en faisons. Par exemple, la règle grammaticale du masculin qui l'emporte sur le féminin trouve sa justification dans l'interprétation erronée des chapitres 2, 18 à 3, 24 de la Genèse 1. Il n'est pas question que j'en fasse l'exégèse ici, aussi me contenterai-je de dire avec saint Augustin qu'«il y a en chaque homme, un serpent, une Ève et un Adam²». Comprendre que l'homme comme la femme sont en plénitude cet Adam des origines, que donc ils se suffisent à eux-mêmes³, c'est faire une révolution. À supposer qu'on y parvienne, ce serait le paradis sur terre ⁴. Inversement, des présupposés comme : « c'est par la femme que le péché est entré dans le monde», «la femme n'est pas l'égale de l'homme »... ou, par réaction ou démagogie : « la femme est plus intelligente que l'homme, et autres foutaises du même genre, ne peuvent conduire qu'à des rapports conflictuels entre les deux sexes, avec tous les maux qui en résultent. Il est inutile d'inventer un prétendu complexe judéo-chrétien pour justifier nos errements. Seul remède: apprendre à lire, car lire ne consiste pas seulement à reconnaître la forme des mots, mais bien à produire du sens. Pour cela, encore faut-il être sensé. À défaut de quoi, les auteurs de Femme, j'écris ton nom..., pourront faire édition sur édition sans jamais rien changer à ce qu'ils écrivent page 30 : « des réticences existent qui, même si elles mettent en avant des arguments linguistiques comme l'homonymie ou l'euphonie, restent avant tout d'ordre psychologique et socioculturel. » J'ajoute spirituel. Et Voltaire continuera d'avoir raison: «Si Dieu a créé l'homme à son image, l'homme le lui rend bien.»

Dans l'extrait ci-dessus, rav S.R. Hirsh rappelle que l'hébreu biblique ne connaît pas le verbe *avoir*⁵, que « le premier qui introduirait le concept de « l'avoir » provoquerait ainsi la plus grande des révolutions, [remplaçant] la notion de « justice » par celle de « droit du plus fort », du droit de celui qui « a ». » C'est bien ce qui se passe dans nos sociétés démocratico-

être et avoir 19

- 1. Pour bien comprendre ce dont il s'agit, je devrais expliquer ce qu'on entend par péché originel, par péchés capitaux, au nombre de sept dans la tradition occidentale, de huit dans la tradition orientale (voir p. 42, n. 3). Aujourd'hui, les exégètes parlent plus volontiers de maladies de l'âme, de maladies mentales, de maladies spirituelles. Voir Jean-Claude LARCHET, Thérapeutique des maladies spirituelles: une introduction à la tradition ascétique de l'Église orthodoxe, 3e éd., Paris, Cerf, 1997. - Thérapeutique des maladies mentales: l'expérience de l'Orient chrétien des premiers siècles, Paris, Cerf, 1992. Pour d'autres rapports entre la graphie, la psychologie..., voir les publications suivantes: «La Ponctuation», dans Le Discours Psychanalytique, Revue de l'Association Freudienne, nº 18, octobre 1997. Journées de l'association Freudienne Internationale, 14 et 15 juin 1997, Centre Hospitalier Sainte-Anne. -L'Écriture et la psychologie des peuples..., avec la collaboration de Marcel Cohen, Jean Sainte Fare-Garnot, Raymond Bloch, Alphonse Dain... Paris, A. Colin, 1963. Actes de la XXII^e semaine de synthèse, Paris, 3-11 mai 1960, Centre international de synthèse. - Marc-Alain Ouaknin, Bibliothérapie. Lire c'est guérir, Paris, Seuil, 1994. L'auteur traite dans ce livre « du rôle de la lecture et de l'interprétation dans les processus de formation et de maturation psychique, ainsi que des répercussions de la lecture sur nos états d'âme, sur notre santé.» Il montre « comment la lecture et l'interprétation dénouent les nœuds de langage puis les nœuds de l'âme, obstacles à l'épanouissement de la vie et au déploiement de la force créatrice.» Il souligne «l'existence d'une force du livre dont les effets sont préventifs et curatifs; travail d'ouverture qui consiste à rouvrir les mots à leurs sens multiples et éclatés, permettant à chaque individu de sortir de tout enfermement, de toute lassitude, pour s'inventer, vivre et renaître à chaque instant.» ¶ Il montre enfin «le rapport fondamental qui existe entre le livre et le nom (Les mystères de l'alphabet, 1997, p. 357-358).» – Etc. Sans oublier les pratiques comme la graphothérapie, la typothérapie...
- 2. Fabre-d'Olivet, *La Langue hébraïque restituée...*, Paris, L'âge d'homme, 1999, p. 150.
- 3. Upinsky A.-A., *ouvr. cit.*, Paris, 1991, p. 516.
- 4. Volney Constantin François de Chassebœuf (comte de), *Œuvres* de C.-F. Volney, 2^e éd. compl., Paris, Parmentier, 1825-1826. Tome VIII:

ploutocratiques. Cela dit, cette pathologie remonte aux origines 1. Disons qu'aujourd'hui elle se démocratise.

Il est intéressant de constater que certains peuples ont privilégié l'être à l'avoir. Même dans nos sociétés occidentales, pour de nombreux grammairiens il n'y a qu'un seul verbe: le verbe être. Exemples: « Si dans le cours de cette Grammaire, j'ai été forcé pour me faire entendre de parler souvent des verbes au pluriel, il ne faut point croire pour cela que j'aie oublié mon principe fondamental, qu'il n'existe qu'un seul verbe: principe que je crois inébranlable. Les verbes dont j'ai parlé au pluriel n'ont jamais dû s'entendre que des noms pénétrés, et pour ainsi dire verbalisés par le Verbe unique n'on, être-étant, dans lesquels il développe son influence avec plus ou moins de force et d'intensité. Oublions donc les fausses idées que nous aurions pu garder par habitude, d'une foule de verbes existans par eux-mêmes, et revenons à notre principe. In'y a qu'un Verbe². » C'est également l'opinion de ces Messieurs de Port-Royal (1660), du chevalier de Sauseuil (1783), de Condillac (1798), de A. Magin (1803), de M. P. Poitevin (1856), etc.

Quoiqu'il en soit, «écartelé entre sa soif de *vérité* et son appétit de *pouvoir*, ces deux pôles de l'âme humaine, tout homme, à un moment ou à un autre, doit choisir son camp et conjuger sa vie avec le verbe *être* ou le verbe *avoir*³.»

C.-F. Volney écrit dans *L'hébreu simplifié* ⁴, page 458: « L'hébreu n'a point notre verbe *avoir*, je dirai même qu'il n'a point notre verbe *être*, car le mot HiH (il a été) signifie proprement *il a vécu, il a eu existence*: aussi n'est-il jamais employé à lier l'adjectif au substantif: on n'y dit point *Abner est fort*, mais *Abner fort*, ni *Judith est belle*, mais *Judith belle*, etc. » Cette remarque de Volney me conduit à dire un mot sur le verbe, les temps du verbe et ses règles d'accord.

En hébreu, on peut rencontrer des phrases nominales, c'est-à-dire des phrases sans verbe à un mode personnel (ex.: *Abner fort...*), et des phrases (normales) avec verbe⁵.

En français, le verbe indique essentiellement le temps de l'action (présent, passé, futur); en hébreu, il exprime avant tout l'aspect de l'action. Le temps proprement dit, lui, est secondaire. Il peut-être à l'accompli (l'action est terminée, instantanée ou unique), ou à l'inaccompli (l'action est inachevée, durable ou répétée). Il n'y a donc pas de correspondance entre le système verbal hébreu et le système verbal français, même si l'on traduit souvent l'accompli (appelé aussi parfait ou prétérit) par un temps du passé et l'inaccompli (imparfait ou futur) par un futur.

Est-il nécessaire d'ajouter que les grammairiens français ne sont pas tous d'accord sur le nombre des temps ⁶. Pour certains, il n'y aurait que trois temps, pour d'autres cinq, huit, douze, vingt... Pendant que certains s'étripent à propos de l'imparfait du subjonctif, d'autres militent pour l'usage des temps surcomposés. Etc., etc., etc.

L'Alfabet européen appliqué aux langues asiatiques. Simplification des langues orientales. L'hébreu simplifié par la méthode alfabétique, 1826. L'auteur anonyme de Esquisse d'une langue universelle... (Paris, Ve Dondey-Dupré, 1837), écrit p.1 (n.1): «Volney dit expressément que les Hébreux n'avaient pas de verbe être.» Ce n'est pas ce que dit Volney. Qui plus est, j'ai du mal

croire qu'il ignorait le nom que Dieu a donné à Moïse: «Je suis...»!

- 5. Pour tout ce qui a trait au verbe hébreu, j'ai consulté l'ouvrage de Danielle ELLUL, *Apprendre l'hébreu biblique par les textes*, Paris, Éditions du Cerf, 2003.
- 6. Stendhal rapporte, que la veille de ➤

sa mort, le tribun [Danton] disait de sa grosse voix: «C'est singulier, le verbe *guillotiner* ne peut pas se conjuguer dans tous les temps; on peut bien dire *je serai guillotiné*, tu seras guillotiné, mais on ne peut pas dire: j'ai été guillotiné.»

1. Brunot F. & Bruneau Ch., *Précis...*, Paris, 1949, p. XIII.

- 2. Catach Nina, *L'orthographe*, Paris, PUF, 1997, p. 80.
- 3. Brunot F. & Bruneau Ch., *Précis...*, Paris, 1949, p. 403.

- 4. Brunot F. & Bruneau Ch., *Précis...*, Paris, 1949, p. 398.
- 5. Upinsky A.-A., *ouvr. cit.*, Paris, 1991.

Sans oublier la fameuse règle d'accord du participe passé avec *avoir*, que Marot a imitée de l'italien (*Ép. à ses amis*, vers 1532), et composée en vers à la demande du roi:

Il faut dire en termes parfaits: Dieu en ce monde nous a faits;

Faut dire en paroles parfaites:
Dieu en ce monde les a faites;
Et ne point dire en effet:
Dieu en ce monde les a fait,
Ne nous a fait pareillement,
Mais nous a faits, tout rondement.

Ferdinand Brunot et Charles Bruneau¹ font remarquer que «pour la première fois une règle arbitraire interrompt le développement normal de la langue». Nina Catach la juge diabolique: «On sait que cette (invention du diable) n'est pas (française), ni même latine, mais a été prise de l'italien au xvie siècle (Marot).» Elle ajoute: «On aurait pu faire remarquer que l'accord (la peine que j'ai pris, ou que j'ai prise) n'est pas un point d'orthographe, mais un point de langue, qu'elle [l'Académie] aurait dû enregistrer, puisqu'elle se prétend le (greffier de l'usage). La norme pèse ainsi depuis plus de quatre siècles sur l'usage, sans parvenir à lui imposer ce qui est contraire à son évolution. L'acceptation des deux tournures, qui sont effectivement entendues toutes les deux, est de toute évidence la seule solution raisonnable².»

En fait, cette règle ne s'est véritablement imposée qu'au 17e siècle. F. Brunot et Ch. Bruneau³ note que c'est de cette époque que les fautes de participes « commencent, dans la bonne société parisienne, à déconsidérer un homme ». Ils concluent: « La règle des participes est une règle artificielle, à laquelle les grammairiens logiciens ont attaché, depuis la fin du xVIIIe siècle, une importance excessive. Il est regrettable que l'Université, au xIxe siècle, ait repris cette tradition. Il serait sage de laisser toute liberté à l'usage, qui tend évidemment à considérer le participe construit avec *être* comme un adjectif variable, et le participe construit avec *avoir* comme une forme verbale invariable. »

Comme pour l'accord des participes, l'usage de l'accord du verbe avec le sens de la phrase et son sujet diffère sur de nombreux points avec l'ancien français: «L'erreur des grammairiens modernes a été de vouloir donner des *règles mécaniques* en un cas où le choix de l'écrivain pouvait être dicté par toute une série de considérations très diverses et très délicates ⁴. » Que doit-on privilégier? Le sens ou la forme?

Après avoir rappelé qu'en politique comme en grammaire il y a deux partis – celui du nom et celui du verbe –, A.-A. Upinsky ⁵ étudie pages 183-212: «Comment une question de grammaire peut cacher un enjeu politique. – Quelle est la ligne de fracture de la querelle [du nom et du verbe]? – À quelle occasion la querelle a-t-elle éclaté? – Quel est, à l'origine, le contexte de la querelle. – Quel est le point de vue réaliste sur l'origine du langage, de la connaissance et du pouvoir? – Quel est le point de vue nominaliste sur l'origine de langage, de la connaissance et du pouvoir? – Comment l'opposition du réalisme et du nominalisme touche aux réalités quotidiennes. – Droite et gauche: les deux formes du langage. »

Pour l'auteur, cette querelle éclate, au 11^e siècle, sur la question de la réalité de deux mots du vocabulaire religieux : la *Trinité* et la *Transsub*-

1. Parfois, les intentions sont clairement exprimées. Exemples: le rapport Grégoire, qui demandait l'anéantissement des patois, prévoyait deux niveaux de scolarisation: «un français scolaire basé sur «une nouvelle grammaire», et un (nouveau vocabulaire), réservé à la grande masse, et un français fondé sur la grammaire comparée et la rhétorique, pour les élites bourgeoises (Gérard MAINTENANT, Les Jacobins, Paris, PUF, 1984, p. 111-112). » – «Quand telle commission ministérielle affirme que «Le maître devra tendre à faire découvrir, et ceci dès le cours élémentaire, que certains mots, dans certaines circonstances, n'ont pas besoin d'être compris pour être utilisés). Le matériel pédagogique occupe les doigts en mettant l'intelligence en vacances, l'illettrisme est de retour chez les jeunes. Qui osera dire que la pédagogie moderne ne va pas dans ce sens? De même, comment ne pas voir que le (parler vite, court et concret) des médias est un filtre à langage allant dans le sens du novlangue?» (A.-A. Upinsky, ouvr. cit., p. 366) -«L'abstraction, c'est la mutilation du langage. La mutilation du langage, c'est la mutilation de l'homme. Néanmoins, en tête de nos rêves, trône toujours l'idée naïve que nous sommes tous des entiers alors même que notre fraction d'être - de langage - tend vers zéro! Aujourd'hui comme hier, c'est par la mutilation-réduction que le Pouvoir modèle l'homme; qu'il fraie son chemin à l'histoire.» (UPINSKY A.-A., ouvr. cit., p. 489.)

- 2. Je cite ici la transcription du rav S.R. HIRSCH (traduction française Ne'hémia Gangloff). Le passage souligné en gras italique est généralement rendu dans les traductions modernes par «et il les amena à l'Homme pour voir comment celui-ci les appellerait...».
- 3. HENRICY Casimir, dans La Tribune des Linguistes. Philosophie des langues, études philologiques, questions grammaticales, réforme orthographique, alphabet universel, langue universelle, 1^{re} année 1858-1859, Paris, Aux bureaux de la Tribune des Linguistes, 1858, p. 67. Je tiens à rappeler que les juifs n'ont pas attendu Grégoire de Nysse pour dire la même chose que lui. On peut être saint, père de l'Église, et dire des bêtises. C'est une chose que tous les hommes, sans exception, ont en commun.

Stantiation. Quant à «la dialectique conflictuelle qui oppose l'usage et la raison dans l'établissement de la norme unitaire de la langue, [elle] n'est qu'un aspect de la Querelle du nom et du verbe, du parler savant et du parler populaire, du langage héréditaire inné et du langage artificiel acquis (p. 280).»

Tout ceci pour bien montrer que les règles grammaticales ne sont jamais innocentes et modèlent la société à l'insu même des usagers1. Dans l'ouvrage précité, A.-A. Upinsky s'est demandé si la grammaire, science du gouvernement des mots, était le miroir parfait de la politique, science du gouvernement des hommes? Il remarque que « dès les premières pages, la lecture d'une grammaire manifeste clairement son objet (politique). ¶ Le style, la syntaxe et le vocabulaire, ne laissent aucun doute à cet égard. Voyez. Le pronom est possessif. L'adjectif s'accorde avec le nom. Le verbe doit s'accorder avec ses sujets. Les propositions secondaires sont subordonnées aux principales. Les phrases s'articulent les unes avec les autres. Les paragraphes doivent s'enchaîner dans un ordre déterminé. Les arguments doivent être hiérarchisés. La syntaxe — théorie des groupements de mots — donne les règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases. Elle réglemente les relations entre les formes du discours. Le syntagme est un groupe de mots qui se suivent avec un sens et forment unité dans une organisation hiérarchisée de la phrase. ¶ Après cette énumération, est-il encore besoin de rappeler que la règle bien connue du «masculin qui l'emporte sur le féminin n'est que la traduction transparente des relations du couple dans la société? Quant au subordonné hiérarchique (1690), il précède la subordonnée grammaticale (1770). Et l'insubordination (1773), elle, est la faute socio-grammaticale par excellence... (p. 179).»

Avant d'aborder l'étymologie, je dois dire quelques mots sur l'origine du langage, du français, et de l'écriture.

Concernant l'origine du langage, n'est-il pas affligeant, à l'aube du 21^e siècle, de voir que de réputés savants puissent encore se quereller sur la question de savoir qui, de Dieu ou de l'homme, est à l'origine du langage? Tous citent la Bible. La réponse y est pourtant clairement exprimée: « D. dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je vais lui faire une aide qui, lui faisant face, lui soit appropriée. D. rassembla alors de la terre de l'homme tout animal des champs et tout oiseau du ciel, et les amena à l'homme afin qu'il considère ce qu'il allait se nommer, et tout, comme l'homme se le nomme en tant qu'être vivant, voilà son nom (Genèse 2, 18-19)². »

La Bible nous apprend que l'« Être-des-êtres » a non seulement créé l'homme à son image et à sa ressemblance, mais lui a donné la plénitude de la liberté et les pleins pouvoirs sur la Création. On ne voit donc pas pourquoi il aurait dû intervenir en matière de langage. Qui plus est, le texte est sans ambiguïté: Dieu amena les animaux à l'homme *pour voir comme il les appellerait*. Il me semble que lorsque l'on cherche à connaître le sentiment de quelqu'un, on ne répond pas à sa place.

En son temps, Casimir Henricy ³ a cité saint Grégoire de Nysse, qui, dans son onzième discours *Contra Eunonium* (« Contre Eunome »), parle avec une pitié ironique et moqueuse des bonnes gens qui croient que Dieu a été le premier et modeste fabricateur de la langue d'Adam, opinion qu'il appelle expressément une sottise et une vanité ridicule, tout à fait digne de l'extravagante présomption des juifs, « comme si Dieu, ajoute-t-il, avait daigné se réduire à l'office d'un maître de grammaire

1. Pour bien montrer le niveau des individus auxquels je fais référence, cette anecdote. Lors d'une réunion (orthotypographique), certains participants n'ont cessé de parler de religion. Vers quatre-cinq heures du matin, lassé d'entendre autant de bêtises, j'ai lancé: «Il y a deux grandes voies à la théologie: la voie apophatique (dite aussi «négative », correspondant au néti, néti du Boudha, etc.) et la voie cataphatique (dite «positive»: on peut connaître Dieu à travers ses œuvres).» En fait, les théologiens en décrivent généralement quatre. Mais, à cette heure avancée de la nuit, je n'ai pas voulu abuser. On aurait pu m'accuser d'étaler fébrilement mes connaissances de harcèlement culturel, etc. Réponse d'un participant: « Non, mais, tu nous prends vraiment pour des cons. Que vient faire ici le Yin-Yang des Chinois...». La suite de la tirade est du même tonneau. Alors je me suis tu. Que faire d'autre! Les livres de théologie qui traitent de la question se comptent par milliers. Par exemple, Pierre Hadot écrit à l'article «Théologie négative » de l'Encyclopadia Universalis (1996): « Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, chez des auteurs païens (Albinus, Celse, Maxime de Tyr) et chrétiens (Clément d'Alexandrie), on trouve une théorie systématisée des méthodes théologiques qui intègre cette approche aphairétique [du grec aphaireris, abstraction]. Ainsi, Albinus distingue quatre voies par lesquelles l'esprit humain peut s'élever à Dieu, c'est-à-dire, nous dit-il, à la réalité qui ne peut être saisie que par l'intellect et qui est totalement incorporelle. Ces quatre voies sont: la méthode affirmative (attribuant à Dieu des prédicats positifs), la méthode d'analogie (comparant, par exemple, Dieu au soleil), la méthode de transcendance, qui s'élève d'une qualité visible à son idée, la méthode négative enfin (qui dit de Dieu ce qu'il n'est pas). Le fait même qu'il y ait quatre voies d'accès au divin montre bien que la méthode négative ne doit pas être comprise ici comme la reconnaissance d'un Inconnaissable absolu. Bien au contraire, comme nous l'avons laissé entendre en parlant de la méthode d'abstraction, elle est une méthode rigoureuse de définition et d'intuition qui permet de passer de la connaissance sensible à la connaissance intellectuelle. Albinus et Clément d'Alexandrie se rattachent d'ailleurs tous deux explicitement à la tradition platonicienne de la méthode aphairétique. On atteint Dieu de la même manière qu'on atteint la surface en faisant abstraction de la profondeur, la ligne en faisant abstraction de la

pour enseigner à ses créatures le nom, l'adjectif et le verbe, l'alphabet et la syntaxe. Dieu a fait les choses et non pas les noms, et c'est à l'homme qu'il a été donné, par une grâce de sa bonté, d'imposer des noms expressifs et vrais aux choses que Dieu avait créées...... Cette fonction était inhérente à la nature raisonnable de l'espèce, qui a inventé toutes les langues; ce n'était pas celle du Seigneur qui a produit le ciel, la terre et l'homme, sans leur donner des noms humains, mais en permettant à l'homme de nommer à sa manière le ciel, la terre et tous les êtres qu'ils renferment et en lui conférant pour cela les facultés intellectuelles et organiques dont il avait besoin.»

Au 4^e siècle, saint Basile fut accusé de nier la Providence, parce qu'il ne voulait pas admettre que Dieu eût créé les noms de toutes choses. C'est qu'il faut faire attention à ce qu'on dit, et surtout à ce qu'on écrit.

Si je cite ces deux Pères de l'Église, c'est pour montrer aux «savantasses» (Joseph Vendryes), aux «gens qui savent tout mais qui ne comprennent rien» (Georges Clemenceau), à ceux «qui s'écoutent pousser les cheveux» (Jacques Brel)... qu'on peut très bien s'intéresser aux choses spirituelles sans pour antant être demeuré, dater d'un autre âge, etc. Il me semble que lorsque l'on n'a pas accès au sens littéral d'un texte, on ne peut, ni se moquer des autres, ni corriger leurs «fautes» d'orthographie¹. Encore moins légiférer.

S.R. Hirsh utilise une expression très juste: la «terre de l'homme». Bien d'autres points mériteraient d'être expliqués. Je ne peux hélas développer le sujet dans ce prospectus. Dans l'immédiat, il me suffit de rappeler qu'il y a deux récits de la Création.

Concernant l'origine de l'écriture, comme d'autres auteurs, Fernand Baudin avoue dans *L'effet Gutenberg* que nous n'avons aucune certitude. J'aurai l'occasion de revenir sur le sujet.

Dans un pays où l'histoire du français n'est pas enseignée à l'école, évoquer ses origines n'est pas inutile. Malheureusement, comme dans d'autres domaines, les spécialistes ne sont pas d'accord entre eux. Et ce n'est pas parce que des auteurs patentés affirment que les choses se sont passées de telle ou telle façon que ce sont pour autant paroles d'évangile. Ce qui est sûr, c'est que la «religion» a joué un rôle capital dans l'histoire du français. Tout d'abord avec les catholiques, puis avec les protestants ².

Commentant un article de Léo Spitzer, I. Iordan³ écrit page 164 : « M. Spitzer proteste à bon droit contre la trop étroite spécialisation des linguistes. Il leur demande une culture générale très étendue dans les

largeur, le point en faisant abstraction de l'étendue, et, ajoute Clément, la monade en retranchant sa position spatiale. » Mon erreur fut sans doute de n'avoir cité que deux voies sur les quatre. Si tel avait été le cas, à quoi aurais-je eu droit? À la *Tétraktys* pythagoricienne (1+2+3+4=10)? Sur Internet, le compte rendu des participants est de la même veine.

2. Il faut savoir que de toutes les (Églises), celle de Rome est la seule à avoir imposé au peuple une langue étrangère: le *latin*. (Le cas du *slavon* est un peu différent.) Empêcher les fidèles d'avoir accès au sens, voilà qui permet de mieux contrôler les esprits. La première chose que feront les protestants sera de rétablir la langue commune dans les offices. Soucieux de revenir à la source de l'enseignement chrétien, de leurs recherches étymologiques, principalement dans les langues grecque et latine naîtra l'orthographie savante qui sera adoptée par la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1694).

3. SPITZER Léo, «Aus der Werkstatt des Etymologen», dans *Jahrbuch für Philologie*, I, p. 129-159. Cité par IORDAN Iorgu, «Un catéchisme étymologique», dans *Revue de linguistique romane*, 1925 (tome 1), pages 162-170.

- domaines les plus variés, comme l'histoire, le folklore, l'ethnographie, les sciences naturelles, l'histoire de la civilisation, la littérature, etc. Ces disciplines, dans un certain sens auxiliaires de la linguistique, nous donnent la connaissance des choses dont nous voulons expliquer les dénominations ». À titre d'exemples, il recommande aux romanistes la *Faune populaire de la France et la Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, de E. Rolland, puis les études de MM. R. Riegler¹ et L. Sainéan² sur les noms et les appellations métaphoriques des animaux. Il aurait pu ajouter la science des symboles, la psychologie, etc.
- Les animaux, c'est bien ce qu'Adam nomme en premier. Jean-François Froger & Jean-Pierre Durand ³ ont consacré un livre remarquable à cet épisode biblique. Ils commencent leur étude par les *Quatre Vivants*. Pour que le lecteur sache bien de quoi il s'agit, je reproduis ci-dessous le bas-relief à la tête du tombeau de l'évêque Agilbert (crypte Saint-Paul de Jouarre, F-77640 [S.-et-M.]) ⁴:



Jouarre (F-77640): Crypte Saint-Paul. Le Christ Tétramorphe (7e s.).

Reconnaissant lui-même qu'il a commis au cours de son activité d'étymologiste toutes les erreurs sur lesquelles il attire l'attention des autres, Léo Spitzer ne songe guère à imposer des lois aux étymologistes. Il leur conseille toutefois de ne pas chercher les étymologies, mais de les trouver. Iorgu Iordan voit dans cette règle « une condamnation implicite des dictionnaires étymologiques : l'auteur d'un ouvrage de ce genre est obligé de donner une explication quelconque à chaque mot : par conséquent, il doit chercher les étymologies. Cela nous explique pourquoi les dictionnaires étymologiques sont en bonne partie vieillis dès leur apparition, et pourquoi beaucoup de leurs étymologies sont forcément fausses (art. cit., p. 163) ⁵. »

L'étymologie n'est pas sans importance pour le choix des mots. Dans sa traduction de la Bible, André Chouraqui dit qu'Adam a *crié* « le nom de tous les bestiaux, oiseaux du ciel et toutes les bêtes sauvages ». Après avoir rappelé l'étymologie du mot *cri*, du latin *quiritare*: « appeler les quirites ». Quirites : « police-secours », chez les Romains. *Crier* signifie donc « appeler police-secours » (p. 40), J.-F. Froger & J.-P. Durand ⁶ écrivent p. 43: « Ce rapport étrange est pourtant la clef même de cette histoire. En effet, ce travail d'appel et de nomination qu'Adam est amené à faire par le défilé des animaux que lui offre Dieu est destiné à former en Adam la place de la femme! « Il n'est pas bon que l'Homme soit seul, je lui ferai, dit Dieu, une aide qui soit comme sa propre explication » (*kénegdo*) ⁷. ¶ On pourrait encore traduire : « Un secours qui le fasse connaître à luimême », ou encore : « Je ferai pour lui une assistance en vis-à-vis ». C'està-dire, en bon français, « je vais lui donner la capacité d'être conscient

- 1. RIEGLER R., Das Tier im Spiegel der Sprache, 1907.
- 2. SAINÉAN L., *La création métapho*rique en français et en roman, Halle a. S.: I, 1925; II, 1907.
- 3. Froger Jean-François & Durand Jean-Pierre, *Le Bestiaire de la Bible*, F-04340 Méolans-Revel, Éditions DésIris, 1994.
- 4. Ce bas-relief (7e siècle) est une des premières représentations du Christ en gloire entouré des Quatre Vivants*. Elle résume l'enseignement anthropologique chrétien. Entre autres détails caractéristiques, il faut noter la position des mains. En général, le Christ tient le Livre de la main gauche et bénit de la main droite. Ici, rien de tel. Certes, il bénit, mais l'artiste a également voulu montrer que le monde a été créé par le Verbe en six jours (le septième, il se repose). Pour cela, il a eu recours à la dactylonomie (art de compter avec les doigts): (voir Georges Ifrah, Histoire universelle des chiffres..., Paris, Robert Laffont, 1994, t. 1, p. 133). En fait, les nombres jouent un rôle important dans ce bas-relief. Par exemple, il y a 8 fleurs, comportant chacune 8 pétales (= 64 pétales), et 3 bourgeons. Le huitième jour est celui de la Résurrection. À cette époque, la forme octogonale était souvent utilisée dans la construction des baptistères. Exemple, la piscine octogonale du baptistère Saint-Jean de Poitiers. La mandorle est en épi (« Si le grain ne meure... » Jn 12, 24; 1 Co 15, 35-44). Etc.
- * La première représentation connue du tétramorphe chrétien serait celle de deux plats d'un évangéliaire daté de 420 et conservé à la cathédrale de Milan.
- 5. «On a moins besoin de chercheurs que de découvreurs (Charles de Gaulle) » – «Trouver d'abord, chercher après (Jean Cocteau)» – «Je ne cherche pas, je trouve (Pablo Picasso) »; etc.
- 6. Froger J.-F. & Durand J.-P., Le Bestiaire de la Bible, 1994, p. 43.
- 7. En hébreu: *kénegdo* כנגדו de la racine *NGD*, «raconter, expliquer, annoncer, faire connaître», traduit habituellement par «aide semblable à lui».



1. S.R. Hirsch traduit par la «terre de l'homme».

Pour J.-F. Froger & M.-G. Mouret, Chemins de connaissance, 1990, p. 36: «Comme le monde sensible symbolise, à l'évidence, le monde non-sensible, nous comprenons que la terre nommée ADAMAH désigne symboliquement et par métonymie la nature humaine en tant qu'elle est constituée par l'intégration de la création «visible et invisible. Cette ADAMAH, c'est donc ici tout l'univers créé visible et invisible dont l'Homme va trouver potentiellement l'image en lui-même. C'est dire que la ADAMAH désigne l'ensemble de la matière informée (tout l'univers visible accessible à la science) et l'ensemble des formes informantes (les formes intelligibles non-sensibles). Adam est extrait de cet univers comme principe d'unité incarnant la totalité de ces formes matérielles ou intelligibles. » Voilà qui nous change de la «poussière»!

- 2. C'est en quelque sorte le premier test de conformité. Des incorporels (hiérarchies angéliques) auraient reproché à Dieu d'avoir créé l'homme, à commencer par l'adversaire (Satan, Diable, Malin...). Des commentateurs juifs se sont demandés si Dieu a eu raison de créer l'homme. Des exégètes «nonjuifs» se demandent si Dieu a eu raison d'élire le peuple juif, etc. C'est que, dans le monde des cycles, l'histoire se répète! Encore une fois, la bêtise n'est pas une fatalité.
- 3. Une interprétation n'épuise jamais le symbole. Pour de nombreux exégètes, Dieu espérait que l'Homme prenne conscience que la Création est son propre corps. À ce titre, qu'il l'épouse. Eugraph Kovalevsky (en religion, Jean, évêque de Saint-Denis) voyait, non sans humour, dans l'exclamation d'Adam (Celle-ci cette fois est os de mes os et chair de ma chair!...) la première réaction bourgeoise de l'humanité. Qui plus est, il y a deux récits de la Création.
- 4. TALEMARIANUS Petrus, *De l'architecture naturelle...*, Paris, Éditions Véga, 1949, p. 266.

de lui-même). ¶ Aussi n'est-il pas bon que l'homme soit séparé de luimême (levado); Dieu l'incite, le provoque, à la prise de conscience de soi.» Page 44: «Comment Adam peut-il s'éveiller à sa nature propre? ¶ Il faut qu'il voie les animaux, eux aussi tirés de la adamah¹, eux aussi âmes vivantes, eux aussi ayant un élément de vie psychique. Il faut qu'Adam se rende compte que rien ne lui ressemble vraiment – mais il ne le voit pas! Car il nomme tous les animaux. Dieu ne les fait pas défiler pour voir comment l'homme lui-même les nommerait, comme un céleste voyeur, mais pour que l'homme voie comment lui-même les nommerait, pour qu'il prenne conscience de son pouvoir de nommer, que cela est un secours, que nommer est l'acte sublime qui le fait sortir du langage – commun aux animaux et à l'homme – pour entrer dans la Parole². L'homme est en puissance obédientielle à la Parole, grâce à sa capacité rationnelle, mais il ne le sait pas. ¶ Après deux mille ans de Torah, après deux mille ans supplémentaire d'Annonce, le sait-il plus aujourd'hui? ¶ Or, dit le texte sacré, «pour l'homme, il n'apparut pas de secours qui lui fît vis-à-vis>. Narcisse ne rencontre pas son image! Que voit-il donc? C'est l'objet de notre recherche. Le défilé des animaux n'est pas suffisant pour que l'Homme se connaisse comme Homme quoiqu'il les nomme souverainement. Il y faudra sa *jumelle* vraie, chair de sa chair, et os de ses os! La femme n'est pas un super-animal – bien qu'on pourrait l'en déduire hâtivement – parce qu'elle n'est pas tirée de la adamah mais de l'Adam et qu'elle ne défile pas sous ses yeux (comme on le voit parfois dans les défilés mondains). ¶ Mais si l'on tire d'Adam autre chose qu'un animal et que cette (autre chose) lui est si semblable, c'est qu'Adam n'est pas un animal. Démonstration faite dès les premières lignes de la Genèse. Démonstration à refaire à la fin du xxe siècle! ¶ Quel est en outre l'intérêt immédiat pour l'Homme de nommer les animaux? Cela est nécessaire pour qu'apparaisse enfin la femme, et cela reste également nécessaire pour que la femme demeure femme. ¶ Nous pourrions donc changer le titre de notre étude, qui ne serait plus Bestiaire de la Bible mais Genèse de la Femme, puisque c'est tout un³!»

À l'origine, le symbole est un objet coupé en deux, remis aux deux parties contractantes. Plus tard, en les rapprochant, elles reconnaîtront ce qui les unit, les lie... Dans mes études critiques, pour illustrer cette conception du symbole j'ai pris le Fay ce que vouldras de Rabelais. «Fay CE QUE VOULDRAS est la règle de l'abbaye de Thélème rapportée à la fin du livre de Gargantua. À la fin du dernier livre de Pantagruel (Cinquième livre), Rabelais décrit le temple de la dive Bouteille, à l'entrée duquel sont sculptées ces deux sentences: Ducunt volentem fata, nolentem trahunt, et toutes choses se meuvent à leur fin. Le maître d'œuvre 4 fait remarquer qu'« il y a opposition complémentaire (inspirée par celle qui existe, dans la doctrine hindoue, entre la liberté de l'individu et la conséquence (karmique) inéluctable de ses actes) entre ces deux inscriptions. » Une autre façon d'exprimer ce que dit saint Paul: « Tout est permis, mais tout n'est pas profitable. » Nous sommes loin des divagations, anathèmes, insultes..., des « aultres » auxquels fait allusion Rabelais dans ses ouvrages, c'est-à-dire « tous ces papelars et faux prophètes qui ont, par constitutions humaines et inventions dépravées envenimé tout le monde; ce grand tas de sarrabovites, cagots, escargots, hypocrites, cafards, frapparts, botineurs et autres sorbonicoles articulant, monorticulant, torticulant, culletant, couilletant, diabliculant, c'est-à-dire calumniant.»

Dans une église, par exemple, pour comprendre la signification d'un

- 1. D'après le Dictionnaire historique de la langue française, c'est en 1702 (éponge d'églantier) que, par analogie de forme ou de fonction, ce mot est employé en botanique. De là, le tissus éponge (1877), la serviette éponge, etc. Lorsque l'éponge est d'origine animale et non synthétique, on précise éponge animale ou naturelle. Pour le typographiste B. VINÇARD (L'Art du typographe, Paris, l'auteur, 1806, p. 44), par ex., l'«éponge [est un] champignon de mer, dont on se sert pour mouiller la lettre, le papier, humecter le tympan, les hausses et les balles». Dans ces conditions, comment peut-on comprendre le sens des mots et expressions utilisées par les Anciens!
- 2. J.-F. Froger & J.-P. Durand donnent d'autres exemples des incroyables propriétés de l'éponge. Par exemple, ils citent l'expérience que WILSON a proposée en 1907: « Dissocier une éponge, la couper en morceaux puis, en la broyant, faire passer la bouillie cellulaire ainsi obtenue à travers un tamis très fin de soie blutée.» Expérience scientifique ou recette culinaire? Peu importe, l'éponge ne s'en porte que mieux: Les cellules broyées-hachées-en-bouillie « se regroupent en amas [...] qui s'organisent pour donner des éponges normales ». Alors qu'on croyait peut-être tuer l'éponge, on la démultiplie! (Cité page 242.)
- 3. Froger J.-F. & Durand J-P., Le Bestiaire de la Bible, 1994, p. 243.
- 4. Encore au 13^e siècle, le dérivé *éponger* désigne au figuré « purifier sa conscience » (v. 1223, *soi espungier*).

Dans la Bible, il est question d'une autre sorte d'éponge : le *chameau*, qui porte en lui une provision d'eau lui permettant de traverser le désert sans éprouver la soif. Il est associé à Jean le Baptiste, encore appelé le Précurseur, celui qui, «vêtu de poils de chameau et se nourrissant de sauterelles et de miel sauvage..., *crie* dans le désert » (Mc 1, 1-9; Mt 3; Lc 3, 1-22). Un animal peu banal puisqu'il donne son nom à la troisième lettre de l'alphabet hébraïque: λ , le *guimel* (voir *ouvr. cit.*, p. 233-240).

symbole, il suffit parfois de découvrir l'autre partie qui se cache quelque part dans l'édifice. Dans la Bible, c'est pareil. Exemple : Dieu fait défiler les animaux devant Adam. (Nous sommes dans l'Éden.) Qu'à cela ne tienne, comme l'a fait remarquer Voltaire, l'homme va lui rendre la monnaie de sa pièce. Transportons-nous maintenant au Golgotha. L'homme, lui aussi, fait défiler le règne animal devant le Dieu-Homme en lui présentant une éponge. Car l'éponge est bien un animal. On a vu certes plus animé, mais animal quand même¹. Or l'éponge, «la dernière bestiole que vit le Christ mourant avant de ressusciter, est capable de bien des exploits. ¶ Dans un aquarium, on dispose, près d'un grillage, une éponge d'une espèce capable de se « déplacer » et on crée des conditions telles que l'envie prend à l'éponge d'aller voir ce qui se passe de l'autre côté du grillage. Lentement et sûrement, l'éponge va traverser le grillage! Elle se déstructure, en quelque sorte, sans se détruire du côté dont elle ne veut plus, et se reconstruit du côté où elle veut aller. Cellule après cellule, elle passe au travers de l'obstacle pour se retrouver, la même et différente, de l'autre côté 2. ¶ Non! On ne voit vraiment pas quelle autre bestiole eût mérité la charge de porter le vinaigre à Sa bouche, au bout d'un bâton, qu'il soit d'hysope ou de roseau [Mt 27, 48; Mc 15, 36; Jn 19, 29]³.»

P. 247, les auteurs précités font remarquer que « ce métazoaire d'origine antécambrienne est tout à fait extraordinaire du fait qu'il est capable de se régénérer à partir de ses cellules, mêmes dissociées les unes des autres! Ceci rappelle cette étrange faculté que les savants ont appelée embryogenèse somatique, dont il faut souligner l'importance symbolique. Lorsque l'éponge est vivante, elle est munie de pores externes inhalants et de pores exhalants; lorsqu'elle est morte et qu'on l'emploie, c'est aussi pour l'imbiber et la presser pour qu'elle redonne le liquide. ¶ L'éponge montre de façon typique la fonction de la limite avec sa propriété d'absorption et d'élimination, d'échange avec le milieu. C'est cette limite qui gouverne l'échange. D'autre part, une fois morte, l'éponge s'imprègne de n'importe quoi, elle n'a plus de critère d'échange, ce n'est plus la vie propre de l'éponge qui règle l'échange, c'est son utilisation par un tiers, avec une énergie extérieure. ¶ Ainsi Jésus, en mourant, se laisse être l'éponge morte absorbant le péché des hommes; il éponge la dette! Sous le coup de sa divinité, il retrouve vie, il ressuscite, ayant cette capacité analogique d'embryogenèse somatique. Même dissocié par la mort, il peut ainsi revivre, dans un mystérieux échange de (vinaigre) et d'éhuile); car c'est après la résurrection qu'il devient lui-même le «pain imprégné d'huile, c'est-à-dire une parole entièrement spirituelle destinée à donner force et lumière aux enfants des hommes. Lorsqu'il a bu à l'éponge imprégnée de vinaigre, il s'est lui-même imprégné du péché des hommes, ctout est achevé, 4. »

Oui, l'étymologie est utile, ne serait-ce que pour avoir accès au sens des mots qu'on emploie et les choisir à bon escient. Cela dit, les travaux des philologues ne permettent guère d'avoir accès à ce sens. Les dictionnaires étymologiques, pas davantage. Prenons le *Dictionnaire historique de la langue française*: «CRIER v. est issu (v. 980) d'un latin populaire *critare*, réduction du latin classique de même sens *quiritare*, «crier au secours, protester à grands cris». L'étymologie proposée par Varron selon laquelle ce mot serait dérivé de *quiris* (surtout au pluriel *quirites*) «citoyen», mot d'origine obscure, et aurait d'abord signifié «convoquer les citoyens», ne semble inspirée que par la similitude formelle entre les deux mots.

- 1. Pour étymologie de crier, on a indiqué l'allemand krytten, le gothique grêtan, le celtique cornique ys-gre, etc. Friedrich Diez rattache ce mot à l'ancienne étymologie latine quiritare «appeler les quirites, les citoyens, à son secours ». Quant à Émile Littré, il pense que les formes parallèles dans les autres langues empêchent de rapporter *cri* ou *crier* à une onomatopée, comme on le fait assez généralement. Pour le moment, je vous fais grâce des opinions exprimées dans les revues de philologie et autres. Dans La Langue hébraïque restituée, Fabre-d'Olivet fait une remarque intéressante à propos du mot grammaire: «Le mot de grammaire nous est venu des Grecs par les Latins; mais son origine remonte plus haut. Sa véritable étymologie se trouve dans la racine גר, קר, כר (Grë, Crë, Krë), qui dans l'hébreu, l'arabe ou le chaldaïque, présente toujours l'idée de gravure, de caractère, ou d'écriture; et qui, devenant un verbe, a servi à exprimer selon la circonstance, l'action de graver, de caractériser, d'écrire, de crier, de lire, déclamer, etc. Le mot grec γραμματιχή signifie proprement la science des caractères, c'est-à-dire des signes caractéristiques, au moyen desquels l'homme exprime sa pensée (p. 61-62).»
- 2. La découverte de la grotte Chauvet Pont-d'Arc (1994), datée d'environ 30 000 ans, donc antérieure à celles déjà connues (Lascaux, Niaux, Altamira, Cosquer, etc.) a révolutionné notre connaissance de la préhistoire, au point de remettre en cause bien des théories sur l'apparition de l'art. Porté aussi un sérieux coup au mythe moderne de l'évolution. Car enfin, de quelle évolution s'agit-il? Il est en effet difficile d'expliquer que des œuvres soient supérieures en tout point à celles, déjà connues, qui leur sont antérieures (témoignages sur: http://www.culture. gouv.fr/culture/arcnat/chauvet/fr/. À quand une découverte semblable dans le langage et l'écriture!
- 3. WARRAIN Francis, *La Théodicée* de la Kabbale..., Paris, Les Éditions Véga, 1949, p. 13. C'est en nous-même qu'il est possible d'opérer l'union de l'image et du concept.

Quiritare repose en fait sur une onomatopée, comme tend à le confirmer le sens de son doublet quirritare ⟨crier, du sanglier, du verrat⟩, onomatopée qui semble être aussi à la base du néerlandais krijten, de l'espagnol gritár, et de l'italien gritare (avec maintien du t à des fins expressives).

♣ Le mot est employé pour ⟨dire (qqch.) d'une voix retentissante⟩, ⟨pousser des cris perçants⟩, en parlant d'un être humain (v. 1050), d'un animal (v. 1121), et ⟨faire entendre une plainte, une protestation⟩ (fin xIIe s.). ♦ Dès le xIIe s., il est également employé pour ⟨annoncer, clamer publiquement⟩ (v. 1180), sens qui a eu une grande importance dans la vie politique et commerciale (v. 1268) et dont certains dérivés gardent trace (criée, crieur...).»

Tout cela est très intéressant, mais ne nous explique pas l'usage qu'en faisaient nos pères. Qui plus est, l'étymologie proposée et ses commentaires ne sont pas le fin mot de l'histoire mais de simples conjectures. Ce que prouvent les expressions « ne semble inspirée », « comme tend à la confirmer » ¹.

Léo Spitzer, Fernand Baudin... ont raison. Concernant les origines nous ne savons pratiquement rien². Pour avoir une chance de retrouver l'étymologie d'un mot, il est nécessaire d'avoir une culture générale très étendue, à commencer dans des domaines comme la science des symboles, ce mode d'expression ayant été privilégié par les Anciens.

«Les Anciens s'exprimaient en termes concrets: leur connaissance était plus intuitive que la nôtre, et ils tendaient immédiatement vers la synthèse, but naturel de la pensée. Plus tard, on s'est aperçu qu'une synthèse hâtive aboutit à la confusion et qu'il faut l'étayer sur une analyse préalable. C'est alors qu'a commencé la philosophie et, avec elle, l'usage des concepts abstraits. ¶ Le progrès de la pensée consiste à établir graduellement la concordance de l'intuition profonde des Anciens avec l'analyse précise des Modernes. Il s'agit donc de découvrir un équivalent conceptuel et abstrait aux termes concrets et aux images dont se sont servies les doctrines anciennes. La tentative d'une pareille transposition ne suppose donc nullement que les Anciens aient voulu déguiser une conception abstraite sous un symbole concret. Elle ne prétend pas nous faire découvrir comment les Anciens ont pensé les objets métaphysiques dont ils parlent: elle cherche quelle notion abstraite, conforme à nos habitudes mentales, correspond à l'objet qu'ils ont signalé.

L'image nous attache à la réalité concrète, troublant ainsi notre connaissance; le concept nous permet de la mieux comprendre, mais en la vidant de sa plénitude. L'union de l'image et du concept nous permettra d'avoir une idée moins inadéquate de ces objets, qu'aucune image ne peut représenter et qu'aucun concept ne peut définir 3. »

Pourtant, et l'histoire des sciences nous le confirme chaque jour, « si l'on voulait bien admettre que toutes nos connaissances reposent, en dernière analyse, sur *deux logiques* et non pas sur une seule, sur celle de l'*analogie* et sur celle de l'*identité*, on comprendrait peut-être enfin leur égale dignité épistémologique. La civilisation ne peut s'édifier sur une seule colonne ni avec un seul instrument du savoir. Les civilisations antiques et médiévales ont développé les puissances de la symbolique et négligé abusivement l'outil mathématique. Par un excès inverse, la civilisation moderne, essentiellement mathématique, scientifique et technologique, a rejeté dans l'insignifiance l'outil symbolique et condamne ainsi non seulement les religions à une disparition inévitable mais aussi les arts eux-mêmes. L'un des témoignages les plus évidents de ce mépris n'est-il

1. Alleau René, La science des symboles, Paris, Payot, 1977, p. 20. «Parce que le symbolisme est l'un des fondements anthropologiques de la liberté, le pouvoir, sous toutes ses formes, tente obstinément de le contenir. L'exégèse traditionnelle et son avatar moderne, la sémiologie, reflètent ces tentatives de répression : la critique scientifique débouche implicitement sur une critique politique. Repenser le symbolisme, c'est aussi remettre en cause les cadres idéologiques de notre sensibilité (Dan Sperber, Le symbolisme en général, Paris, Hermann, 1974, p. 237). » En 1979, mon mémoire de maîtrise de psychologie portait sur le symbolisme: Du symbolisme traditionnel à ses applications en psychologie projective. Mes deux maîtres de conférences, avouant ne rien connaître au sujet, ont accepté de me suivre à la condition que je trouve un universitaire qui soit en mesure d'apprécier mon travail. Je l'ai trouvé en la personne de Marie-Madeleine Davy, souvent sollicitée par les universités étrangères. Empêchée, c'est Léon-Jacques Delpech qui m'a assisté lors de la soutenance.

- 2. Rey Alain..., Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert, 1998.
- 3. À l'origine, l'enseignement du Bouddha n'est ni une religion, ni une métaphysique, ni une philosophie..., mais une discipline ascétique basée sur le principe du « juste milieu ». Le Bouddha n'a ni affirmé ni nié l'existence de Dieu, par exemple. Son seul but fut de comprendre le pourquoi de la souffrance, de la maladie et de la mort, afin d'y mettre fin. Que, sous le nom de bouddhisme, certains en fassent une religion, empruntant au passage une foule d'éléments hétérogènes comme la réincarnation, ne change rien quant au fond. Même chose pour le christianisme. L'enseignement du Christ est une révélation faite à l'ensemble du corps adamique, et à chaque homme en particulier, qu'il soit polarisé en mâle ou en femelle. Comme l'enseignement du Bouddha, le cœur de l'enseignement du Christ consiste à libérer l'homme des chaînes qu'il ne cesse de se forger. En consultant le commentaire du rav S. R. Hirsch (Commentaire sur le Pentateuque, Jérusalem, 1995) sur l'épisode de Babel (voir ici page 32), je suis tombé sur le passage suivant: «Le monde linguistique européen ne semble pas pouvoir exister sans notion de (religion); nous-mêmes, le peuple religieux par excellence [?], ne possédons pourtant aucun terme équivalent. Dès que l'on veut exprimer une relation particulière de notre vie, on en délimite le domaine,

pas le fait à peine croyable que la «science des symboles», la «symbolique générale», si nécessaire à tant de disciplines, ne constitue pas même une matière d'enseignement et ne figure au programme d'aucune université¹? » Depuis 1977, les choses ont quelque peu changé.

L'activité scientifique a pour idéal la clarté, l'impersonnalité, l'objectivité, la rigueur, l'exclusion des sentiments, des impulsions et des préférences de l'individu; l'homme doit «s'exclure» lui-même, faire parler les «choses», s'intéresser à des lois «objectives», être indifférent à ce qui plaît ou ne plaît pas, être étranger à la morale, etc. Dans les faits, nous verrons que c'est rarement le cas.

Pour avoir évoqué la Bible ou d'autres textes sacrés, combien de fois ai-je dû essuyer les sarcasmes..., voire même les insultes de ceux qui croient savoir, des bien-pensants. On m'a même prié de ne pas parler de religion, ce qui montre bien la confusion qui règne dans les esprits. Car s'il m'arrive d'utiliser ce mot «emprunté (v. 1085) au latin *religio* dont l'étymologie est controversée depuis l'Antiquité²», c'est précisément pour évoquer les difficultés que pose ce mot qui souffre de surcharge sémantique. Comme Carl-Gustav Jung, que j'ai longuement étudié lors de mes études de psychologie et de psychothérapie, je m'intéresse à tout ce qui concerne la vie spirituelle de l'homme, ce qui n'est pas la même chose ³.

Dans le Paradis, il n'y avait ni serpent, ni arbre... Au Golgotha, il est peu probable que le centurion Longin avait une éponge à sa disposition.

J.-F. Froger et J.-P. Durand ⁴ posent alors la question : « Pourquoi c'est précisément un « serpent » qui doit parler à Ève pour la tenter ? Pourquoi c'est une « colombe » qui doit apparaître et se poser sur Jésus au moment de son baptême ? ¶ Il faut, pour répondre à ces questions, comprendre ce que le serpent ou la colombe concrets montrent à l'intelligence à travers le voile de l'analogie; nous découvrirons alors que tout le monde sensible est signifiant du monde intelligible. En particulier, les animaux montrent à l'Homme le miroir de sa vie psychique. C'est pourquoi Dieu les fait défiler devant Adam : Il veut que cet Homme – que nous sommes – prenne conscience de lui-même sous tous les aspects et surtout découvre le secret de l'humanité. [...] ce secret, c'est la merveille centrale de la création : la Femme. ¶ Pourquoi un Bestiaire de la Bible ? Pour accompagner la recherche du vrai, du beau et du bien jusques en son ultime dévoilement dans l'Apocalypse : la Femme que le soleil enveloppe, la lune sous les pieds, la tête couronnée de douze étoiles ⁵. »

En fait, que nous en soyons conscients ou non, chacun de nous

et d'autres aspects en resteront forcément exclus. Par conséquent, dans un milieu dans lequel tout est (religion), depuis la naissance jusqu'au-delà de la mort, cette notion n'apparaît pas puisqu'elle imprègne tous les aspects de la vie sans rien en exclure. Le concept de (religion), de *religare*, (lier) [relier], est une négation de la conception juive selon laquelle la relation à D. est avant tout libératrice [...] (p.304).»

- 4. Froger J.-F. & Durand J.-P., *ouvr. cit.*, 1994, p. 4 de couverture.
- 5. Quel rapport y a-t-il entre le Zodiaque, les animaux, le chiffre 12 ... et la mise en page? Chacun sait que le

le Zodiaque est un cercle contenant les 12 signes parcourus par le Soleil. Que ce nom vient de ce que toutes ses constellations (sauf la Balance) sont des créatures animées (en majorité des animaux). Voyons maintenant ce que pensent J. F. Froger et J.-P. Durand (Bestiaire..., p. 37) du chiffre 12. «Le nombre douze exerce une fascination certaine. Il est le nombre de la totalité du monde psychique au sens où avec douze portes, on en a fait le tour. La faveur dont jouit ce nombre n'est pas due au cercle mais au carré! En effet, douze est le nombre de segments formant le périmètre d'un carré de neuf. Aussi la Jérusalem céleste (celle qu'on voit dans le miroir des (eaux d'en >

haut) a douze portes par lesquelles entreront les douze tribus d'Israël. Tout



3 sortes de carré + le carré les englobant = 4 sortes de carrés qui ont respectivement 0, 1, 2, 12 portes.

comme le Min-Tang de l'Empereur céleste de Chine a neuf chambres et par conséquent douze fenêtres pour influencer le monde. ¶ Diviser le cercle en douze, c'est donc réaliser la quadrature du cercle: assimiler le cercle au carré. C'est aussi orienter le cercle. Quoi de moins orientable, en effet! Tourner en rond, c'est se perdre mais si l'on peut diviser rationnellement l'horizon circulaire changeant de l'année en douze, c'est qu'on peut à la fois trouver un point fixe dans le ciel et une division «carrée». ¶ Le cercle, qui est ce qui est le moins construit, le plus naturel, le moins maîtrisable, devient une œuvre. L'astronomie est née pour les besoins de l'observation psychique. [...]. » Pour architecturer la double page d'un livre, il existe plusieurs méthodes pour dégager des pleins et des vides bien équilibrés et agréables à l'œil. La plus simple à mettre en œuvre, qui s'adapte à tous les formats, est la règle des tiers, également utilisée par les peintres, les photographes, les cinéastes, les dessinateurs de bandes dessinées, etc. Elle consiste à diviser par tiers égaux (exemple cidessus) les deux côtés de l'image puis à réunir ces points, ne serait-ce que mentalement, par des droites horizontales et verticales. Ces quatre droites, auxquelles on peut ajouter les diagonales, déterminent l'emplacement des lignes de force naturelles de l'image. Ce type de mise en page modulaire (grille) est notamment utilisé par l'école suisse qui préconise pour la mise en page graphique et typographique, la subdivision d'une unité de base en neuf carrés. En appliquant rigoureusement ce principe, «il en résulte 24 possibilités de positions et de grandeurs, et chaque image est en relation avec le tout par sa position et son format (RUDER Emil, Typographie..., 1967, p. 185). » Pour l'habillage de Canal+, Étienne Robiat a utilisé une grille modulaire. L'habillage, qui repose sur la division 2/3 – 1/3 de l'écran et l'utilisation de 6 couleurs plus le noir et le blanc, permet 16777 216 combinaisons. Etc. Voir le beau livre de Duc, L'art de la composition et du cadrage..., Paris, Éditions Fleurus, 1992. Encore aujourd'hui, pour mesurer la force de corps des caractères (lettres) en points, on utilise le système duodécimal. J'étudie la mesure dans l'écriture et les métiers de la «chose imprimée» dans un livre à paraître courant 2007. Voir également le prospectus consacré aux inventions graphiques, pages 27-29.

utilise les symboles. Aucune discipline n'y échappe, à commencer par les techniques de la vente, de la propagande et de la politique. Françoise Armengaud écrit dans l'Encyclopædia Universalis (ANTHROPOMOR-PHISME): «La naïveté de Goethe fait sourire, qui nous prévient que l'homme ne s'aperçoit jamais combien il est anthropomorphique.» C'est pourtant bien ce qui se passe dans la réalité, à commencer dans les métiers du livre: «les marges de tête et de pied [du livre] indiquent bien ce petit (personnage) débout dans nos bibliothèques, affirmant par là cette position verticale qui est le propre de l'homme. La colonne de texte dont j'ai souligné l'importance symbolique 1 disait bien debout cette pensée qu'on couchait sur la page : la position couchée évoque le repos et la mort; la station debout au contraire évoque la vie; et cette pensée qui, ici, vaincra la mort va se dire éminemment vivante. L'axe du livre affirme aussi la verticalité; parce qu'axe de symétrie, il évoque aussi une colonne vertébrale flanquée, à droite et à gauche, du corps du texte, comme un corps humain avec sa bilatéralité. Le dos de la couverture du livre le dit clairement, véritable ossature de l'objet que l'on risque de casser en le manipulant sans douceur. Ces redondances expressives me semblent trop nombreuses pour ne pas être signifiantes. [...]².»

Signifiantes, elles le sont en effet. Écoutons le témoignage d'écrivains ³: «Car ce que nous engendrons par l'âme, les enfantements de notre esprit, de notre courage et suffisance, sont produits par une plus noble partie que la corporelle, et sont plus nôtres; nous sommes père et mère ensemble en cette génération (Montaigne). » – «Je suis toujours en mal d'enfant, et je voudrais vous avoir pour accoucheur (Voltaire, lettre à son éditeur). » – «Cela me fait évidemment plaisir de lécher l'enfant après toutes les douleurs de l'accouchement (Karl Marx, en corrigeant les épreuves du *Capital*). » Etc. – Ne faut-il pas «manger le livre » (Éz 2, 8–3, 4); « dévorer le livre » (Ap 10, 8-10.)? Sans oublier la manducation de la Parole (voir M. Jousse, *La Manducation de la Parole*, 1975).

- 1 Notons qu'en hébreu, «colonne» se dit *amoud*. Ce mot vient du verbe *la'amod* qui signifie «être debout»: le rapport sémantique est évident.
- 2. Johannot Yvonne, Tourner la page. Livre, rites et symboles, 38000 Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 1994, p. 184. À propos des divers anthropomorphismes employés au sujet de Dieu, S. R. HIRSH (Commentaire..., 1995) fait remarquer: «On a tellement philosophé autour de ces expressions afin d'éloigner toute idée d'une quelconque corporéité, qu'on en est presque arrivé à effacer la personnalité même de D. Si c'était l'intention de la תודה, elle aurait aisément pu se passer de ce genre d'expressions. Ces deux expressions sauvegardent en fait deux concepts essentiels: celui de la liberté divine et celui de la liberté humaine. Ce n'est pas pour rien qu'il est dit: Lorsque D. vit, etc. La méchanceté de l'homme n'était nullement fatale, inévitable. Il fallut d'abord le regard divin pour que D. la constate. Cette expression devient ainsi un garant de notre conscience de la liberté humaine.

La destinée humaine n'est pas due à une causalité physique, mais elle est précédée d'un décret divin, d'un jugement qui affecte parfois douloureusement son auteur. Tout cela présuppose la personnalité et la liberté divines, et en sauvegarde la pureté pour notre conscience. Un de nos grands penseurs juifs, le דאב"ד, écrit que cette conscience de la personnalité divine est beaucoup plus importante que toute spéculation quant à la manière de pouvoir définir D. (p. 185). – Le danger de se faire une représentation trop humaine de D. est beaucoup moins grand que celui d'assimiler D., au moyen de la spéculation, à un concept transcendantal, métaphysique. Il est bien plus important de pouvoir se faire une idée de la personnalité de D. et de ses rapports intimes avec tout un chacun sur terre, plutôt que de spéculer sur les notions transcendantales d'éternité ou d'immatérialité qui n'affectent pas notre vie morale davantage que les chiffres algébriques (p. 234).»

3. Dans Johannot Yvonne, *Tourner la page...*, Grenoble, 1994, p. 188.

- 1. Le jeu du bonhomme se jouait avec 6 cadratins que l'on faisait rouler sur le marbre après les avoir agités dans les mains. On comptait alors les crans qui se présentaient dessus. Les cadratins étaient lancés trois fois. Pour gagner, il fallait totaliser le plus grand nombre de crans. Le coup le plus fort (18), pouvait être battu par 3 blèches, c'est-à-dire trois coups nuls (trois fois zéro). Lorsqu'un cadratin restait debout (faire bonhomme), le joueur remportait la partie.
- 2. Goustine Luc de, *Mystique ouvrière et tradition hermétique...*, Paris, Dervy-Livres, 1986, p. 116-117.
- 3. Le bourdon du pélerin correspond à la canne des compagnons, à la houlette des bergers; il comporte deux ou trois renflements ou nœuds dont l'explication pose autant d'énigmes que l'étymologie du mot lui-même (dic. étym., p. 77). Il nous semble quant à nous que bourde, bêtise, ânerie, dérive de burdus, mulet latin, voire du bardot français qui, par métonymie, désigne la charge portée, le fardeau. D'où débarder, et l'anglais burden, fardeau. De là, plausiblement l'image du baluchon noué au bout du bâton porté sur l'épaule: bourdon. Mais voilà que le mot lambourde rapporte ici tous les sens contenus dans la poutre... Si bien que, non sans humour, le mulet, la monture du pèlerin, son chevalet, sa cabale, voyagent sur son propre dos... Par pénitence? Voire. C'est ici l'envers de la tradition chevaleresque: la manière dont les ouvriers la perpétuent. Rappelons enfin qu'au bout du BOURDON est une GOURDE traditionnellement figurée par un 8 – le GOURDIN étant un NŒUD - et dans laquelle le pèlerin mettait de l'eau bénite!
- 4. Voir le prospectus consacré aux inventions graphiques, p. 12.
- 5. Sur les parois antérieure et postérieure de l'utérus, on peut apercevoir des saillies et des plis palmés prenant l'aspect d'un arbre (arbre de vie). Voir: http://www.aly-abbara.com/livre_gyn_obs/termes/uterus.html.
- 6. N'est-ce pas autour du « trou de balle » que les médecins chinois ont fixé le point de départ du *Vaisseau Gouverneur* (Du Mai, *Tou Mo*) et du *Vaisseau Conception* (Ren Mai, *Jenn Mo*), qui débutent dans la cavité pelvienne, émergent du périnée pour se terminer au coccyx, le point *Chengqiang* (*Hui Liu*). Le Vaisseau Gouverneur est censé jouer le rôle de « gouverneur» de tous les méridiens *Yang*, quant au Vaisseau Conception, il est considéré comme la réunion de tous les méridiens *Yin*.

La fonte du caractère d'imprimerie (ou type, d'où le nom typographie) se fait dans une matrice. C'est un composé trine: alliage de plomb, d'antimoine et d'étain. Une fois démoulé, il devient mobile. Comme nos pas, il laisse son empreinte sur le papier ou tout autre support imprimable. La face supérieure de cet être parallélépipèdique, ou surface d'œil, porte en saillie la lettre à l'envers: l'æil. Elle comprend les talus de tête et de pied, et les approches gauche et droite. Comme nous, les caractères peuvent être plus ou moins grand (oforce de ocorps), plus ou moins gros (épaisseur ou chasse), plus ou moins gras (graisse)... La face inférieure, sur laquelle repose le caractère, est le pied, creusé comme un pied humain. Certaines lettres peuvent être capitales, d'autres majeures. Sans oublier la structure de la lettre qui peut comporter des panses, des empattements, etc. Autrefois, on alignait les caractères dans le composteur épaule contre épaule, etc. Pour le cas où nous douterions encore, les typographes ont inventé le jeu du bonhomme¹.

Avant nos modernes syndicats, on parlait de confréries, de corporations. Elles avaient leur vocabulaire (argot), leurs rites et leurs symboles. Qui les comprend encore aujourd'hui? Ne pouvant développer ce sujet dans ce prospectus, je me contenterai de citer Luc de Goustine², qui montre combien le vocabulaire du pélerinage est entré dans celui du métier au point d'en être jusqu'à nos jours indissociable: «Voilà un ouvrier d'imprimerie qui tirera ÉPREUVE sur ÉPREUVE jusqu'au bon-àtirer de son salut. Ses erreurs, ses péchés, sont autant de COQUILLES qu'il a dû expier sur les chemins d'Espagne, autant de BOURDONS dont il s'est chargé pour se faire pardonner les mots omis 3. Le nom de COMPOSTELLE éveille aussi en lui un double et triple écho: La COMPO-SITION à laquelle, tout au long de son existence il se livre, comme d'un texte sans fin qui serait le tissu même du monde créé. Et la trace que laisse en lui cette collection, cette accumulation de mots, de choses et d'êtres qui, au fond, vont nourrir un mystérieux COMPOST où couve le feu secret de la Résurrection. Et puis ce COMPOSTAGE qui est le B-A-BA de son métier et consiste à disposer les caractères choisis sur la réglette d'un humble outil à coulisse nommé COMPOSTEUR – ce composteur qui, avec le visorium, le poinçon, le canif et... le tablier, fait partie des outils personnels du compagnon, du petit paquetage qu'il emporte avec lui dans son tour et qu'il nomme sa «saint-Jean»! 4»

Le langage du corps est tout aussi révélateur. «La vérité sort de la bouche des enfants.» Que n'a-t-on écrit sur cette phrase. Parlant du sexe de la femme, certains textes chinois parlent de matrice, de moule à enfants, de «bouche à enfants». C'est là que les Anciens ont placé l'arbre de vie ⁵. Oui, la vérité sort de la bouche des enfants, entendons, de la matrice de la femme, pas de la bouche de nos chers mouflets. Sous une forme ou sous une autre, toutes les grandes traditions spirituelles de l'humanité en rendent compte, le tantrisme hindou comme la médecine chinoise ⁶. Nos écrivains également. Exemple: Rabelais, ce « forgeron de la phrase » comme on l'a appelé, qui a enrichi notre vocabulaire d'une soixantaine de mots. Voyons comment le Maître d'œuvre ⁷ commente

7. Talemarianus Petrus, *De l'architecture naturelle...*, 1949, p. 267. Page 266, l'auteur précise que « cette correspondance de l'érotisme et du mysticisme a besoin d'un argot (*sandhâbhâshya*) pour s'exprimer. (Le *sandhâbhâshya* des Tantriques est en rapport avec la

clangue des oiseaux, argot cabalistique universel, avec l'Art d'Amour, avec la egaie science, le egai savoir..) «C'est un vocabulaire secret et obscur, analogique et à double sens, où la sexualité et l'état de conscience sont exprimés par des termes interchangeables. Tout fait

érotique peut, dans ce langage, exprimer une étape de la méditation; de même, tout état de sainteté peut recevoir un sens érotique. »

1. Voir le prospectus consacré aux inventions graphiques, p. 21-23.

- 2. Nous verrons ce qu'il y a lieu de penser de règles typographiques comme celle du *concuvi*, pour *con(ne)*, *cu(l)*, *vi(t)*. Lorsqu'on connaît bien ce milieu, on s'étonne de cette pudibonderie.
- 3. Le mot *honte* est employé pour *pudeur* au 15^e siècle.

4. Pourquoi le mot *mandala* a-t-il été féminisé? Cela devient une manie. Voir le prospectus consacré aux inventions graphiques, pages 19-20.

le fameux épisode des torcheculs : « L'oison qui forme le cinquante-neuvième et merveilleux torchecul, en rappelant le traditionnel «jeu de l'Oie»



Montée de « Kundalinî » à travers les 7 « chakras » de l'être humain.

aux 63 (= 7 × 108 : 12) cases et son développement en spirale, est le symbole de «Kundalinî» qui se déroule comme un serpent, car il procure cure d'abord «au trou du cul (*mûlâdhâra-chakra*) une volupté mirificque... laquelle facilement est communicquée au boyau culier et aultres intestine (*manipûra-chakra*), jusques à venir à la region du cueur (*anâhata-chakra*) et du cerveau (*âjnâ-chakra* et *Sahasrâra-Padma*) > C'est dans cet éveil de «Kundalinî» que réside «la beatitude des heroes et semidieux, qui sont par les

Champs Elysiens) et non (en leur asphodele, ou ambroisie ou nectar... Et telle est l'opinion de maistre Jehan d'Escosse (Duns Scot)).» L'uréus égyptien qui orne le front (âjna-chakra) de Pharaon participe du même symbolisme. Sans oublier le caducée, le serpent d'airain, le serpent cloué sur la croix (Jn 3, 14; 8, 28; 12, 32)... Chez tous les peuples, c'est toujours la même idée qui est exprimée 1.

Page 267, le Maître d'œuvre donne un nouvel exemple: « Par la mer Dé! (qui paraît d'ailleurs trois fois dans le livre de Gargantua). Ce juron révoltant d'impiété, en ce sens qu'il associe, en un jeu de mots terriblement blasphématoire, la matière la plus répugnante et la plus vile à la substance la plus délectable et la plus sublime (Mère de Dieu...), est tout à fait caractéristique, d'une part, de l'argot (sandhâbhâshya), [...] et d'autre part d'une certaine discipline tantrique qui utilise de telles (barrières) comme (dragons du seuil) pour éloigner de la pure doctrine les cœurs timorés et les caractères irrésolus, incapables de surmonter une épreuve². Le juron de Gargantua rapelle l'aphorisme fameux de la Tabula smaragdina: (Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas pour faire le mystère de la Chose unique), qui donne au futur adepte la notion de l'analogie universelle de l'être et celle de la participation de toutes choses au divin. »

De même, le *nerf honteux* interne, qui accompagne l'artère honteuse dans son trajet, vient du *plexus sacré*. Même origine pour le *plexus honteux*. Sans oublier le *sacrum*, ou os sacré, les *cornes* utérines, etc. Devonsnous comprendre que ce qui est *honteux* participe du *sacré*³?

Et les spécialistes du langage, de l'écriture, etc., qu'en pensent-ils? Que comprennent-ils?

PONCTUATION: «L'icône des () rappelle l'encadrement mystique des personnages sacrés, la mandala indienne qu'on retrouve aussi dans l'iconographie chrétienne. Au tympan de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres, la figure du Christ en majesté est «mise entre parenthèse»: elle se trouve au creux d'une coquille qui le sépare des quatre bêtes de l'Apocalypse. Jung analyse la mandala sous ses formes multiples. En tant que représentation inconsciente de l'existence prénatale, intra-uterine elle se prête à l'expression de l'univers et de l'isolement, de la naissance et de la mort [ainsi composé].»

Confondre le *mandala*⁴ avec la *mandorle* est déjà en soi révélateur. Le Christ n'est pas séparé mais entouré des Quatre Vivants qui « ne cessent jour et nuit de dire: «Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu Tout-puissant, qui était, qui est et qui vient!», qui « rendent gloire, honneur et actions de grâces à celui qui est assis sur le trône, à celui qui vit

1. Pour ceux que le sujet intéresse, le Maître d'œuvre (De l'architecture naturelle..., p. 150-151) donne un début d'interprétation, avec illustration, du rituel de la dédicace d'une église, extrait d'un manuscrit angevin de la fin du 9^e siècle. (Le livre du Maître d'œuvre n'est pas accessible à tous.) À titre d'exemple, A. Fournier des Corats (La Proportion égyptienne et les Rapports de divine harmonie, Paris, Les éditions Véga, 1957) reconnaît page 11: «Un maître d'œuvre inconnu, dissimulé sous le pseudonyme latinisé de Petrus Talemarianus, écrivit à la fin du xixes. un ouvrage considérable par son volume et singulier par son contenu qui dénote une érudition prodigieuse. [...] Son contenu est si compact et si divers, et les doctrines ésotériques auxquelles [il] fait allusion dérivent de connaissances si peu communes que j'ai mis plusieurs années à le lire et bien le comprendre.»

Sur la consécration des autels et des églises, voir également Gérard de CHAM-PEAUX & dom Sébastien STERCKX o.s.b., Introduction au monde des symboles, collection « Zodiaque », Saint-Léger-Vauban (Yonne), 1989, p. 204-207.

2. Il faudra un jour se demander pourquoi les textes sacrés sont source d'inspiration pour les uns et sujet à sarcasmes... pour les autres. Qu'on leur ait fait dire tout et n'importe quoi, la cause est entendue. Tout le monde n'est pas en mesure de comprendre les mathématiques, c'est la même chose dans le domaine spirituel. Certains sont capables de changer d'avis, d'autres non. Exemple: Tout d'abord convaincu que la vision d'Ézéchiel ne résisterait pas à un examen critique approfondi, à sa grande surprise, Joseph F. Blumrich, haut fonctionnaire du Marshall SpaceFlight Center de la NASA, constata qu'on pouvait tirer de cette description le schéma d'un module d'atterrissage lancé à partir d'un vaisseau central. En 1973, il publia le résultat de ses recherches dans The Spaceships of Ezechiel. Il le reconnaît lui-même: «Il est rare que la révision d'une idée préconçue soit aussi fructueuse, aussi fascinante et aussi plaisante!» Il va sans dire que l'exégèse de Joseph Blumrich n'épuise pas le sujet.

aux siècles des siècles (Ap 4,8-9).» Étrange façon de mettre parenthèses. La mandorle n'est pas davantage une coquille. Le Christ n'a pas à être protégé de supposées bêtes (un des «animaux» a d'ailleurs un visage d'homme). Il n'est pas davantage replié sur lui-même, mais rayonne (d'où l'auréole). Quant au commentaire de Jung, il n'a pas sa place ici puisqu'il analyse le mandala et non la mandorle.

ÉCRITURE: «Une survivance curieuse de la croyance au caractère sacré de l'écriture, c'est le rituel qui fut pratiqué en 1910 à la cérémonie de consécration de la cathédrale de Westminster: Sur le sol de la vaste nef, de l'entrée principale jusqu'au sanctuaire, étaient peints, en blanc, deux larges chemins qui réunissaient les coins opposés en diagonale, et, se croisant au centre de la nef, formaient une vaste figure en X, une croix de Saint-André. Là où se croisaient des lignes était placé un fauteuil épiscopal; et là l'Archevêque, toujours en chape et en mitre, s'agenouilla en prières, tandis que le chœur continuait de chanter l'antique plain-chant du Sarum Antiphoner... Les assistants pendant ce temps étaient occupés à couvrir la nef de cendres, par petits tas séparés chacun de deux yards environ, le long des axes de la croix de Saint-André. Près de chacun de ces tas de cendres était placé un morceau de carton portant une lettre de l'alphabet — le grec le long d'un des axes et le latin le long de l'autre. L'Archevêque s'avança alors vers l'entrée principale, escorté par le diacre et le sous-diacre, et précédé par le Crucifix porté entre des cierges allumés. Partant d'abord du coin gauche, Dr Bourne avança le long d'une des branches de la croix de Saint-André, traçant avec le bout de sa crosse pastorale les lettres de l'alphabet grec sur le tas de cendre; et retournant ensuite à l'entrée principale il recommença le long de l'autre chemin, traçant cette fois sur les tas de cendre les lettres de l'alphabet latin. Cette curieuse cérémonie est interprétée diversement comme symbolisant l'union des églises d'Occident et d'Orient, ou l'enseignement des rudiments du Christianisme [lesquels?], ou comme une survivance de ce que faisaient les augures romains, jetant les bases d'un temple, ou comme un travail d'arpenteurs romains appréciant la valeur de terres pour le fisc¹. » (Décrit dans le *Times* du 29 juin 1910...)

Ce qui est intéressant dans ce compte rendu, ce sont les conclusions. (Le style, aussi, est révélateur.) L'interprétation valant ce que vaut l'interprète, il ne faut pas s'attendre à des miracles de la part d'individus qui, dès le départ, voient dans ce genre de rituel «une survivance curieuse de la croyance au caractère sacré de l'écriture²». Pourquoi les Anciens considéraient-ils l'écriture comme sacrée, ça, ils sont bien incapables de le dire. L'invention de l'imprimerie aussi fut qualifiée de divine, et que sais-je encore. Qui s'en offusque? Il est vrai que les Occidentaux prétendent l'avoir inventée de toutes pièces. En attendant, cela ne fait progresser ni la science, ni notre compréhension du mode de pensée de ceux qui nous ont engendrés. Tous les peuples de l'Antiquité ont laissé des chefs-d'œuvre que nous serions bien en peine de réaliser avec les moyens techniques que nous leur prêtons, que bien souvent nous ne sommes pas même en mesure d'expliquer, mais pour nos modernes exégètes, c'est sûr, nos pères s'adonnaient à des pratiques curieuses..., indignes d'un homme raisonnable. À la longue, cela devient lassant!

Certains voudraient « libérer la science et la philosophie du fardeau théologique ». N'est-ce pas jeter un peu vite le bébé avec l'eau du bain. Les textes sacrés ne sont pas des livres de science. Leur objectif est beaucoup plus ambitieux. Qui plus est, ils sont intemporels. Que des indi-

- 1. HIRSH S. R. (rav), Commentaire..., Tome 1: Beréchith—Genèse, 1995.
- 2. De nos jours, il n'est plus question de construire une tour, mais un 'ascenseur', dans un premier temps pour rejoindre une station orbitale, mais après... Quant aux voyages dans l'espace, n'ont-ils pas déjà un caractère touristique!
- 3. On peut lire au mot BABEL (A. REY, Dictionnaire historique de la langue française, 1998) : «L'étymologie de la Genèse, selon laquelle le mot hébreu signifie (confusion), est erronée.» La Genèse n'est pas un dictionnaire d'étymologie. Quant à l'auteur de ce texte (ou les auteurs, peu importe), il ne saurait être tenu pour responsable des traductions et de l'usage que nous en faisons. Encore une fois, l'interprétation vaut ce que vaut l'interprète. Cela dit, cette étymologie erronée se retrouve non seulement dans les ouvrages de théologie mais dans les dictionnaires, à commencer par celui de l'Académie (1994): «BABEL [...] lieu où règne la confusion des langues ». Pourtant, ce qu'écrit l'académicien Voltaire dans son Dictionnaire philosophique est sans ambiguïté: «Babel signifiait, chez les Orientaux, Dieu le père, la puissance de Dieu, la porte de Dieu, selon que l'on prononçait ce nom. C'est de là que Babylone fut la ville de Dieu, la ville sainte. Chaque capitale d'un état était la ville de Dieu, la ville sacrée. [...] La tour de Babel signifiait donc la tour du père Dieu. ¶ Josèphe, à la vérité, dit que Babel signifiait confusion. Calmet dit, après d'autres, que Bilba, en chaldéen, signifie confondue; mais tous les Orientaux ont été d'un sentiment contraire. Le mot de confusion serait une étrange origine de la capitale d'un vaste empire. » En fin d'article, Voltaire recommande le révérend P. dom Calmet: « c'est un homme d'un esprit fin et d'une profonde philosophie; il vous expliquera la chose. Je ne sais pas pourquoi il est dit dans la Genèse que Babel signifie confusion; car Ba signifie père dans les langues orientales, et Bel signifie Dieu; Babel signifie la ville de Dieu, la ville sainte. Les anciens donnaient ce nom à toutes leurs capitales. Mais il est incontestable que Babel veut dire confusion, soit parceque les architectes furent confondus après avoir élevé leur ouvrage jusqu'à quatre-vingt et un mille pieds juifs, soit parceque les langues se confondirent; et c'est évidemment depuis ce temps-là que les Allemands n'entendent plus les Chinois; car il est clair, selon le savant Bochart, que le chinois est originairement la même

vidus les interprètent selon leur fantaisie, en fassent mauvais usage, ne remet pas en cause les textes en eux-mêmes. Comme le langage, ils ne sont pas destinés à une élite, mais à tous. Nous l'avons vu, il existe quatre grandes voies en théologie. Ici, j'ai choisi la voie symbolique (analogique), car c'est la plus connue du peuple. Il n'y a pas si longtemps, il comprenait encore ces (livres de pierres) que sont les cathédrales.

Inutile de donner d'autres exemples, et puis ce n'est pas productif. Qui plus est, chacun d'entre nous en connaît. Toutefois, avant de refermer cette parenthèse, je dois dire quelques mots sur l'épisode de Babel (Gn 11, 1-9).

Avant toute chose, il faut bien comprendre que, contrairement au déluge, l'intervention de Dieu n'est, comme on peut le lire souvent, ni une punition, ni une malédiction, ni un anathème..., mais une économie, ce mot étant pris dans son sens théologique et non ploutocratique. Le thème principal de cette histoire, c'est le problème que pose toute collectivité livrée à elle-même, la «séparation» des langues n'est qu'une conséquence. Pour preuve que les théologiens ne sont pas tous des affabulateurs ou des illuminés, je reproduis quelques passages du commentaire d'une vingtaine de pages que S.R. Hirsch¹ a consacré à ces versets.

À la suite de quoi, il analyse le thème principal de cette histoire, à savoir les problèmes que pose toute collectivité livrée à elle-même: «Une collectivité est vraiment puissante, elle peut facilement s'ériger comme une fin en soi, de telle sorte que l'individu ne trouvera de sens qu'en elle. De cette manière, la collectivité n'aidera plus l'individu à se parfaire, mais celui-ci sera entièrement absorbé en elle (p. 296). ¶ Lorsqu'au lieu de se proposer comme moyen, elle se pose comme fin: alors tout l'avenir moral de l'humanité est compromis ⁴. Il se passe alors ce

langue que le haut-allemand (Œuvres de Voltaire, t. 27, Paris, 1829). » Comprenne qui pourra! Le Dict. hist. de la lang. fr. donne cette étymologie: «Le mot hébreu bābel vient peut-être de l'assyrien bābilu (porte des dieux), employé pour traduire l'akkadien Cadimira. » L'auteur n'est pas sûr de l'étymologie (d'où ce « peut-être »), mais il sait tellement de choses. Comme d'autres auteurs juifs, le rav écrit Bavel et non Babel. Pour lui comme pour nombre de commentateurs juifs, chrétiens ou musulmans, Babel ne signifie pas confusion. Après cela, certains voudrait nous faire accroire que l'étymologie est le seul guide raisonnable et sûr pour

décider de la graphie d'un mot! De là à connaître le sens que les Anciens donnaient aux mots!!!

4. Dès le début des années soixante, Jean Rostand avait décelé avec clairvoyance les causes primordiales de la faillite de la civilisation actuelle « qui n'a pas su donner un sens à son savoir, un but à sa puissance, un idéal à sa liberté. » – Alexis de Tocqueville (1805-1859), De la démocratie en Amérique I (Paris, Gallimard, 1961, p. 43): « [...] la révolution démocratique s'est opérée dans le matériel de la société, sans qu'il se fit, dans les lois, les idées, les

habitudes et les mœurs, le changement qui eût été nécessaire pour rendre cette révolution utile. »

- 1. La Légion d'honneur est due à l'initiative de Bonaparte, alors qu'il était Premier consul (loi du 29 floréal an X [19 mai 1802]): « Je défie, déclarait-il, qu'on me montre une République ancienne ou moderne dans laquelle il n'y a pas eu de distinctions [...]. Les Français [...] n'ont qu'un sentiment, l'honneur. Il leur faut donc donner un aliment à ce sentiment-là; il leur faut des distinctions. » Dans ses Maximes et Pensées, il est encore plus explicite: « On peut, avec des rubans, parer des courtisans, mais on ne fait pas des hommes (367, p. 294). »
- 2. Au 16e s., dans son Discours sur la servitude volontaire, Étienne de La Boétie écrit: «Les lourdaus ne s'auifoient [n'aduifoit point] pas qu'ils ne faisoient que recouurer vne partie du leur [bien], & que cela mesme qu'ils recouuroient, le tiran ne le leur [ne leur] eust peu donner, si deuant il ne l'auoit osté à eus mesmes (Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie, publiées avec notice biographique, variante, note et index, par Paul Bonnefon, bibliothécaire de l'Arsenal. Bordeaux, G. Gounouilhou; Paris, J. Rouam & Cie, 1892.: «Discours de la servitude volontaire», p. 37).
- 3. Le 11 novembre 1947, devant la Chambre des communes, Winston Churchill, duc de Marlborough, a dit: «Democracy is the worst form of government, except for all those other forms, that have been tried from time to time (La démocratie est la pire des formes de gouvernement à l'exception de toutes les autres qui ont été essayées par ailleurs). » Selon A. de Tocqueville, le despotisme démocratique « serait plus étendu et plus doux, et il dégraderait les hommes sans les tourmenter»; «Le despotisme me paraît particulièrement à redouter dans les âges démocratiques»; «[...] on ne découvre qu'une seule origine de la puissance, la propriété foncière (ouvr. cit., p. 38). » -«Tout l'art du politique est de faire croire (Machiavel). » – «Tous les arts ont produits des merveilles; l'art de gouverner n'a produit que des monstres (Saint-Just). » – « [...] les prétextes ne manquent jamais à qui a le pouvoir de faire ce qui lui plaît [...] en prenant pour prétexte le prétendu principe de l'intérêt général, on peut aller où l'on veut (Napoléon). » – «La contrainte des gouvernements despotiques réduit l'esprit sans qu'on s'en aperçoive (Diderot) ». – « Ce que les gens nomment

qui est décrit ici de manière presque prophétique: les hommes prennent conscience de leur force, et en viennent à croire que la collectivité peut se passer de D. et de ses lois morales (p. 296). ¶ Ce n'est ni avec de l'or ni avec des privilèges, mais avec un ruban à la boutonnière que des monarques tels que Napoléon ou Alexandre ont su leurrer les masses 1 (p. 296-297). Si la collectivité n'est pas au service de l'individu, mais l'inverse, alors l'individu devra - naturellement contraint ou artificiellement mystifié – s'y consacrer et s'y soumettre (p. 297). ¶ [...] les travaux de glorification nationale ne vantent la collectivité qu'en apparence, et ne sont en réalité que la glorification du seul souverain, despote qui sait utiliser les forces de la collectivité pour se faire couronner de lauriers² (p. 298). ¶ C'est pourquoi l'intervention divine est décrite ici comme l'œuvre de '7, du règne divin préparant l'avenir rédempteur de l'humanité (p. 299). ¶ En effet, la collectivité ne veut reconnaître au particulier d'autre maître qu'elle-même. Il s'agit là d'une atteinte à la valeur éternelle de chaque individu, une valeur à laquelle la dignité collective ne peut pas se substituer et qui ne pourra jamais être convertie en «briques», même si celles-ci servent à l'édification de la gloire collective 3 (p. 299). »

Il cherche ensuite ce qui a pu s'introduire dans la langue commune au point de la couper de la source : « L'élément qui a pu s'introduire dans cette langue universelle et la couper subitement de sa source, ne peut donc être que l'éveil de la conscience antagoniste de l'individu, une conscience qui valorise la subjectivité aux dépens de l'objectivité de la vision des choses qui avait été donnée avec la langue⁴. La tentative collective d'annihiler, au moyen de la construction de la tour, l'individualité de tout un chacun – une individualité qui ne conservait son sens que si elle se fondait dans l'unité communautaire –, fut avortée par la prise de conscience de la valeur particulière de l'individu. Le sentiment de la dignité humaine se révolta. Un sentiment commença à poindre qui laisse pressentir que chaque homme, autant Nimrod que n'importe quel esclave, était appelé à jouir d'un même libre arbitre ⁵. L'opiniâtreté, la subjectivité, l'égoïsme firent leur apparition, entorses aux «règlements» qui font que l'homme ne veut plus se soumettre à aucune conception étrangère, fut-ce même la conception divine, mais (entorses) qui deviennent, dans les mains de D., le moyen de sauver l'humanité. ¶ Lorsque la collectivité abuse ainsi de son pouvoir, au point qu'elle assujettit à son propre nom le bien qui lui avait été confié, c'est-à-dire les individus qu'elle était supposée לקרא בשם ה', alors l'individu se lève et proclame: Je ne connais pas de collectivité, je ne connais que moi! Il jette néanmoins ainsi le bébé avec l'eau du bain, se coupe des sources qui devaient lui transmettre toute la sagesse humaine depuis son origine divine, et se jette lui-même dans les bras d'une subjectivité qui le conduit dans l'incertitude totale. Cette «décentralisation» est cependant, dans ce cas, le seul moyen de sauver le côté humain de l'homme (p. 307). ¶ La discorde

le goût du pouvoir, c'est en réalité le goût de l'abus du pouvoir (Valéry Giscard d'Estaing).» Etc.

- 4. Ce n'est que lorsque nous nommons les choses avec le nom adéquat que nous n'altérons pas la vérité (S. R. HIRSCH, *ouvr. cit.*, p. 307).
- 5. La Bible enseigne que l'Homme est

«prêtre, prophète et roi». Le césaropapisme finira par réserver le contenu de la Sainte Ampoule et la couronne aux seuls rois de France. Dans l'Église orthodoxe, le baptême est immédiatement suivi de l'onction (chrismation). Quant aux époux, ils sont couronnés lors de la cérémonie du mariage. Un autre univers! Une autre «religion». Et les protestants? C'est encore autre chose.

- 1. Au mot BABEL, le *Dictionnaire* historique de la langue française rappelle que «le mot, employé par allusion biblique avec une valeur péjorative, est attesté une première fois en parlant de Rome, considérée comme un lieu rempli d'orgueil et de confusion.»
- 2. Ce besoin de créer une langue universelle n'est pas nouveau. Le médecin grec Galien, par exemple, qui vivait à Rome au début du 3^e siècle, a abordé cette question. Je développe ce sujet dans le livre qui traite des inventions graphiques.
- 3. Si l'Anglais Francis Bacon (1561-1626) a élaboré le schéma d'une langue universelle, il semble que ce soit le prêtre Hermann Hugo (De prima scribendi origine et universa rei litterariae antiquitate, Antverpiae, 1617) qui, le premier, a traité sérieusement la question. S'intéressant plus particulièrement aux écritures figurées, «son ambition [fut] de fonder une langue universelle qui, une fois affranchie de l'arbitraire du langage conventionnel et alphabétique, [put] «relier la société si déchirée des nations), c'est-à-dire (rassembler tous les hommes séparés par leurs langues> et appelés à communier à travers un mode universel de communication, débarrassé de toute convention (Ralph (DEKONINCK, «Entre icône et idole: l'image comme utopie dans l'imaginaire moderne», dans Deproost Paul-Augustin & Coulie Bernard (sous la direct. de), L'utopie pour penser et agir en Europe, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 73-87). » Pour Pierre-Marie LE Mest (Considérations philosophiques sur la langue française, suivies de l'Esquisse d'une langue bien faite, Paris, Hachette, 1834, p. 168-169): «Quoi qu'il en soit de l'union problématique de toutes les branches de la grande famille humaine, il est certain qu'elle ne peut s'opérer que par le moyen d'une langue universelle. Or, il n'y a qu'une langue bien faite qui puisse s'étendre jusqu'aux bornes de la civilisation et aplanir les obstacles, presque insurmontables, qui s'opposent à l'accomplissement de ce vœu philantropique. » Pour D. Périer (Nouvelle méthode de lecture et d'écriture naturelles..., Reims, E. Luton, 1856, p. 6): «L'écriture universelle est à l'écriture ordinaire usitée ce que les chiffres arabes furent aux chiffres romains. » Etc.
- 4. Dans 1984 (Paris, Gallimard, 1950, p. 422-423), G. Orwell décrit un avenir dans lequel la langue héréditaire, l'ancilangue, doit être progressivement appauvrie et supplantée par une langue nominaliste creuse le novlangue. «Le but du novlangue était, non seulement

ne provenait donc pas de la pluralité des langues, mais c'est au contraire la désunion qui provoqua l'éclatement de la langue commune. [...] Cette désunion entre les manières de voir provoqua ensuite la dispersion des hommes dans diverses contrées où les diverses influences climatiques contribuèrent, du point de vue organique, à l'accroissement de leurs différences (p. 308-309).»

La Bible, comme n'importe quel autre texte sacré, ne décrit pas seulement des faits historiques, à supposer même que ces faits soient avérés, mais des situations types, où l'Homme est le personnage central. Nul besoin d'être devin ou surdoué pour comprendre que notre époque, plus que la Grèce et la Rome antiques, incarne cette «babélisation»¹.»

Bornons-nous au seul langage. Depuis la Renaissance, des dizaines de réformateurs ont cherché à créer un alphabet universel ou une langue universelle ². L'académicien C. F. Volney, qui a d'ailleurs fondé un prix, est de ceux-là (voir n. 2, p. 4). Que s'est-il passé dans les faits? Non seulement aucune de ces tentatives n'a abouti, mais un vent de contestation s'est levé qui exige que les langues régionales soient de nouveau enseignées dans les écoles. Les motivations de ces réformateurs sont multiples. Si certains ne songent qu'à corriger le système graphique, jugé défectueux, alors que d'autres sont animés par de nobles sentiments ³, il ne faut pas oublier ceux qui poursuivent des buts inavouables ⁴. Parmi les opposants, il y a ceux qui jugent l'entreprise utopique ⁵, ceux pour qui

de fournir un mode d'expression aux idées générales et aux habitudes mentales des dévots de l'angsoc le socialisme anglais -, mais de rendre impossible tout autre mode de pensée. [...] Le vocabulaire du novlangue était construit de telle sorte qu'il pût fournir une expression exacte, et souvent très nuancée, aux idées qu'un membre du Parti pouvait, à juste titre, désirer communiquer. Mais il excluait toutes les autres idées et même les possibilités d'y arriver par des méthodes indirectes. [...] le novlangue était destiné, non à étendre, mais à diminuer le domaine de la pensée, et la réduction au minimum du choix des mots aidait indirectement à atteindre ce but. » Après avoir connu un succès rapide, le volapük, langue construite inventée en 1879 par Johann Martin Schleyer, fut supplantée par l'espéranto: « Des conflits entre « experts ès volapük, provoquent la disparition de la langue. La grammaire en étant complexe, certains adeptes proposent des réformes visant à sa simplification. Schleyer s'y oppose, arguant qu'il est l'unique propriétaire de la langue et la seule personne à pouvoir autoriser des changements. Des projets concurrents voient le jour (Dil, Dilpok, Nuvo-Volapük, Balta, Spelin, Veltparl, Idiom Neutral, etc.), et le volapük perd peu à peu la plupart de ses locuteurs, un nombre important d'entre eux se convertissant à l'espéranto. Selon un spécialiste de ces langues inventées, «le volapük n'est plus aujourd'hui pratiqué que par quelques excentriques,

- qui sont pour la plupart des espérantistes curieux de voir à quoi ressemblait la première langue internationale à avoir connu un début de succès. > (Stephen Bunard, Internet.) »
- 5. «Si une langue usuelle devenait universelle, elle cesserait bientôt de l'être, comme cela est arrivé à la première qui a été inventée (DESTUTT DE TRACY). » Sur Internet, Stephen Bunard rapporte cette «boutade gaullienne»: «Lors d'une conférence de presse, le 15 mai 1962, le général De Gaulle brocarde l'Europe supranationale qui se construit selon lui au détriment des états qu'il estime souverains. Dante, Goethe, Chateaubriand appartiennent à toute l'Europe dans la mesure même où ils étaient respectivement et éminemment italien, allemand et français. Ils n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et s'ils avaient pensé, écrit, en quelque espéranto ou volapük intégré. > Bref, le volapük est le langage commun pour ceux qui n'ont pas d'histoire commune, pas de culture commune et finalement n'ont rien en commun. ¶ De Gaulle et l'Europe: vaste programme! Pour celui qui prône l'Europe des nations, «de l'Atlantique à l'Oural, une intégration européenne supranationale conduirait à une dissolution des nations «comme du sucre dans le café > et à une uniformisation des peuples qui la composent. Prolongeant la métaphore culinaire: «Chaque peuple est différent des autres, avec >

sa personnalité incomparable, inaltérable, irréductible. Si vous voulez que des nations s'unissent, ne cherchez pas à les intégrer comme on intègre des marrons dans une purée de marrons. Mais peu sensibles aux boutades gaulliennes, cinq ministres démissionnent à la suite de cette conférence de presse. Et la liberté d'expression alors! Il y a pourtant beaucoup de bon sens dans les propos du général.

- 1. Dans L'Alphabet Rationnel. Étude sur l'alphabétisme et la graphie de la langue française (Paris, Delagrave, 1897, p. iv), Célestin Lagache cite le grammairien polyglotte Herschell: « La langue française tend à devenir la langue universelle, et c'est grand honneur pour la France, pourquoi faut-il qu'elle soit entourée de tant d'obstacles inutiles, qui en font une forteresse difficilement pénétrable. » Antoine Rivaroli, dit le comte de Rivarol, prononça en 1784 son célèbre « Discours sur l'universalité de la langue française », qui fut primé par l'Académie de Berlin.
- 2. «Tao-Tei-King. L'œuvre de Lao-Tzeu», livre II, chap. 38 c, p. 43, dans Les Pères du système taoïste...; traduction intégrale et préface de Léon WIENER, Paris, Padoux éditeur, 1966.
- 3. La Vertu du Principe, le Principe lui-même considéré dans son essence.
- 4. «La démocratie est, par sa nature, une affaire qui se détruit elle-même et qui, à la longue, donne comme résultat net zéro (Th. Carlyle). » « Il y a deux vérités qu'il ne faut jamais séparer en ce monde: 1º que la souveraineté réside dans le peuple; 2º que le peuple ne doit jamais l'exercer (Rivarol). » – « Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné (Rousseau).» – «La limite finale de cet algorithme qui transforme l'être en avoir est simple à calculer: un pouvoir infini, un homme nul (A.-A. Upinsky).» – «Sous le prétendu règne de la liberté, nous sommes plus mal encore que sous le règne de la servitude. Nous avions autrefois cinq cent mille tyranneaux, nous avons aujourd'hui un million d'oppresseurs (Marat). » Etc. Depuis, on ne peut pas dire que la situation se soit améliorée.
- 5. «Les Français sont des veaux (Charles de Gaulle)!» C'est insultant pour les veaux, mais on comprend ce qu'a voulu dire le général. La formule de Montesquieu est plus aboutie: «Le caractère du Français est composé des qualités du singe et du chien couchant.» Déjà! Une longue tradition en somme.

le français est la langue internationale¹, etc. Est-il besoin de préciser que les réformateurs ne sont pas d'accord entre eux.

Si le français fut autrefois la langue de la civilisation, il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui l'anglais l'a supplanté, non seulement dans les sciences, mais dans les métiers de la communication, et cela, sans décret ni réforme. Car il faut bien comprendre que dans le monde des cycles – le nôtre – une logique interne gouverne le langage comme la marche des civilisations, ce que les Anciens n'avaient pas manqué d'observer. Exemples: Lao-Tzeu en Chine², il y a environ 2 500 ans: «Après l'oubli de la nature avec ses instincts naturels bons³, vinrent les principes artificiels palliatifs de ce déficit: lesquels sont, dans l'ordre descendant, la bonté, l'équité, les rits et les lois. ¶ Oui, les rits ne sont qu'un pauvre expédient pour couvrir la perte de la droiture et de la franchise originelles. Ils sont une source de troubles (étiquette, rubriques) plutôt que d'ordre. ¶ Enfin le dernier terme de cette évolution descendante, la sagesse politique, fut le commencement de tous les abus.» Platon, qui a puisé sa science dans les antiques cultures du bassin méditerranéen, évoque lui aussi cette logique interne qui gouverne le passage d'un régime politique à un autre, passage qu'il perçoit non comme un progrès, mais comme une dégérescence, une décadence. Là encore, le régime démocratique, devenu tyrannique, achève le cycle 4. Sans oublier la théorie des quatre âges de l'humanité due au poète romain Ovide (âges d'or, d'argent, d'airain et de fer).

Par la suite, nous verrons que le monde cyclique n'est pas une fatalité. Ou alors, il faudrait admettre que l'Homme n'est pas libre. Pourquoi cherche-t-il alors à l'extérieur ce qu'il possède déjà en lui-même? Pourquoi ce besoin sans cesse renouvelé de tout codifier, de tout normaliser, de tout contrôler...? Voilà de vraies questions. «Je ne veux voir qu'une seule tête», répond la logique interne de l'hydre. Ce qui est effrayant en démocratie, c'est que pratiquement plus personne ne songe à se révolter⁵. Pire, ce sont les citoyens eux-mêmes qui exigent de telles barrières. Les démocraties n'ont nul besoin de gouvernail. Ne sommesnous pas régis par des relations juridiques abstraites (Académie). Désormais ce sont les chiffres qui gouvernent le monde. Pour Leibniz, qui fut un des apôtres de la langue universelle, il ne faut plus discuter, mais calculer.

La Pentecôte, le don des langues, voilà l'antidote biblique de Babel⁷.

6. «Aujourd'hui, le mot d'ordre est: Ne discutez plus, calculez! (Leibniz). Et, sous sa forme la plus commune, l'argent – le nouveau Dieu – réalise ce rêve: tout, aujourd'hui, n'a-t-il pas un prix? À ce jeu de la dépersonnalisation, Les hommes sont comme les chiffres: ils n'acquièrent de valeur que par leur position > (Napoléon). Pour monter dans la hiérarchie, il faut ressembler à des chiffres, s'alléger de ses valeurs personnelles. Et plus on est léger, plus on monte haut: c'est la loi d'Archimède de la Politique! Cette déqualification universelle se manifeste dans le langage, notamment par la généralisation du style administratif impersonnel – dont le Code civil est l'archétype -, des formes passives, des verbes prono-

minaux et de l'inversion de la phrase. L'inversion du sujet et du complément direct réifie l'homme, proscrit le sujet et établit le culte de l'objet : «Le sujet s'éloigne du verbe et... le complément direct vient se poser quelque part dans le vide (Samuel Becket) >. (UPINSKY A.-A., ouvr. cit., 1991, p. 505.) » Un jour, un collaborateur d'un moment m'a demandé: «A-t-on avis, de nos jours, il vaut mieux être compétent ou savoir se vendre?» Aujourd'hui, les mots autorisés ne sont-ils pas: croissance, consommation, pouvoir d'achat, CAC 40 (d'abord Compagnie des Agents de Change puis Cotation Assistée en Continu), etc.

7. «Le jour de la Pentecôte étant arrivé, ils étaient tous ensemble en un même >

36 Enseignement

lieu. Tout à coup, il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent qui souffle avec force et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Et ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et se posèrent sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de s'exprimer. [...] (Ac 2, 1-4).»

- 1. Pour ceux que le sujet intéresse, je signale le livre de BOURETZ Pierre, Launay Marc de, Schefer Jean Louis, La Tour de Babel, coll. «Triptyque», paru en 2003 chez Desclée de Brouwer. Présentation de l'éditeur (4e de couverture): «Pour déchiffrer ce mythe, comme il est de tradition dans la collection (Triptyque), trois auteurs commentent ce texte biblique. ¶ Pierre Bouretz [philosophe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales] donne, en ouverture de ce livre, vingtdeux variations sur le thème de Babel et de la confusion des langues, qui vont des commentaires talmudiques à la Bibliothèque de Borges, en passant par les spéculations du XVII^e siècle sur la langue universelle, la «folie de traduire» de Hölderlin, mais aussi Kafka, Benjamin et Rosenzweig. ¶ Marc de Launay [chercheur au CNRS] propose de voir dans la confusion des langues tout sauf un châtiment, mais l'inscription d'une transcendance, et donc d'une historicité, au sein de l'immanence d'une (langue une», régressive et répétitive. ¶ Jean Louis Schefer [auteur de nombreux essais d'esthétique] étudie l'histoire des figurations de la Tour, des périodes romane et gothique jusqu'à Bruegel. Il montre que la perspective d'Hérodote, confirmée par l'archéologie révélant un culte cosmique où le roi s'unissait avec une prêtresse au sommet d'une tour, a été occultée par l'interprétation de Philon d'Alexandrie. S'impose alors une moralisation de l'épisode, le rendant inaccessible à l'Histoire.»
- 2. WARRAIN Francis, L'œuvre philosophique de Hoené Wronski. Textes, commentaires et critiques, t. 3: «Encyclopédie développée d'après la Loi de création», Paris, Librairie Véga, 1938, p. 335-336.
- 3. Cité par F. Baudin, *L'effet Gutenberg*, Paris, 1994, p. 12-13.

Dans l'ordre de la Création, les langues des peuples sont autant de perles d'une même couronne¹.

Il est un autre aspect que je ne peux développer ici. Le philosophemathématicien Hoéné Wronski le résume ainsi: «Le langage n'est qu'une condition contingente, de laquelle dépend la perfection du système de connaissance de l'homme. Ce n'est pas une condition nécessaire de l'existence même de ce système de connaissances, comme le croient quelques idéologues modernes, qui, ne s'élevant pas jusqu'à la pensée dans toute sa pureté, en restent à sa corporification par les signes, qu'ils considèrent ainsi comme un élément essentiel de la connaissance. Bien plus, on voit actuellement, par la présente détermination absolue du langage, que le besoin d'homogénéité dans notre système de connaissances et, par conséquent, le besoin de langage diminue à mesure que la connaissance des choses ou du non-moi, qui est d'abord tout à fait sensible, s'intellectualise de plus en plus, par le développement de la raison humaine; au point que si nous pouvions concevoir déjà cet état de notre raison où elle reconnaît à priori le non-moi, sans l'intervention des sens, comme nous concevons la raison de Dieu, nous verrions que le langage y disparaîtrait entièrement. En un mot, le besoin de langage dans notre système de connaissances, pour nous entendre nous-mêmes, est en raison inverse de la culture rationnelle de l'homme². »

Nous n'en sommes pas encore là. Nous en sommes même très loin. Aussi, revenons sur terre, en l'an 2006.

«Le 13 février 1984, M. François Mitterrand, président de la République, invitait l'administrateur du Collège de France à bien vouloir réfléchir à ce que pourrait être, selon lui, les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir, intégrant la culture littéraire et artistique la plus universelle, avec les savoirs et les méthodes des sciences les plus récentes. La réponse de M. Yves Laporte, administrateur, président de l'Assemblée des professeurs, fut publiée en 1985 sous le titre: Propositions pour l'enseignement de l'avenir, élaborées à la demande de Monsieur le Président de la République par les professeurs du Collège de France³.» Fernand Baudin commente page 13: «La proposition la plus intéressante, à mes yeux, et pour cause, est celle qui appelle à définir un minimum culturel commun, c'est-à-dire: le noyau de savoirs et de savoir-faire fondamentaux et obligatoires que tous les citoyens doivent posséder... les savoirs fondamentaux qui sont la condition de l'acquisition de tous les autres savoirs... Tout devrait être mis en œuvre pour donner à tous une maîtrise réelle de la langue commune, écrite et parlée - surtout en situation publique. Le bon Rollin, comme on l'appelait, ne parlait pas autrement qui disait, en 1726, dans son Traité des Études: L'étude nous accoutume à mettre de l'ordre et de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons à parler ou à écrire. Je ne résiste pas à l'envie de faire une troisième citation consécutive aux deux précédentes. Elle est empruntée à George Sampson, 1878-1950, qui fut inspecteur de l'enseignement au London County Council, où il fit figure de champion de la langue anglaise: Un bon enseignement, disaitil, est nécessairement fondé sur les deux grands moyens d'échanges dont dispose l'humanité: la langue parlée et la langue écrite.»

«En séparant ceux qui dessinent les caractères et ceux qui dessinent les imprimés, Gutenberg a ouvert une brèche dans l'enseignement. Brèche qui n'a cessé de s'élargir au cours des cinq siècles de l'ère typographique. À la veille de l'ère électronique, le gouffre est tel que personne ne voit plus le rapport entre son écriture et l'imprimerie. Or, grâce à

ENSEIGNEMENT 37

- 1. [...] la parole articulée et l'écriture contrôlée sont les deux principaux moyens par lesquels tout individu influe directement sur son sort et peut influer sur celui de la communauté à laquelle il appartient.
- 2. Fernand BAUDIN, *L'effet Gutenberg*, Paris, 1994, p. 11-12.
- 3. Cité par Fernand Baudin, *L'effet Gutenberg*, Paris, 1994, p. 14.
- 4. BAUDIN Fernand, *L'effet Gutenberg*, Paris, 1994, p. 1 de couverture.
- 5. Sans oublier les sons avec les outils multimédia.
- 6. Comme l'abbé de Saint-Pierre, comme Ambroise Firmin Didot, et bien d'autres auteurs, Littré (Histoire de la langue française, t. I, p. 327) a signalé l'action de l'écriture sur la prononciation, qu'elle altère à la longue. A. F. Didot (ouvr. cit., 1868) écrit page 164: « Dans un autre passage, le savant philologue constate ainsi l'influence de l'orthographe sur le langage parlé et par suite l'importance d'une écriture régulière pour le maintien même de la langue. ¶ Notre langue fourmille de mots où l'écriture a fini par tuer la prononciation, c'est-à-dire que des lettres écrites, il est vrai, mais non prononcées, ont fini par triompher de la tradition et se faire entendre à l'oreille comme elles se montrent à l'œil. >. » Ainsi, «Saône» se prononce sône, «Auxerre», au-sèr et non auk-sèr, comme «Bruxelles» bru-sèl et non bruk-sèl, même si cela fait sourire des Français. «Aaron» se prononce aron, comme «Vaast» (Saint-Vaast-la-Hougue) ou «Waast», «Waagen» ou «Waag», «Waati», etc. Sans oublier les prononciations qui ne font pas l'unanimité, comme «taon». Au Québec, on prononce ton; pour les dictionnaires français, on prononce tan. Littré note que l'Académie prononce ton, mais que plusieurs prononcent tan, comme pan pour «paon». Effectivement, jusqu'en 1835, l'Académie prononçait ton. Depuis, elle prononce tan. Ce qui n'empêcha pas Jules Trousset (Nouveau dictionnaire encyclopédique, 1887) d'indiquer la prononciation ton ou tan, cette dernière cessant, selon lui, d'être académique. Etc.
- 7. Cette époque marque l'apparition de l'art figuratif. Exemple: la grotte Chauvet–Pont-d'Arc en Ardèche.
- 8. Antenne 1, 8 juin 1988, aux informations de 20 heures. Cité par A.-A. Upinsky, *ouvr. cit.*, Paris, 1991, p. 153.

l'informatique justement, il redevient possible, voire indispensable de donner à nouveau un enseignement qui serait fondé sur les deux véritables instruments de toute culture humaine: l'écriture contrôlée et la parole articulée ¹. Car l'Écriture n'est pas un métier. Ni une profession. Comme la Parole, elle exprime un niveau de culture. Personnelle ou collective ². »

«Éducation, enseignement, formation ne sont pas des synonymes. Mais ils ont en commun d'être ce que G. Sampson appelait des mots séduisants qui vous induisent à dire un tas de sottises, même en public, à la consternation générale, la vôtre et celle des autres. Ce sont des abstractions... Je préfère ne pas en parler si je peux l'éviter. Je préfère parler d'enfants, d'enseignement, d'écoles et de personnel enseignant. Ce sont des faits qu'on ne peut pas ignorer 3.»

Si, comme l'a montré Fernand Baudin dans son livre-testament, «Gutenberg a provoqué la frag-men-ta-tion de tous les procédés de production & de reproduction des écritures & de leurs enseignements ⁴ », dans les faits, rien n'a vraiment changé. À l'entrée du collège, les enfants ne savent toujours ni lire ni écrire, et la situation n'est pas meilleure chez les utilisateurs des nouveaux outils de communication. Car ce n'est pas parce que les logiciels de composition et de mise en pages permettent de mélanger les textes, illustrations...⁵, que les résultats sont satisfaisants. C'est quotidiennement que nous devons supporter cette pollution graphique, épigraphique... et sonore.

Aujourd'hui, le divorce entre la langue parlée et la langue écrite est consommé. L'écriture n'est plus la peinture de la parole, et les principes qui la régissent sont devenus de véritables abstractions ⁶. Pourtant, les lois de la graphie existent depuis des temps immémoriaux. Elles ont été observées en tout temps et en tous lieux, à commencer par les artistes qui vivaient à l'époque de la culture aurignacienne, soit 30 000–27 000 ans avant notre ère ⁷.

Lors du baccalauréat de 1988, un correcteur de philosophie a dit tout haut que les critères de correction ne sont plus les mêmes qu'il y a dix ans et que chez les élèves « le langage ne peut plus porter la pensée » 8. Là encore, la situation n'a pas changé. Alors que j'enseignais le prépresse à des élèves devant passer le baccalauréat professionnel « Préparation de la forme imprimante », lors d'une réunion générale des enseignants, la direction nous a expressément demandé de ne pas noter trop sévèrement les élèves, en clair, de majorer les notes, « à défaut de quoi, nous n'aurions plus d'élèves ». (Cet établissement scolaire est sous contrat.)

De fait, dans les stages de formation, comme dans la plupart des écoles d'enseignement professionnel, il est impossible d'enseigner autre chose que la mise en œuvre des commandes des logiciels. Il ne viendrait à l'idée de personne de former un stagiaire ou un élève à un logiciel de comptabilité s'il ne connaît rien au plan comptable, mais dans les métiers de la «chose imprimée», c'est non seulement possible, c'est même parfois obligatoire. Sinon, gare au rapport de stage... Un enseignant: «Tu as raison, Jean, mais c'est inapplicable.» Des élèves: «M^r Méron, vous êtes hors sujet.» Le responsable du département prépresse: «Votre professeur a raison, c'est au programme.» En privé: «Ne t'embête pas avec ça, ce ne sera jamais un sujet d'examen...». Résultat: «L'enseignement de M^r Méron s'adresse à des gens de maîtrise, pas à des élèves de lycée.» L'inspecteur d'Académie, sans jamais m'avoir reçu: «Vous n'avez

38 Enseignement

- 1. « De même que les écrivains les plus célèbres se sont appuyés sur les mutations du (Yin) et du (Yang) pour édifier leurs chefs-d'œuvre, de même les hommes de science, dans leurs conceptions les plus récentes, admettent l'existence de ces deux principes et du jeu nécessaire pour placer l'Arbre immobile autour duquel s'opèrent leurs mutations. Les savants reconnaissent en effet que les manifestations de la nature ne peuvent pas s'exprimer par une théorie unique, mais seulement par deux systèmes qui se complètent tout en s'opposant, car entre eux subsiste une (erreur) qui ne peut s'annuler, et les calculs ne peuvent préciser l'un de ces aspects sans augmenter par corrélation l'indétermination de l'autre (Talemarianus Petrus, De l'architecture naturelle, p. 281).» Ce qui oblige dès le départ à bien définir la part qui revient à chacun de ces systèmes.
- 2. Durand Gilbert, *Les structures* anthropologiques de l'imaginaire, Paris, PUF, 1960, p. 20.
- 3. SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1974, p. 101.
- 4. Saussure Ferdinand de, Cours de linguistique..., 1974, p. 106. Dans son Cours, il constate que «le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne» Ce à quoi Jan Holeš répond (« Est-ce que le signe linguistique est motivé?», Philologica 76, p. 133): «Il aurait été sans doute étonné de voir le nombre d'ouvrages qui critiquent le principe de l'arbitraire du signe et encore plus étonné devant les congrès internationaux, linguistiques et sémiotiques ayant la motivation pour thème central et devant le nombre toujours croissant d'études qui signalent la présence du principe physei* sur tous les niveaux de l'organisation du langage: celui des sons, de la prosodie, de la syntaxe, de la structure sémantique des lexèmes et monèmes grammaticaux.» « Certains linguistes évitent le terme arbitraire en objectant que le signe n'est pas arbitraire, mais, par contre, institué, donné par une convention. Ils remplacent donc le mot *arbitraire* par l'adjectif conventionnel ou encore par le mot traditionnel. À propos de ce terme, F. de Saussure précise même (p. 101) qu'il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant et qu'il avait voulu dire qu'il est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité (p. 135). » Gustave Guillaume traite également de la non-arbitrarité du signe

pas le profil pour enseigner à des élèves de lycée. » Mes élèves ont obtenu une moyenne supérieure à la moyenne nationale, mais... Il y a environ deux ou trois ans, la directrice pédagogique d'une école multimédia m'a demandé de former ses élèves, non pas au métier, des enseignants s'en chargeant déjà, mais à la philosophie du métier. Mazette! Cet entretien fut sans suite, mais il y a espoir que cela change un jour?

On ne peut dissocier le langage oral du langage écrit. La graphie du français ne peut être seulement phonétique ou étymologique. Nous ne pouvons raisonner qu'avec le cerveau gauche ou le cerveau droit. Les sciences dites exactes ne peuvent se passer de la science des symboles, ne serait-ce que pour comprendre la pensée des Anciens et les chefs-d'œuvre qu'ils nous ont légués¹. Il ne viendrait à l'idée de personne d'interpréter les mathématiques sans connaître son langage. C'est pourtant ce que font nombre de spécialistes avec les symboles.

Publier un livre ne demande pas seulement des connaissances techniques. Les mots, les illustrations... ne sauraient être choisis au hasard. La composition d'une scène ou d'un paysage, son cadrage... peut changer complètement le sens du message. De même, les mots ne peuvent être employés les uns pour les autres. Les mots signe, symbole, allégorie, mythe, apologue, fable, métaphore, parabole, emblème, devise, ne sont pas synonymes. Symbole, par exemple, a souvent été défini comme un signe. Or le symbole se distingue essentiellement du signe, en ce que celui-ci « est une convention arbitraire, qui laisse étranger l'un à l'autre le signifiant et le signifié (objet ou sujet), tandis que le symbole présuppose homogénéité du signifiant et du signifié au sens d'un dynamisme organisateur². » Ferdinand de Saussure³, lui-même, pour qui le signe présente deux caractères essentiels, l'arbitraire et la linéarité du signifiant, reconnaît qu'il y a des inconvénients à admettre l'usage du mot symbole pour désigner le signe linguistique, ou plus exactement ce que les linguistes appellent le signifiant. «Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire: il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi, un char, par exemple. » Quelques pages plus loin, F. de Saussure distingue nettement encore la langue des systèmes de symboles : «On pourrait discuter un système de symboles, parce que le symbole a un rapport rationnel avec la chose signifiée; mais pour la langue, système de signes arbitraires, cette base fait défaut et avec elle se dérobe tout terrain solide de discussion; il n'y a aucun motif de préférer sœur à sister, ochs à bœuf, etc. 4. »

dans «Psycho-systématique et psychosémiologie du langage », Langage et science du langage, Paris-Québec, 1964, p. 241-249. Page 33: «Le signe n'est pas aussi arbitraire qu'on le dit; mieux, il est régi par une loi qui, dans le meilleur des cas, fait du signifiant un calque du signifié. » Voir également Maurice Toussaint, Contre l'arbitraire du signe, préface de Michel Arrivé, Paris, Didier érudition, 1983. À noter que le mot arbitraire ne devient péjoratif qu'à partir du 17e s.: « qui procède du caprice, du bon plaisir, jusqu'à devenir voisin de despotique ou de tyrannique (en parlant d'une décision). [...] Dans la seconde moitié du xıxe s., l'adjectif prend en sciences

la valeur d'auquel on peut attribuer une valeur quelconque (attestée 1877 en mathématiques: quantité arbitraire). Comme adjectif et nom masculin, cette valeur passe aux sciences humaines, où le mot correspond à «non motivé, libre, conventionnel, par exemple en linguistique chez Saussure (déb. xxe s.). L'opposition arbitraire/conventionnel s'est alors déplacée par rapport à l'emploi précédent, politique, où arbitraire (dû au pouvoir et au vouloir d'un seul) s'opposait à conventionnel (collectif) (Dict. hist. de la lang. fr.) » Emprunté tout d'abord (1397, Froissart) au latin arbitrarius « du témoin, de l'arbitre », qui a pris à partir d'Aulu-Gelle

le sens de «relatif au libre arbitre», que de chemin parcouru! Voilà comment d'arbitre nous devenons tyran. Nous verrons par la suite que l'alphabet hébraïque, par exemple, n'est pas aussi arbitraire que certains le prétendent. Les Anciens n'étaient pas arbitraires. C'est nous qui le devenons un peu plus chaque jour. Alors, cessons de projeter notre ignorance et nos fantasmes.

- * Les deux grands courants qui ont dominé la linguistique dès l'antiquité jusqu'à nos jours, l'école de *physei* et celle de *thesei*, ont disputé l'essence de la langue, se préoccupant de ce que nous appellerions aujourd'hui l'arbitraire de la langue.
- 1. Alleau René, *De la nature des symboles*, Paris, Flammarion, 1958.
- 2. Synthématique vient du grec sun desmeo, littéralement «lier ensemble», duquel dérive sun desmos, au pluriel ta sundesma, les «liens» et suntema, les synthèmes.
- 3. Alleau René, *La science des symboles*, Paris, Payot, 1977, p. 50.
- 4. Alleau René, *Aspetts de l'alchimie traditionnelle*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.

5. Rey Alain...*Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1998.

Pour pallier cet inconvénient et cette confusion, René Alleau recommande, dès 1958¹, l'usage du mot synthème² pour désigner, en général, tout signe arbitraire et conventionnel dont le sens univoque et constant est volontairement fixé par les parties qui communiquent entre elles à son propos. Ainsi entendu, le synthème, s'il se distingue aisément du symbole, l'est aussi du signe proprement *linguistique* au sens saussurien. «En effet, ce dernier est arbitraire non pas en fonction d'un libre choix du signifiant par le sujet parlant mais dans l'acception d'immotivé par rapport au signifié, n'ayant aucune attache réelle avec lui. L'usage du mot synthème ajoute ainsi à la notion d'arbitraire celle de libre choix et de convention que n'exprime aucun autre mot de la langue usuelle³.» En d'autres termes, « ce dernier évoque des liens mutuels, de nature sociale ou des rapports fondés sur des signes conventionnels constituant un ensemble logique ou un système de langage qui, par son origine, son évolution et son usage, est toujours conçu et créé par l'homme et n'a de sens que pour l'homme. La lettre O, par exemple, n'est pas le symbole de l'oxygène, mais un synthème de type abréviatif qui n'a d'autre signification que celle d'appartenir par convention à un ensemble logique cohérent en une certaine époque de l'histoire des sciences chimiques 4. Il conviendra donc de distinguer la symbolique de la synthématique et cette dernière de la linguistique.»

Voilà comment nous sommes amenés à créer chaque jour de nouveaux mots. D'où un vocabulaire impressionnant: le *Trésor de la langue française* (TLF), par exemple, comporte pas moins de 16 volumes et 1 supplément. Il étudie 100 000 mots, donne 270 000 définitions et 430 000 exemples. Bref, nous savons restaurer les monuments anciens, mais pas notre vocabulaire: «Si j'étais chargé de gouverner, je commencerais par rétablir le sens des mots (Confucius).»

En analysant *arbitraire*, nous avons vu comment un mot peut devenir péjoratif. Parfois, c'est l'inverse qui se produit. Prenons le mot *tolé-rance*.

«Tolérance est emprunté (v. 1365) au latin tolerantia, formé sur le participe présent (tolerans) de tolerare (porter, supporter) (un poids, d'un fardeau physique ou moral). [...] Au xv1e s., il s'emploie en parlant de religion (1567, Mémoires de Condé), et entre dans l'expression édit de tolérance (1562), désignant l'édit qui accordait aux protestants le libre exercice de leur culte. La notion est passée d'une valeur assez négative en religion (chez les orthodoxes, tel Bossuet) à un contenu positif chez les philosophes des Lumières (Voltaire : *Traité de la tolérance*, 1763), d'où esprit de tolérance dans Rousseau (1764). [...] Dans maison de tolérance (1840), il signifie (non interdit par la loi) mais l'expression s'appliquant jusqu'en 1946, aux maisons de prostitution, le sens de tolérance n'y est plus analysé, ce qui a permis à Claudel une boutade: «La tolérance? il y a des maisons pour ça! Au xxe s., tolérance a été repris par la sociologie avec un sens dérivé de la médecine, captitude d'un individu à supporter la modification du milieu». L'antonyme préfixé INTOLÉRANCE (1611) a perdu le sens premier de (manque d'endurance) pour être employé comme terme de religion (XVIIe, Bossuet) et s'opposer à tolérance dans l'usage courant (1766, Diderot) avant de se spécialiser également en médecine pour «fait de ne pas être supporté (par l'organisme) » (1852)5. »

De nos jours, *tolérance* est devenu un véritable slogan. Mais, ne nous y trompons pas, le sens négatif est toujours présent dans l'esprit de ceux qui s'en réclament. Ce que J.-F. Froger et J.-P. Durand n'ont pas manqué

- 1. Froger J.-F. & Durand J.-P., Bestiaire de la Bible, 1994, p. 76. E. Antébi (Internet, Journal d'Aspasie) écrit au mot TOLÉRANCE: « Définition ancienne: Disposition d'esprit par laquelle on donne à l'erreur autant de droit qu'à la vérité. › Quant au mot latin tolerare, il était proche de «modérer». Il s'agissait de supporter avec indulgence ce que l'on pensait mauvais. Ainsi peuton (tolérer), le froid, le bruit, la sottise, la grossièreté, la violence, jusqu'aux limites de... l'intolérable. (cf. Indulgence). » Au sens classique, INDULGENCE (indulgentia) signifie tout d'abord «bonté, bienveillance) puis (remise de peine, pardon). Dérivé de indulgere, il signifie dans le latin ecclésiastique et impérial «accorder par faveur, concéder» (→ querelle des indulgences, qui désigne le conflit religieux du début du 16e siècle qui, aboutissant à la Réforme, fut la cause du deuxième schisme au sein de l'Église). Rome finira même par créer en 1833 un barbarisme: indulgencier.
- 2. «Tempérance est un emprunt (v. 1230) au latin temperantia «modération, mesure, retenue», fait sur le participe présent temperans de temperare. En français, le mot, avec le sens de «vertu qui modère les passions et les désirs sensuels», est rare avant le xVI^es. Le mot s'emploie plus couramment à propos de la modération dans le boire et le manger (1611).» (Dictionnaire historique de la langue française, Paris, 1998.)
- 3. «ÉQUITÉ est un emprunt savant (1262) au latin aequitas (égalité), (équilibre moral), (esprit de justice), dérivé de aequus (égal), d'où (impartial). Le mot, en français comme en latin, désigne la juste appréciation de ce qui est dû à chacun, selon un principe de justice naturelle, parfois divine, d'où les expressions équité divine, suprême. Le mot est parfois employé en opposition à droit positif, à loi. Par métonymie, équité se dit (1921, Valéry) du caractère de ce qui est conforme à l'équité (équité d'une loi, d'un jugement). (Dict. hist. de la lang. franç., Paris, 1998.)
- 4. Berdiaev Nicolas, *De l'inégalité*, Lausanne, l'Âge d'Homme, 1976, p. 156.
- 5. «Vous confondez d'une manière fatale fraternité et groupement d'intérêts économiques. Dans votre royaume, jamais, au grand jamais, l'homme ne deviendra un frère pour l'homme. Il n'y sera qu'un «camarade». Qu'est-ce que ce terme (esthétiquement bas) peut avoir de commun avec celui de «frère»? Toute la différence entre le socialisme et le christianisme tient à celle qu'il y a

d'observer: « Un grand empêchement à comprendre s'est abattu sur notre époque, pourtant si favorable à d'autres égards, parce que la croyance s'est installée que chacun avait «sa vérité». ¶ Une nouvelle intolérance sévit en cette fin du xxe siècle, qu'aucun siècle précédent n'avait connu, l'intolérance à l'existence même du vrai. Les siècles qui nous précèdent avaient développé l'intolérance aux personnes, aux théories étrangères mais chacun s'accordait au moins sur le fait indubitable qu'il existait une vérité. On a cru guérir de l'intolérance en instituant une convention, un consensus, sur l'inexistence de la vérité. Aujourd'hui, il paraît incongru et même indécent de parler de vérité! Voilà le retour du refoulé! L'intolérance suprême est atteinte dans un acte arbitraire de la pensée qui se suicide. Pour ne point avoir de conflit les uns avec les autres - car la tolérance est plus une lâcheté qu'un amour d'autrui - nous convenons comme des bandits entre eux d'un pacte de non-agression, mais nous signons notre pacte dans le crime commun, le meurtre et l'oubli du vrai. Cela dit, nous sommes entrés dans l'ère de l'intolérance maximale. Nous ne pouvons plus sortir du préjugé commun et nous enverrions volontiers, au nom de la tolérance, les tenants du vrai à l'asile psychiatrique. Quelle hypocrisie et quelle ironie!1»

Tolérance n'a en effet rien à voir avec le mot tempérance² qui lui est antérieur. La tolérance s'exerce vis-à-vis d'un autre que soi, ou de quelque chose. Le mouvement est centrifuge: «Dès lors, les forces centrifuges vont bientôt se révéler (Ch. de Gaulle). » Pour cela, nul besoin de changer sa façon de penser ou de voir. La tempérance est un travail de réflexion sur soi, une ascèse. Le mouvement est centripète. La remarque de Claudel n'est pas une simple boutade. Le jour où nous remplacerons la tolérance par la tempérance, il y aura non seulement plus de compréhension entre les hommes, mais également moins de violence dans le monde. Pour connaître un peuple, il suffit d'étudier son vocabulaire.

Dans En question: la grammaire typographique (1998), j'ai évoqué le problème de la liberté face à l'égalité (p. 34-44). Il a donc été question de notre devise nationale « Liberté, Égalité, Fraternité » que A.-A. Upinsky qualifie à juste titre de « chimère triangulaire ». Dans ces pages, je n'ai étudié que le couple « Liberté-Égalité ». Comme le fait remarquer A.-A. Upinsky, l'égalité, c'est fait pour les triangles, pas pour les hommes. C'est équité ³, mot antérieur à égalité, qu'il fallait prendre. Dans ces pages, ce n'est qu'accessoirement que j'ai évoqué le troisième terme de notre devise : la Fraternité. Et pour cause! C'est que le couple chimérique liberté-égalité ne permet pas la fraternité : « Dans l'ordre naturel, l'homme pour l'homme est non pas un frère, mais un loup, et les hommes se livrent une lutte acharnée. C'est le darwinisme qui y règne ⁴. » Seul le couple liberté-équité, qui tient compte des différences (il n'y a pas de copie dans la Création), qui respecte la personne, peut permettre la fraternité 5.

entre camarade et frère. Dans son frère, le frère vénère l'homme, l'image et la ressemblance de Dieu; il s'unit à lui comme à l'enfant d'un même père. La fraternité suppose une paternité commune. Ceux qui ignorent le père et qui le refusent ne peuvent pas être frères. Le camarade respecte dans son camarade non pas l'homme, mais la classe, la catégorie économique. Il s'unit à lui selon la communauté de ses intérêts

matériels. Les camarades ne gardent pas le souvenir d'un père unique, ils ne veulent pas le connaître; ce sont des fils prodigues qui refusent de revenir au père. Votre catégorie socialiste de «camarade» signifie le plus grand mépris de l'homme. Elle divise définitivement le genre humain en deux clans hostiles, et tout devient licite à l'égard du clan ennemi (Berdiaev N., De l'inégalité, Lausanne (Suisse), 1976, p. 156).»

1. «Solidarité a été en concurrence avec solidité comme terme de droit (1693) pour désigner l'état de créanciers solidaires; il désigne par extension (1804, Code civil) le caractère solidaire d'une obligation. Le nom s'emploie en parlant de choses (1789) au sens de dépendance réciproque et, couramment, de personnes (1795) pour (fait d'être solidaire et de s'entraider). Cette valeur révolutionnaire, théorisée au début du xxes. (cf. solidarisme), est devenue dans le vocabulaire sociopolitique un substitut prudent à égalité sur le plan économique, d'où impôt de solidarité, etc. (Dict. hist. de la lang. franç.). » Pour faire baisser artificiellement les chiffres du chômage, on propose non seulement aux jeunes mais également aux séniors des emplois rémunérés aux trois-quarts du SMIC; dix mille chercheurs employés (au noir) par les institutions de ce pays (voir Confédération des Jeunes Chercheurs, Rapport sur les conditions de travail illégales des jeunes chercheurs, 4 mars 2004; fichier PDF téléchargeable depuis http://cjc.jeunes-chercheurs.org/ dossiers/rapport-travail-illegal.pdf); etc. Il est vrai que le mensonge est une vertu cardinale en politique: «Il y a chance que nos gouvernants soient obligés d'user largement de mensonges et de tromperies pour le bien [sic] des gouvernés; et nous avons dit quelque part que de pareilles pratiques étaient utiles sous forme de remèdes. Nous avons dit là chose raisonnable (Platon, Œuvres complètes, La République, l. V, 459 d).» (Voir le site Internet de Philippe Remacle...: http://remacle.org.

- 2. Aujourd'hui, nous avons une «Madame Royal», sans *e*. Ça compte en politique.
- 3. Upinsky A.-A., *ouvr. cit.*, Paris, 1991, page 501.

Cette devise ne satisfait pas tout le monde. Certains voudraient la remplacer par : *Liberté*, *Égalité*, *Honnêteté* (un magistrat) ; *Liberté*, *Égalité*, *Mixité* (slogan syndical) ; *Liberté*, *égalité*, *scolarité* (débat sur l'Éducation nationale) ; *Liberté*, *égalité*, *stupidité* (à propos du génocide arménien)... Aujourd'hui, la *fraternité* n'est-elle pas vulgarisée sous le pseudonyme de *solidarité* ¹. Comme on peut le constater, c'est toujours le mot *Fraternité* qui est sacrifié au profit de mots abstraits.

Un mot à propos de camarade. Le 1er décembre 1999, Le Canard enchaîné écrit p. 2: «A l'«Huma», les services administratifs ont reçu oralement la consigne de ne plus employer le mot (camarade) dans leurs notes de service au personnel. Seuls (madame) et (monsieur) trouvent grâce à l'heure de la modernisation du PC. L'histoire est en marche.» Devons-nous comprendre que nos chers/chères (camarades) du PC s'aristocratisent, se «virginisent». Car enfin, à l'origine le mot dame fut réservé aux femmes de haut rang. Qui plus est, c'est une des appellations de la Vierge (Notre-Dame). De même, Madame s'appliqua tout d'abord aux femmes des très hautes classes de la société, notamment aux souveraines, aux filles de la maison royale (Madame Royale² était le titre porté par la fille aînée du roi). Au 17e s., ce fut aussi le titre de la femme de *Monsieur*, le frère puiné du roi. Quant à *monsieur*, il équivaut tout d'abord à monseigneur et à messire. Un monsieur se disait autrefois (15e siècle) d'un noble ou d'une personne de condition élevée. Utilisé pour parler des princes de la famille royale, en opposition aux enfants naturels du roi, Monsieur finit par désigner le frère puîné du roi.

A.-A. Upinsky³ fait remarquer à quel point «il est stupéfiant de voir combien le discours nominaliste reste, en tout, subordonné au langage réaliste à tel point qu'il ne saurait s'en passer, même pour exprimer ses valeurs les plus élevées. Par une sorte de cannibalisme grammatical subtil, pour exister, il est obligé de s'approprier l'âme des valeurs qu'il combat. Son chef-d'œuvre est même d'interdire au réaliste l'usage des mots qu'il lui dérobe. Autrement dit, les valeurs réalistes n'ont droit de cité que lorsqu'elles se mettent au service du nominaliste! ¶ En 1792, le mot roi doit être banni du langage, mais Saint-Just, lui, pourra être qualifié de véritable roi et dieu par les vrais démocrates! Même remarque pour la croisade qui n'a de valeur positive que dans l'expression « croisade des démocraties. Le nominaliste qui voit dans la royauté l'empire du mal et dit, à qui veut l'entendre, qu'il aurait voté la mort du roi est, néanmoins, flatté de fumer des Royales et de savourer des vins de château; fier de la publicité: (Voyagez comme un roi à prix républicains); ravi de s'entendre dire qu'il est beau comme un dieu. Ne lui dites surtout pas que le peuple n'est pas souverain! Et, deux cents ans après la prise de la Bastille, quelle meilleure manière est-il de flatter sa clientèle que de lui dire que le client est roi! Quel commerçant fait sa réclame au cri de : «Ici le client est sans-culotte»? Voilà qui est révélateur. De même, alors que sous les royautés on est honoré d'être fournisseur de la Cour, personne ne se vante de l'être de l'Élysée. Il n'y a pas, non plus, de style présidentiel. Les matériaux nobles inspirent plus confiance que les matériaux sans-culotte. Il n'y a ni gastronomie ni tourisme nominaliste! La royauté millénaire, avec ses princes charmants et ses princesses, fait toujours plus rêver, en 1989, que la jeune démocratie, avec ses lendemains qui chantent. Pour faire rêver les masses laborieuses, la société moderne ne trouve rien de mieux que d'écrire – sans rire – sur les murs du métro : «Vous l'avez mérité, l'extase est au bout du chemin, Ariège!», le tout sur

- 1. Ainsi, d'après Rome qui, seule, incarnerait l'Église, elle aurait des filles! Des fils? Apparemment non. Quelle injustice! Et la parité alors. Si les païens n'ont pas déchiré la tunique sans couture du Christ (Jn 19, 23-24), c'est quotidiennement que les chrétiens la mettent en pièces. Pauvre humanité!
- 2. Dans L'Homme cet inconnu, Alexis Carrel s'interroge: « Peut-être la civilisation moderne nous a-t-elle apporté des formes de vie, d'éducation et d'alimentation qui tendent à donner aux hommes les qualités des animaux domestiques? »
- 3. Page 19 (note 1), j'ai évoqué les maladies de l'âme. Pour les Pères de l'Église, ces «athlètes de l'esprit», à la source des huit passions principales (péchés capitaux...) et de tous les autres vices qui en découlent, se trouve la philautie (φιλαυτια) ou amour égoïste de soi. Toutes les passions en dérivent. Elle cause trois passions fondamentales qui, elles-mêmes, engendrent les cinq autres: ce sont la gastrimargie (γασριμαγία) ou recherche du plaisir de manger (ou négativement par rapport à la vertu dont elle constitue la négation, l'intempérance de la bouche et du ventre); la philargyrie (αιλαργυρία) ou attachement à l'argent et aux richesses matérielles; et la cénodoxie (κενοδοξία) ou vaine gloire, vanité. « C'est pourquoi, fait remarquer Évagre le Pontique (Traité pratique ou Le moine, 6, S.C. nº 171), le diable insinua ces trois pensées au Sauveur, en l'invitant premièrement à changer les pierres en pain, ensuite en lui promettant le monde s'il se prosternait pour l'adorer, troisièmement en lui disant qu'il serait glorifié s'il écoutait. » De ces trois passions naissent selon saint Maxime le Confesseur, la luxure (πορνεία) ou recherche (usage pathologique) des plaisirs sexuels; la pléonexie (πλεονεξία) ou acquisition de nouveaux biens, désir de posséder davantage; et l'orgueil (ὑπερηφανία) qui est très proche de la cénodoxie, ce qui explique pourquoi certains Pères ne jugent pas utile de les étudier séparément. Ce qui ramène le nombre des péchés capitaux à sept au lieu de huit. Jean-Claude LARCHET (Thérapeutique des maladies spirituelles, 1991), fait remarquer page 162 que «cet ordre de production n'a pas de valeur absolue, mais est seulement indicatif de ce qui se produit généralement, et telle passion conduisant à telle autre la favorise plus qu'elle ne la cause à proprement parler. S'il est vrai d'autre part qu'une passion ouvre la porte à une autre (par exemple la gastrimargie à la luxure), elle n'est pas le seul facteur qui la favorise. ¶

un décor représentant le rêve d'un château en ruine sur un piton rocheux... Fier de ses conquêtes, le discours démocratique n'en sue pas moins l'ennui. Ce qui veut dire que quelque part le langage fonctionne de la même manière pour tout le monde. Personne ne peut se priver du langage réaliste, nœud du réel et du rêve. Il n'y a qu'une réalité, mais qui ose l'avouer? ¶ L'effet est parfois comique. Sous la Révolution, le mot France fut banni et Louis XVI devint roi des Français. Mais il fallut bien réintroduire le mot France sur les monuments aux morts. Comment, en effet, la grammaire aurait-elle pu laisser écrire en tête de la liste des Français morts au champ d'honneur (français): «Morts pour les Français»?»

François Mitterrand a été surnommé *Dieu*. En a-t-il été offusqué? Chaque fois que Rome a dit que la France était fille aînée de l'Église, les sans-culottes ont-ils manifesté ¹? Sans oublier les demi-dieux, voire les dieux du stade, les stars, les miss couronnées, ceux qui éprouvent le besoin d'ajouter une particule à leur patronyme ou achètent un titre de noblesse, et que sais-je encore. Bref, tous ces individus «à rubans»... Napoléon I^{er} avait raison, il faut des hochets pour mener les hommes.

Et dans les métiers du livre? Malgré l'interdiction des rois, les typographes se sont octroyé le port de l'épée. Lors d'un stage de formation chez les camarades syndiqués : «Il faut bien que vous sachiez, mô...sieur, que nous, les typographes, nous avions droit au port de l'épée. » Ce n'était pas son jour. Non seulement il ne s'est pas adressé à la bonne personne, mais même ses camarades lui sont «rentrés dedans».

A.-A. Upinsky a raison de dire que « toute l'histoire de la révolution du langage est celle de cette inversion politique qui transforme un moyen d'expression et de libération de l'homme en une arme d'oppression des masses. » Pour Rousseau, « les têtes se forment sur les langages ». Or « c'est en coupant la parole que le pouvoir fait tomber les têtes, c'est en castrant le savoir qu'il rend l'esprit impuissant, c'est en se faisant double-langage qu'il se maintient au pouvoir. Démoraliser l'intelligence de l'ennemi pour prendre son contrôle; confondre les catégories logiques du langage pour empêcher le fonctionnement normal de l'esprit, n'est-ce pas plus habile que de détruire ou de mutiler ouvertement? Il faut bien vivre avec son temps: la désinformation est la forme moderne de la «torture propre >, c'est le dernier (cri) de la science! (A.-A. Upinsky). » Personne n'ignore qu'au moment de la copulation la mante religieuse dévore le mâle en commençant par la tête. Ce qui a fait dire à J.-H. Fabre (Souvenirs entomologiques): «Ce qui est anthropophagie chez l'homme existe donc aussi chez la mante²!» En fait, le comportement animal de l'homme remonte aux origines de l'humanité. Pourquoi des individus estiment avoir plus de besoins que d'autres 3? Voilà une question qui mérite non seulement d'être posée, mais que chacun doit se poser.

Pour le chartiste Francis Wey 4, « l'histoire intellectuelle d'un peuple

D'une manière générale, la classification des passions que nous venons de présenter ne saurait être limitative et exclusive, et ne doit en aucun cas être comprise de façon rigide et scolastique. Les Pères donnent d'ailleurs, parfois parallèlement, des catalogues de passions différents selon les circonstances de leur enseignement [...]. De telles classifications n'ont pas de valeur absolue, mais constituent pour l'enseignement spirituel et la pra-

- tique ascétique des instruments commodes. C'est en tant qu'ils permettent une compréhension plus aisée des choses et une approche plus simple d'une réalité complexe et multiforme que nous-mêmes y aurons recours. [...].»
- 4. WEY Francis, «Étude sur la langue française, à propos de l'ouvrage posthume de Gustave Fallot (*Recherches sur les formes grammaticales de la*

langue française et de ses dialectes au treizième siècle, Paris, 1839), dans Bibliothèque de l'École des Chartes, 1839-1840 (t.1), p.461-490.

- 1. TROPE, terme de rhétorique, qui désigne toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens différent de leur sens habituel. Les principaux tropes sont l'antonomase, la catachrèse, la métonymie, la métaphore, la synecdoque. Après avoir fait remarquer que c'est le traité Des Tropes de du Marsais (1729) qui a contribué à diffuser ce mot, peu connu alors, le Dictionnaire historique de la langue française rapporte : « un grand s'enquérait de quelle peuplade le Traité des tropes pouvait s'occuper ».
- 2. Le mot mythe n'est pas pris ici dans son sens moderne, celui de fable ou de fiction, qui finit par dénoter tout ce qui ne peut pas exister réellement, mais dans le sens de modèle exemplaire, de révélation. Dans son Traité d'histoire des religions (Paris, Payothèque, 1975, p. 345), Mircea Eliade voit dans le mythe «le modèle archétypal pour toutes les «créations» sur quelque plan qu'elles se déroulent : biologique, psychologique, spirituel. La fonction maîtresse du mythe est de fixer les modèles exemplaires de tous les rites et de toutes les actions humaines significatives. » Dans cette perspective, la primordialité du mythe est bien «l'inconditionné des origines» reconnu par Kant, la « manifestation de l'absolu » de Hegel ou, pour parler le langage d'aujourd'hui, la «structure logique sous-jacente et commune à tous les niveaux» que définit Claude Lévi-Strauss, ce qui explique sa polysémie et la multiplicité de ses applications.
- 3. De nos jours, pour discréditer les œuvres de l'Antiquité, l'argument à la mode consiste à nier l'existence de ceux qui les ont inspirées. Ainsi, Bouddha, Lao-Tzeu, Confucius, Jésus, etc., n'auraient jamais existé. La première fois que j'ai été confronté à ce type de discours, ce fut lors d'une conférence, au début des années soixante-dix. À un moment, le conférencier a lancé: « Homère n'a jamais existé... » Venant de lire l'Illiade et l'Odyssée, j'ai voulu savoir qui avait bien pu écrire ces deux ouvrages. « Monsieur, vous dites qu'Homère n'a jamais existé. Bien. Mais *l'Illiade* et l'*Odyssée*, eux, existent? — Bien oui. [Sous-entendu ...] — Dans ce cas, qui les a écrit? [Un instant, je me suis cru en Hollande, vous savez, là où il y a plein de moulins à vent.] — On n'en sais rien... — Ainsi, vous savez qu'Homère n'a pas existé, mais vous ne savez pas qui a écrit l'Illiade et

est tout entière dans celle de son langage. On ne peut trouver la clef de la science philologique sans connaître à fond l'âme humaine, sans être intimement initié à la marche naturelle des progrès sociaux. Aussi la tâche d'un grammairien paraît-elle à Quintillien si immense, qu'il trouve impossible qu'on l'accomplisse, si on ne réunit à l'intelligence la plus haute, la plus générale des choses de la nature, une érudition presque universelle. La grammaire, ajoute-t-il, est au fond plus importante qu'il ne semble d'abord, *plus habet in recessu, quam in fronte promittit* (p. 489). »

Fr. Wey ajoute p. 460-461: «Quand on étudie les grammairiens du dix-septième siècle, on ne peut s'empêcher, tout en admirant le savoir, le goût, le discernement de ces maîtres de la langue française, de regretter que l'ignorance où ils ont été, à l'égard des premiers monuments de notre idiome, ait parfois ôté à leurs travaux la solidité propre aux œuvres fondées sur la logique et la raison. En flétrissant d'un dédain systématique tout écrivain gaulois, ces philologues se condamnaient à appuyer leurs décisions sur le seul usage du temps où ils vivaient; cette méthode avait de graves inconvénients. Ainsi, Ménage, Patru, Bouhours, Coëffeteau, Regnier-Desmarets, Th. Corneille et les autres érudits de cette époque, aidés de profondes études sur les latins, sur les grecs, sur les bons auteurs modernes, sur les lois de l'analogie et sur l'usage, sont rarement d'accord sur une question grammaticale. Chacun d'eux professe une règle particulière, étayée par des arguments spécieux; chacun d'eux cherche à son opinion des sectateurs parmi les gens de la cour, et si quelqu'un, souhaitant d'apprendre à bien parler, s'enquiert dans les écrits de ces philologues du véritable beau langage, il trouve cinq ou six vérités contraires, placées en équilibre parfait. Le plus habile de ces linguistes, Vaugelas, qui les a dépassés de beaucoup, et par le style, et par la sagacité, était contesté chaque jour, et personne n'était surpris, quand la Mothe le Vayer, bien inférieur à ce prince des grammairiens français, écrivait: «Les remarques de M. de Vaugelas ne sont fondées que sur des sentiments particuliers.»

Aujourd'hui comme hier, cette description est toujours d'actualité. Quintillien (v. 30-v. 100), après avoir rappelé les disputes des grammairiens et des philosophes sur les genres, les espèces, le nombre et la subordination des tropes¹, avait écarté ces questions comme oiseuses (*omissis cavillationibus*).

Je l'ai déjà rappelé, la Bible est le mythe fondateur de la civilisation occidentale ². Quelles que soient nos opinions, nos appartenances, etc., qu'on le veuille ou non, les textes bibliques hantent notre imaginaire, alimentent nos discussions et nos querelles... Paradoxalement, ceux qui en parlent le plus, sont précisément ceux-là mêmes qui voudraient faire disparaître ces textes à tout jamais ³. Les Modernes ont cru trouver une origine plus noble dans un supposé « Miracle grec ». Ce n'est pas l'avis de tous les savants, à commencer par l'académicien C.-F. Volney qui soutient que chez les Grecs comme chez les Romains, l'étude du langage

l'Odyssée. Remarquez, que l'auteur soit Homère ou quelqu'un d'autre, ne change rien pour moi. De toutes façons, pour les présentations, c'est un peu tard. [...] » Cet épisode n'a pas découragé notre conférencier pour autant. Peu après: «Aristote n'est pas un auteur. » Un moment, j'ai pensé qu'ils allaient

tous y passer, qu'il allait nous dire que l'Homme n'est né qu'au début du 20^e siècle. Aristote, donc, n'est pas un auteur. Pourquoi donc: «Un homme ne peut pas avoir écrit tous les ouvrages qu'on lui a attribués. C'est, en quelque sorte, un éditeur-libraire.» Ouf! enfin un qui existe.

- 1. Volney emploie *rhétorique* en tant qu'art d'émouvoir les passions: affectation d'éloquence, discours pompeux, mais vide d'idées, de faits.
- 2. Les sauvages ne sont pas ceux qu'on croit. Au moins, ces peuples respectaient leur environnement. C'est curieux, cette manie qu'ont certains de qualifier de barbares ce qu'ils ne connaissent pas.
- 3. VOLNEY C. F., Discours sur l'étude philosophique des langues..., Paris, Baudouin Frères, 1819. Les remarques de Volney sont souvent très intéressantes, malheureusement, comme nombre de ses contemporains et d'autres aujourd'hui, on ne peut pas dire qu'il a bien compris la pensée et la culture des Anciens.

Louis Havet («Antiquité classique: L'écriture chez les Romains (1) », Revue Bleue, no 12, 24 mars 1883) fait remarquer p. 363: «Ce qui frappe au premier abord quand on compare les deux peuples classiques, c'est que les Grecs si paradoxale qu'une telle proposition puisse paraître aux personnes qui ne connaîtraient pas l'antiquité — ont produit beaucoup de littérature avant d'écrire, tandis que, tout au rebours et conformément à ce que fait attendre le bon sens vulgaire, les Romains ont écrit d'abord pendant des siècles, puis, seulement au bout de quatre ou cinq cents ans remplis par des travaux de scribes, ont commencé soudain d'avoir des écrivains. — Aussi haut d'ailleurs que nos conjectures puissent essayer de remonter, l'idée d'une loi romaine semble, suivant une remarque de M. Bréal, inséparable de l'idée d'un texte écrit. Une loi grecque, νόμος, ce n'est étymologiquement qu'une disposition, un arrangement, une attribution; le mot grec aurait très bien pu servir à exprimer soit une convention verbale, soit une décision promulguée par l'organe d'un crieur: il en est autrement de l'équivalent latin lex. Il est au verbe *legere* ce que *rex*, le roi, est au verbe regere, gouverner; or legere signifie lire. Une loi est une lecture. Des lois royales, ce sont des textes royaux.»

- (1) Extrait du cours d'éloquence latine professé au Collège de France, par M. Louis Havet, en remplacement de son père.
- 4. Il y a pire. En matière d'environnement, par exemple, vendre son quota de pollution rapporte plus à une entreprise que de ne pas polluer.
- 5. Froger Jean-François & Lutz Robert, *Structure de la connaissance*, F-04340 Méolans-Revel, Éditions DésIris, 2003.

n'a eu qu'un but rhétorique 1, cet art propre aux sociétés démocratiques, mais que sous le point de vue de l'étude philosophique du langage, « ils sont restés presque aussi enfans que les sauvages de l'Amérique du nord. [...]². Un peuple, dit-il, peut produire de grands peintres, de grands poètes, de grands orateurs, sans être avancé dans aucune *science exacte*, ces talents tiennent à l'art d'exprimer les sensations et les passions; mais approfondir des connaissances métaphysiques telles que la formation des idées et leur expression par le langage, cela est d'une toute autre difficulté 3. »

En fait, les Grecs comme les Romains n'ont fait que réinterpréter, voire falsifier, les enseignements des antiques civilisations méditerranéennes qui étaient au cœur des échanges entre l'Orient et l'Occident: Égypte, Assyrie, Chaldée, etc. Pour les adeptes du temps cyclique, la Grèce antique a inauguré le dernier âge (âge de fer). Si les Grecs ont développé les arts, les Romains, l'art de la guerre, des conquêtes..., nous avons développé la technique sans nous soucier des effets secondaires indésirables qui en résultent, au point qu'aujourd'hui nous ne sommes plus en mesure de contrôler quoi que ce soit ⁴.

Dans *Structure de la connaissance*, Jean-François Froger & Robert Lutz⁵ expliquent qu'il faut distinguer quatre pôles dans la description de l'*acte de connaître*:

- le « monde lui-même » ;
- les « langages qui servent à dire le monde »;
- l'« intelligibilité du monde » ;
- le « corps intelligent de l'homme » (p. 10 *a*).

Les auteurs proposent comme nom du système: *quaternité* et proposent le mot *ur-structure* pour signifier par le préfixe germanique *ur* (que l'on trouve aussi dans le mot *uralt*, «vieux comme le monde, primordial») qu'il s'agit d'une *structure fondamentale de la création* (p. 14 a).

L'analyse que les auteurs font de la vieille conception aristotélicienne de la *causalité* à la lumière de la notion de quaternité mérite d'être citée dans ses grandes lignes.

«Aristote voyait quatre causes à tout ce qui existe: une cause finale, une cause formelle, une cause matérielle et une cause efficiente. Elles répondent aux quatre questions Pourquoi? Selon quoi? Avec quoi? Par quoi? En d'autres termes, une chose existe grâce à la conjonction d'une finalité, ou intention de celui qui l'a créée, d'une idée qui permet à cette fin d'être réalisée, de données, et bien entendu de la personne ou du phénomène qui assure la réalisation. Les scolastiques, à la suite de saint Thomas d'Aquin, ont repris cette classification des causes, qui s'est cependant enlisée dans les sables de l'indifférence lorsque la science a connu ses développements modernes à partir du XVII^e siècle. En fait de causalité, l'attitude phénoménologique qui est à la base de la physique moderne considère la cause matérielle et oublie les trois autres. La notion de cause efficiente est remplacée par celle, à caractère temporel, de suite d'états qui se déterminent les uns les autres. On remplace ainsi la causalité par le déterminisme, ce qui mène à confondre systématiquement cause matérielle et cause efficiente. ¶ [...] Notons qu'un homme qui réalise quelque chose sans s'intéresser à la finalité de cette chose n'agit pas en tant que cause efficiente. Il n'est qu'un corps instrumentalisé, un esclave, qui est commandé par la vraie cause efficiente. Confondre le travail aveugle et le travail finalisé entraîne une confusion entre une cause matérielle et une cause efficiente. C'est là l'un des trois interdits, que l'on retrouve

- 1. Hérésie, du grec *hairesis* «choix». Choisir, c'est séparer, se couper de... Tout choix est une mutilation.
- 2. Il ne suffit pas de chercher, encore faut-il découvrir, puis transmettre, ce qui demande du courage. Ce qui est peu compatible avec la carrière. Je sais de quoi je parle. Je n'ai pas choisi les auteurs que je cite au hasard. Ils ont plusieurs qualités en commun, dont le courage. Je ne saurais trop recommander l'étude de leurs ouvrages.
- 3. Le \(\pi \) hébreu correspond à la gutturale sourde \(h \). En français, cette lettre est souvent aspirée. (Voir \(Inventions \) graphiques.)
- 4. Les modèles, à commencer par ceux qui sont réputés logiques, ne suffisent pas. J.-F. Froger aborde le mystère chrétien de la Trinité dans : J.-F. Froger & M.-G. Mouret, d'Or et de Miel. Aux sources de l'anthropologie, F-04340, Méolans-Revel, Édit. DésIris, 1988, p. 87-90. Il suit la tradition romaine, celle du Filioque. Ne pouvant développer le sujet ici, je renvoie les lecteurs intéressés aux ouvrages traitant de cette question. Exemple: Pierre KOVALEVSKY, Exposé de la foi orthodoxe, Paris, Centre orthodoxe d'édition et de diffusion. (Disponible sur Internet.) Extrait: «Le dogme de la Sainte Trinité contient deux affirmations dogmatiques: 1) la naissance du Verbe et la procession du Saint-Esprit avant les temps (autrement Dieu ne serait pas la plénitude avant la venue du Verbe et l'envoi de l'Esprit saint); 2. la naissance et l'envoi dans le temps. Dans l'éternité le Fils naît et l'Esprit procède du Père; dans le temps l'Esprit fait naître le Fils (dans l'incarnation du Fils par le Saint-Esprit) et descend sur le Fils (lors de l'Épiphanie) et le Fils envoie le Saint-Esprit sur les apôtres. ¶ L'envoi et la naissance dans le temps n'altèrent pas l'unité éternelle des Trois Personnes qui ont pris une part égale à la création: Dieu le Père comme cause première, le Fils comme parole créatrice et l'Esprit comme principe vivifiant. ¶ La séparation dogmatique entre l'Orient et l'Occident chrétien devint effective, en ce qui concerne le mystère de la Sainte Trinité, au moment où Anselme de Canterbury formula d'une manière précise ce dogme en mettant le signe de l'équivalence entre la procession éternelle et l'envoi dans le temps, et quand il le proclama doctrine officielle de l'Église de Rome devant les évêques orientaux au concile de Bari (1096). » Le Filioque n'a non seulement aucun fondement scripturaire, mais il est contraire à l'enseignement du Christ lorsqu'il dit aux apôtres:

transgressé dans une philosophie matérialiste où la nature se serait faite elle-même, ou la vie aurait surgi spontanément de la matière inerte, où l'homme serait un produit naturel de la complexification du vivant. ¶ Le second interdit concerne la confusion entre une cause formelle et une cause efficiente. Un exemple en est la pensée magique, où l'on croit qu'un rituel, lequel est une cause formelle, opère une action par le fait d'être pensé. Il s'agit de la tentation nominaliste, que l'on retrouve dans le «je pense donc je suis > où l'on croit que la pensée est efficace par elle-même. En mathématiques, c'est la confusion entre un algorithme, cause formelle d'une opération, et la réalisation d'une opération. En didactique, c'est l'illusion que le formalisme est efficient en lui-même pour réaliser un acte de connaissance. Dans les questions de fondement des sciences, c'est croire qu'une théorie fait exister les objets dont elle formalise les propriétés. ¶ Le troisième interdit concerne les analogies entre causes matérielles et causes finales. Si quelque chose de la cause finale est analogue à une cause matérielle, la donnée serait sa propre fin. Ainsi, la réalisation de la finalité consisterait à «redevenir». À l'extrême, cette confusion conduit à penser que le monde a pour fin son propre commencement. C'est la philosophie de l'éternel retour, de la réincarnation, dont une manifestation commerciale subtile consiste à lancer sur le marché des statues de Bouddha à tête d'ours... une manière de donner l'impression que l'on retourne dans l'enfance pour retrouver la sérénité! Autre version analogique de la confusion: croire que l'explication du monde se trouve dans l'origine, par exemple dans une explosion initiale qui aurait tout déterminé. [...] (p. 14 b-15 a).»

Peut-on mieux résumer les écueils, nombreux, qui guettent chacun de nous sur les chemins de la connaissance. Car ce sont les principales hérésies qui sont décrites ici.

Le livre de J.-F. Froger et R. Lutz n'est pas anodin. Il est non seulement ambitieux mais courageux. Car à une époque aussi troublée que la nôtre, il faut beaucoup de courage pour publier pareil ouvrage. Ce qu'ils n'ignorent pas, eux qui écrivent p. 20 b: ce livre « aurait pu ne pas exister et il se pourrait qu'il dérangeât tellement d'idées reçues que tous ses exemplaires soient détruits²!» Car enfin, après avoir dégagé les aspects structurels de la quaternité pour approfondir le sens des mathématiques et autres domaines liés à la genèse de la connaissance, les auteurs n'ont d'autre ambition que de proposer une nouvelle épistémologie, fondée sur un modèle logique (la *quaternité*) qui complète celui d'Aristote.

Nos pères connaissaient ce modèle. Pour rester dans le cadre de la tradition occidentale, le premier de ces modèles fut celui transmis par le peuple hébreux, connu sous le nom de tétragramme: יהוה (унwн). C'est lui qui, six siècles avant Jésus-Christ, a inspiré à Pythagore sa célèbre Tétraktys (1+2+3+4=10) qu'il considérait comme la « mère de tout ». Sous une forme plus voilée, il est présent dans la Sainte Trinité des chrétiens. Dans le tétragramme, une lettre est dédoublée: le ה (Hé)³, qui symbolise ordinairement le souffle, la vie exprimée dans le souffle. De même dans la Trinité, il y a un double mouvement à l'action du Saint-Esprit ⁴.

Ce n'est pas la première fois que des auteurs bousculent l'ordre établi et le supposé « miracle grec ». C'est ce que fit au 16e siècle Pierre Ramus,

« Lorsque viendra le Paraclet que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra lui-même témoignage de moi (Evangile de l'apôtre Jean 15, 26 ; Traduction œcuménique de la Bible). »

- 1. G. Compayré donne cet exemple: «L'abus principal que Ramus signale dans cet écrit, c'est, le croirait-on, l'excès dans le nombre des professeurs; c'est par suite l'accroissement considérable des frais d'études : «Une infinité d'hommes s'est eslevée, dit Ramus, lesquelz, sans aucun chois, tans les ignorans que les sçavans, ont entreprins de faire mestier d'enseigner. De ce nombre était assurément ce Jacques Charpentier, l'ennemi acharné de Ramus et sans doute l'un de ses assassins, qui, grâce à la protection des jésuites, était devenu lecteur royal de mathématiques au Collège de France, bien qu'il avouât lui-même sa profonde ignorance de cette science. [...] » Pour mettre fin aux redevances énormes exigées par les professeurs, Ramus proposait qu'ils soient payés par le roi, par l'État. «Dans l'enseignement lui-même Ramus constate le délaissement où demeurent les sciences proprement dites, et il s'en plaint. On s'en tient, dit-il à de vaines disputes de mots, à une philosophie toute (altercatoire et questionnaire); on ne touche que du bout des lèvres caux mathématiques, sans lesquelles toute l'aultre philosophie est aveuglée; on néglige la philosophie naturelle, et n'y a «ni usage ni expérience des choses. [...] ¶ Quelques-uns des collègues de Ramus négligeaient volontiers leurs devoirs, et s'abstenaient de professer régulièrement, sous prétexte que les étudiants profitaient davantage à travailler seuls, avec leurs livres. [...] A la Faculté de théologie il adresse de plus sévères reproches encore, et l'on sent que le calvinisme parle quand il se plaint qu'au lieu de faire lire et commenter la Bible, on y fasse étudier «je ne sçais quelles ordures et vilenies de questionnaires tirées d'une barbarie par cy devant incongneuse». Quelle renaissance!... On se croirait à notre époque.
- 2. J'étudie cet auteur dans *Inventions graphiques*. Contrairement à ce que prétendent certains, Ramus n'est pas l'inventeur des lettres *j* et *v* appelées (ramistes) –, qui permettaient de distinguer le *i* et le *u* voyelles du *j* et du *v* consonnes.
- 3. WEY Francis, *Histoire des révolutions du langage en France*, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères, 1848, p. 316-317.

ou Pierre de la Ramée, comme il s'appelait lui-même. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, je reproduis quelques extraits de l'article que Gabriel Compayré lui à consacré dans le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, publié sous la direction de Ferdinand Buisson (Paris, Librairie Hachette et Cie, 1888, 1re part., t. 2, p. 2535-2538): «Génie entreprenant et novateur, il s'est dévoué avec une infatigable ardeur à la recherche et à l'enseignement de la vérité; il a lutté avec courage contre la méthode scolastique; il a osé porter la main sur l'arche sainte de la philosophie d'Aristote; il a dénoncé les abus de l'Université de Paris [...]. ¶ Son grand crime fut d'oser médire d'Aristote, à une époque où Aristote détenait encore le brevet d'infaillibilité que lui avait décerné la docilité scolastique. Quacumque ab Aristotele dicta essent commentitia esse, « que tout ce qu'avait dit Aristote n'était qu'un tissu d'erreurs », tel fut le titre de la thèse qu'il soutint en 1536 pour obtenir le diplôme de maître ès arts (il était né en 1515). [...] En 1543, François Ier prononça l'arrêt suivant: Faisons inhibitions et deffenses au dict Ramus de ne plus user de telles médisances et invectives contre Aristote ni aultres autheurs anciens, récens et approuvez, ni contre nostre dicte fille l'Université et supposts d'icelle...». ¶ [...] En 1545 il était nommé principal du collège de Presles. En 1547 il obtint que Henri II, révoquant l'arrêt porté par François I^{er}, lui accordât, selon l'expression de Bayle, «la main levée de sa plume et de sa langue. En 1551 il fut appelé au Collège de France pour y occuper une chaire nouvelle, créée à son intention, sous le titre de chaire d'éloquence et de philosophie. [...] ¶ En 1562, dans ses Avertissements au Roi sur la réformation de l'Université de Paris, il dénonça avec vigueur les abus de l'Université¹, accroissement des frais d'études, exactions fiscales, mauvaises méthodes, négligence et paresse des professeurs [...]. ¶ Il n'attaquait pas seulement Aristote, la vieille idole du moyen âge : il s'en prenait aussi aux jeunes idoles de la Renaissance, aux auteurs retrouvés après un long oubli, et que, dans leur enthousiasme, les érudits du xv1e siècle mettaient sur les autels à la place d'Aristote. En 1547, il prenait à partie Cicéron; en 1549, Quintillien. [...] ¶ Il travailla à la vulgarisation du français. Sa Grammaire et sa Dialectique en français en témoignent 2. »

J'ai gardé le meilleur pour la fin. Enfin, façon de parler. Fr. Wey³: « Ramus voulait qu'on dit quinquis, quanquàm ; la faculté de théologie était résolue de maintenir kis-kis, kankàm, et cette innovation impie l'inquiétait. Il y eut des plaintes amères, de sourdes colères, des récriminations menaçantes et des pourparlers superflus. — La lettre q, s'entredisaient les mauvais plaisants, la lettre q donne lieu à plus de kankans que toutes les autres ensemble. ¶ Ramus et ses collègues se rendirent à l'audience [du Parlement], et parlèrent avec tant de solidité, d'éloquence, d'ironie et d'adresse, que la Sorbonne fut déboutée. ¶ Lors s'ameutèrent les défenseurs de kis contre le chef des partisans du quis : la guerre fut acharnée; guet-apens, poignard, pistolet, calomnie, menaces, traits et pierres, tout fut mis en œuvre : la maison de la Ramée fut bloquée, et il fut obligé de fuir pour conserver la vie. Le roi Henri II lui donna asile à Fontainebleau, où il se crut en sûreté. Vain espoir; sa retraite fut divulguée, et kiskis s'achemina furieux et impitoyable, sous la forme d'une nuée de théologiens, vers la royale demeure de notre érudit, qui se résignat à disparaître tout à fait. Alors ses rivaux obstinés brisèrent ses meubles au collége de Presle, et pillèrent sa bibliothèque. Ramus ne reprit possession de ses emplois qu'en 1563, où quisquis, à ce qu'il paraît, fut compris dans le traité de paix conclu entre Charles IX et les protestants.

1. Voltaire a consacré à cet épisode sanglant un passage de son Dictionnaire philosophique (« Quisquis (du) de Ramus ou la Ramée, Avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomniateurs, et les feseurs de libelles», 1829, t. VII, p. 61-62): « une des plus violentes persécutions excitées au seizième siècle contre Ramus, [a] eu pour objet la manière dont on devait prononcer quisquis et quanquam. ¶ Cette grande dispute partagea long-temps tous les régents de collége et tous les maîtres de pension du seizième siècle ». [...] ¶ «Mais que ce Ramus ou La Ramée, fondateur d'une chaire de mathématiques au collége royal de Paris, bon philosophe dans un temps où l'on ne pouvait guère en compter que trois, Montaigne, Charron et De Thou l'historien; que ce Ramus, homme vertueux dans un siècle de crimes, homme aimable dans la société, et même, si on veut, bel esprit; qu'un tel homme, dis-je, ait été persécuté toute sa vie, qu'il ait été assassiné par des professeurs et des écoliers de l'université; qu'on ait traîné les lambeaux de son corps sanglant aux portes de tous les colléges, comme une juste réparation faite à la gloire d'Aristote; que cette horreur, dis-je encore, ait été commise à l'édification des âme catholiques et pieuses! ô Français! avouez que cela est un peu welche*.»

* Welsch, en allemand, francisé en welche,

*Welsch, en allemand, francisé en welche, signifie étranger parlant une langue latine. Ce terme, plutôt péjoratif, s'apparente à barbare qui, d'étranger chez les Grecs et les Romains, désigne en français tout individu non civilisé, cruel...

2. La première fois que j'ai été confronté à cette superfluité, ce fut, il y a deux ou trois ans, lors de l'animation d'un stage qui avait pour thème le code typographique. Il faut le reconnaître, cela met de l'ambiance. Lors d'un salon du Livre, j'ai discuté du sujet avec des correcteurs d'imprimerie. Une autre ambiance! Un peu plus chaude cette fois. (En d'autres temps, j'aurai eu droit à un commando de cinq à six camarades syndiqués. Parce que tout seul!...) Lors de cette fameuse réunion (orthotypographique) (voir p. 22, n. 1), j'ai failli être (crucifié) pour avoir fait quelques remarques sur un ouvrage composé et mis en pages par le gourou de la secte. Compte rendu d'un adepte: «[...] juste avant que S** menace de crucifier Jean Méron (entre les brigands B*** et T***), qui n'attendait que ça [?], pour outrage à ouvrage sacré. Tout ça parce qu'on avait titillé un peu J*** en cherchant la co[q]uille [...] ». Non, les kis-quis/kan-quan sont toujours bien vivants (→ récemment, le sac de la bibliothèque de la Sorbonne). Cette querelle de la prononciation k contre la prononciation qu avait duré treize ans, et je ne sais si Ramus voulut éloigner une lettre dont l'aspect éveillait de trop vifs souvenirs, ou s'il la jugea turbulente et dangereuse; mais ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il ne revint pas sur ses préventions, et bannit à jamais la lettre q de son alphabet français 1. »

C'est toujours au nom de la culture antique que la Sorbonne a tout d'abord qualifié l'imprimerie d'invention du Diable. C'est toujours au nom du grec et du latin que l'orthographie est devenue compliquée. Etc. Voltaire écrit p. 62 de son *Dictionnaire philosophique*: «On me dit que depuis ces temps les choses sont bien changées en Europe, que les mœurs se sont adoucies, qu'on ne persécute plus les gens jusqu'à la mort. Quoi donc!» (À la suite de quoi, il cite d'autres exemples.) Aujourd'hui, on tue moins ouvertement, les méthodes utilisées sont plus raffinées, plus hypocrites... mais, au fond, le résultat est toujours le même.

Lors des épreuves du baccalauréat, une de mes élèves a été interrogée sur les abréviations par un de ces médiocres qu'on avait sorti d'un placard pour la circonstance. En pareil cas, chez les professionnels de la chose imprimée, la question type est: comment abrège-t-on monsieur? Pour montrer à quel point elle a de l'importance à leurs yeux, j'ai consacré pas moins de six pages au format A4 dans Qualité & Typographie. Études critiques, deuxième partie, 1997, p. 127-133.

J'ai enseigné à mes élèves que l'abréviation naturelle, logique de *monsieur* est M^r (ou Mr) et non M., au pluriel M^{rs} (ou Mrs) et non MM., comme on abrège *madame* (M^{me}), *mademoiselle* (M^{1le})..., ce que font d'ailleurs spontanément la plupart des usagers. Que toutefois le *Code typographique* et les ouvrages du même type n'acceptent que M. et MM. Je leur ai même conseillé de suivre la marche desdits ouvrages, au moins dans un premier temps. (J'abrège.)

Après déjeuner, j'ai été agressé publiquement par l'examinateur en question. (Là encore j'abrège.) «On devrait interdire à des gens comme vous d'enseigner.» Ils y parviendront. Une dizaine de témoins ont assisté à la scène. Un seul a eu le courage de rappeler que dans sa jeunesse les deux abréviations étaient tolérées. Littré et des centaines d'auteurs abrégeaient par M^r: «Tous des cons...». Ce sont les mêmes qui vous parlent de lisibilité, de cohérence, et que sais-je encore. Car la difficulté avec ce type d'abréviation, c'est précisément son ambiguïté: on ne sait jamais si M. abrège *monsieur* ou un prénom. Un vrai casse-tête pour les bibliographes, par exemple.

J'ai déjà donné des exemples, mais je démontrerai que la quasi-totalité des querelles orthographiques dépassent rarement le niveau du *kis-quis/kan-quan* ou de l'abréviation de *monsieur*. Dernière querelle à la mode: Doit-on écrire *autant pour moi* ou *au temps pour moi* ²? D'après Luc Bentz, *Langue française* (http://www.langue-fr.net), «après l'accentuation des capitales, c'est la seconde entrée dans la FAQ du forum: fr.lettres.langue.francaise par ordre chronologique. Or ce n'est pas un sujet majeur; il est même, pour tout dire, relativement anodin. ¶ Les interrogations sur les graphies *autant/au temps pour moi* témoignent surtout d'un souci de recherche de la vérité révélée, de la norme supérieure, alors même que la libre réflexion sur la langue peut conduire à admettre plusieurs graphies homophones pour cette locution. On s'assommera donc en faisant référence aux zautorités [sic] linguistiques; problème, en creusant bien, on trouve des nuances d'expression.»

On trouve le même type de querelle dans la langue parlée. Histoire

- 1. Cité par A.F. DIDOT, Observations sur l'Orthographe, ou ortografie française, Paris, l'auteur, 1868, p. 457.
- 2. Il existe bien d'autres variantes de cette histoire. Exemples: P. LAROUSSE (Dictionnaire du XIX^e siècle, 1875) la rapporte ainsi: «L'Académie française tenait un jour une séance pour la révision de la sixième édition de son dictionnaire. On en était à la lettre T, et le secrétaire de la commission de rédaction fit l'aveu que l'on n'avait pu suffisamment s'entendre sur les règles à poser pour la prononciation de cette lettre lorsqu'elle se rencontre au milieu des mots. Un honorable membre, dont la compétence n'était pas généralement reconnue sur de telles matières, se leva alors et, pour trancher la difficulté, il proposa de décider, en vertu de l'analogie, que, de même que s entre deux voyelles a le son de z, ainsi le t entre deux voyelles doit se prononcer comme le c. Il cita à l'appui de son opinion les mots patience, ambition, péripétie, éducation et une foule d'autres encore. Après qu'il se fut escrimé à soutenir cette étrange loi grammaticale, un académicien, qui s'était tenu silencieux sur son fauteuil, et qui avait écouté avec un fin sourire, se leva enfin: c'était Charles Nodier, le savant et spirituel philologue: «Mon cher collègue, dit-il de sa voix la plus hypocritement bénévole, prenez *picié* de mon ignorance et faites-moi l'amicié de me répéter la moicié des belles choses que vous venez de dire. > Ces paroles, prononcées avec la bonhomie qui caractérisait l'honorable membre, excitèrent une hilarité que celui-là seul à qui elles étaient adressées n'eut pas le bon esprit de partager. On comprend toutefois que l'incident devait mettre fin à la discussion; la séance fut levée.» Un auteur contemporain a réécrit, voire corrigé, certains passages: se prononcer comme le s; «Ch. Nodier prit la parole avec un petit sourire narquois»; «sur un ton hypocritement déférent»; «un bel éclat de rire», etc.

Célestin LAGACHE, Alphabet rationnel..., Paris, 1897, p. 92: «Un de ses collègues ayant proposé cette formule générale de définition : « t entre deux voyelles doit se prononcer comme s>, Charles Nodier lui aurait répondu en souriant: (Ah! par pi-sié, Cher collègue, ou plutôt par bonne ami-sié donnez-moi la satisfac-sion de m'indiquer, ne fût-ce que la moi-sié des endroits où sont si-sués dans le Dictionnaire les mots et les excep-sions que vous nous ci-siez tout à l'heure.. » Cela s'est passé il y a moins de deux siècles. Imaginons que la scène se soit passée il y a 2000 ans, pire, il y a 30 000 ans!

de mettre un peu de gaieté, j'ai choisi comme premier exemple la «querelle» entre les partisans et les opposants du t cédillé. Victor Fournel¹: « Qui n'a entendu conter dix fois une charmante anecdote dont Nodier est le héros? Lisant à l'Académie des remarques sur la langue française, il disait que le t entre deux i a d'ordinaire, et sauf quelques exceptions, le son de l's: «Vous vous trompez, Nodier; la règle est sans exception, lui cria Emmanuel Dupaty. — Mon cher confrère, répliqua le malicieux grammairien avec une humilité sarcastique, prenez picié de mon ignorance, et faites-moi l'amicié de me répéter seulement la moicié de ce que vous venez de dire. › L'Académie rit, et Dupaty resta convaincu qu'il y avait des exceptions. Au fond, la réplique de Nodier était une épigramme contre le Dictionnaire. [...] 2 . »

Deuxième exemple, Marcel Boulenger³: «Saint-Saëns qui s'y connaît, j'espère, a très bien expliqué la chose dans un article déjà ancien du *Figaro*. L'harmonie poétique, voyez-vous, elle est dans l'écriture, et non, comme des naïfs le croient, dans le son. Les vers sont faits pour être écrits et non pour être dits. Le vers est une musique. Et bien! ceux qui ne lisent pas la musique ne la goûtent pas dans la plénitude. Qu'est-ce qu'une mélodie, qu'est-ce qu'un rythme, qu'est-ce que la voix ou l'orchestre, quand l'oreille seule en est touchée? Au contraire, regardez toutes ces notes, ces triples croches chevauchant d'une barre à l'autre, grimpant ou avalant les degrés d'une échelle sans fin, descendant des ciels aux clartés gaies vers les profondeurs souterraines, tourbillonnant, donnant l'assaut, s'essorant, fanions hauts, dans une envolée immense, au-dessus des portées, voltigeant sans règle dans le plein azur.»

Ainsi, pour les pauvres naïfs que nous sommes, les vers seraient *faits* seulement *pour être écrits et non pour être dits*. Même chose pour la musique. Les théâtres, salles de concert et autres lieux de parole et de musique vont-ils devoir fermer? Non, le divorce entre la langue parlée et la langue écrite n'est pas due au hasard mais bien à cette logique interne qui transforme un moyen d'expression et de libération de l'homme en une arme d'oppression des masses. Aujourd'hui, un texte, qu'il soit écrit en vers ou en prose, ne peut être lu devant un auditoire sans préparation ni correction de la ponctuation. Et ce n'est pas sans raison si Arsène Petit, par exemple, qui distingue la *ponctuation écrite* de la *ponctuation parlée*, a dû écrire trois ouvrages de 404, 444 et 450 pages sur le sujet: La Grammaire de la lecture à haute voix (1891), La Grammaire de l'art d'écrire (1894), et La Grammaire de la ponctuation (écriture-lecture) à l'usage de l'enseignement secondaire (1881), tous trois édités à Paris, par J. Hetzel et C^{ie}, «Bibliothèque d'éducation et de récréation».

On sent bien que Saint-Saëns a eu l'intuition de quelque chose quant au rapport de l'écrit à la parole et au son. Malheureusement, il ne sait pas le formuler correctement. Pire, il se ridiculise. Car enfin, nos systèmes d'écriture n'existent pas depuis longtemps. Devons-nous comprendre que les Anciens ignoraient l'harmonie poétique?

D'autres auteurs se sont penchés sur ce rapport. Pour A.-A. Upinsky⁴: « C'est la parole qui fait voir à l'auditeur ce qu'elle *veut dire*; qui lui donne sa *vision*. Qu'est-ce qu'un film muet, sans sous-titres et sans musique? L'œil suit la voix, et l'oreille donne le ton: *l'œil c'est la vue, mais*

3. BOULENGER Marcel, «La réforme de l'orthographe », dans *La revue de Paris*, novembre-décembre 1905

(année 12, tome 6), pages 833-834.

4. Upinsky A.-A., ouvr. cit., 1991, p. 171.

PONCTUATION 49

- 1. Ouaknin Marc-Alain, Les mystères de l'alphabet. L'origine de l'écriture, Paris, Éditions Assouline, 1997, p. 352: «L'archéographie est un mot que nous proposons de créer pour désigner l'analyse et l'interprétation des mots en fonction non seulement de leur racine étymologique, mais aussi en fonction de la forme graphique originaire des lettres de l'alphabet. Il s'agit d'un retour à la forme-image des lettres de l'alphabet que nous avons rencontrée dans le protosinaïtique dont nous avons exposé la découverte, les origines et l'évolution. L'alphabet protosinaïtique est à la frontière de l'image et de la lettre, entre le pictogramme et le signe alphabétique. Il peut se lire sur le mode de l'image ou selon la sonorité acquise, qui a refoulé la dimension spatiale et picturale du signe. L'archéographie fait le chemin inverse de l'évolution de l'écriture et remonte de la lettre à l'image pour trouver dans les mots des sens nouveaux qui enrichissent le sens purement étymologique ou le sens acquis par la langue usuelle. L'archéographie ne rejette pas l'étymologie mais la complète par un dialogue et une dialectique qui joue entre «l'œil et l'oreille, dans laquelle l'œil écoute et l'oreille voit très bien de quoi il s'agit. L'archéographie est en quelque sorte un commentaire de l'énigmatique verset biblique: «Et tout le peuple vit les voix > (vekhol haam roim èt haqolot, Ex 20, 18).»
- 2. Rousset Julie, «Noter les ust», graphê 32, Bulletin de l'association pour la promotion de l'art typographique, Paris, nov. 2005, p. 2-11.
- 3. Nous avons vu page 21 ss. que Dieu n'a imposé aucune langue à Adam. Que c'est Adam lui-même qui impose un nom à toutes choses. Ce qui n'a d'ailleurs jamais cessé. Chaque jour nous découvons et nommons de nouvelles espèces animales. Chaque jour nous ne cessons d'« appeler à l'aide ». Tout ayant été créé par le Verbe (Jn 1, 1-5; on voit mal par quoi d'autre pourrions-nous créer), et les animaux ayant déjà été créés avant Adam (Gn 1, 24-29), avec d'autres théologiens, je me suis souvent demandé si les noms qu'Adam a donnés (Gn 2,19-20) étaient les mêmes que ceux donnés par Dieu. À ce moment précis, Adam vivant en Dieu (Paradis, Éden), c'est plus que vraisemblable, mais nous n'avons aucune certitude. Concrètement, cela importe peu. Le savoir n'est pas indispensable à notre évolution spirituelle. Cela dit, la langue universelle est bien en chacun de nous.
- 4. TRUSS Lynne, Eats, Shoots & Leaves.

l'oreille c'est la vision.» Pour M.-A. Ouaknin¹: l'archéographie est « un dialogue et une dialectique qui joue entre « l'œil et l'oreille », l'œil écoute et l'oreille voit très bien de quoi il s'agit. [Elle] est en quelque sorte un commentaire de l'énigmatique verset biblique: « Et tout le peuple vit les voix » (Ex 20, 18). »

Pour pouvoir transcrire la musique électroacoustique, Julie Rousset a proposé un langage graphique des UST (unités sémiotiques temporelles) à partir de la classification proposée par Xavier Hautbois. Cette classification, organisée en deux familles — les invariants et les variants — comporte 19 UST. À titre d'exemple, voici les signes qui permettent de noter 4 de ces 11 variants, appartenant au groupe À équilibre rompu:

- chute: suspension puis basculement, ascendant ou descendant, avec accélération;
 - élan: point d'appui suivi d'une accélération dynamique;
 - contracté-étendu: effet de compression puis de détente;
- suspension-interrogation: mouvement interrompu dans une position d'attente $(p, 4)^2$.



Julie Rousset, notation des UST (graphê32, 2005).

Ce type de notation, qui fait appel entre autres à la symbolique des formes, n'a rien d'arbitraire, ni même de conventionnel. Avec un minimum de culture et de réflexion, tout le monde peut comprendre de quoi il s'agit. C'est que, comme le Paradis, comme l'Arche..., la langue universelle est inscrite en chacun de nous ³, et elle ne saurait être imposée par un quelconque système sans perdre ce caractère universel. Ceux qui ont inscrit leur nom au *Livre de vie* n'ont aucune difficulté pour se comprendre, et ce, quelle que soit l'époque et la culture à laquelle ils appartiennent. C'est ce qu'enseigne la *Pentecôte*. Cette *pentecôte* qui n'a pas eu lieu une fois pour toutes, mais qui se donne à vivre à tous, à chaque intant. C'est ce qu'enseignent, sous une forme ou sous une autre, toutes les traditions spirituelles de l'humanité.

Si nul aujourd'hui ne songe sérieusement à remettre en cause l'importance de la ponctuation, il faut bien reconnaître qu'elle est souvent négligée par les usagers. L'Anglaise Lynne Truss ⁴ a écrit un livre documenté et amusant à ce sujet.

Nina Catach écrit en 1994 que « malgré cette belle unanimité dans l'éloge, il semble bien qu'à partir du XIX^e s. les auteurs, comme les linguistes, aient largement abandonné ce domaine aux professionnels : depuis H. Sensine (1930) et J. Damourette (1939), aucun ouvrage universitaire n'est venu, durant des décennies, concurrencer les codes d'imprimeurs, qui règnent et décident en maîtres. ¶ « Vous vous moquez de moi de me consulter sur la ponctuation et l'orthographe, disait déjà Voltaire à son imprimeur [non sans sournoiserie, car il s'y intéressait beaucoup ⁵] [...] vous êtes le maître absolu de ces petits peuples-là... » ¶ Si parfaites

The Zero Tolerance Approach to Punctuation, Profile Books, 2004.

5. Le pseudonyme de Voltaire était « Monsieur Guillemet ».

50 PONCTUATION

1. CATACH Nina, *La ponctuation* (Histoire et système), « que sais-je? » n° 2818, Paris, PUF, 1994, p. 4.

- 2. Nina Catach cite la Grammaire des grammaires de Girault-Duvivier, la Grammaire comparée de la langue française de C. Ayer, la Nouvelle grammaire française sur un plan très méthodique de Noël et Chapsal (apparemment le Traité élémentaire de Ponetuation de 1820, pas plus que le Nouveau traité de Ponetuation de 1838 de F.-J.-M. Noël ne lui semblent connus), le Nouveau Manuel complet de Typographie de Pierre Leclerc, le journal L'imprimerie, l'imprimeur Chapoulaud, George Sand, Pierre Larousse.
- 3. «C'est dans les officines des gens de justice, à Paris, que notre orthographe s'est constituée: elle est l'œuvre des basochiens, des gens de pratique, comme l'on disait au xVII^e siècle. Les praticiens ont noirci, dès le xV^e siècle, des monceaux de paperasses: ils étaient les «écrivains» par excellence (BRUNOT F. & BRUNEAU Ch., Précis de grammaire historique de la langue française, 1964, p. 18). » Bien entendu, comme toujours, tout ce beau monde ne parvient pas à s'entendre. Quant à l'ignorance et au boycottage, ils s'appliquent bien entendu aux autres manuellistes.
- 4. Lorsque j'étudierai l'usage, je décrirai quelques-unes des méthodes utilisées par les coteries pour imposer leur point de vue, pour ne pas dire leur ignorance, auprès des pouvoirs publics, des éditeurs de dictionnaires, etc.
- 5. Cette histoire plaisante figure dans de nombreux manuels, bien souvent avec d'autres acteurs, et ce, depuis des siècles.

soient les performances techniques actuelles obtenues par les spécialistes, on ne peut que regretter la mise en deshérence de certaines réflexions théoriques nécessaires 1.» Évoquant les manuels, elle ajoute pages 44-45: « Sur les bureaux des correcteurs, les manuels de typographie remplacent aujourd'hui plus aisément les grammairiens que ceux-ci, sauf rares exceptions, ne parlent pratiquement plus de ponctuation. [...]. »

Dans Orthographie. Recherches bibliographiques, 4-2002 (chapitre 5: «Français: langue parlée, langue écrite»), pour le seul 19^e siècle, j'ai recensé pas moins d'une cinquantaine d'ouvrages traitant de ponctuation, dont la majorité sont des traités dus à des grammairiens, sans compter les articles, etc. Dans sa bibliographie, Nina Catach ne cite aucun de ces ouvrages. On cherche également ces références au chapitre consacré au 19^e siècle ². Ce qui est pour le moins curieux lorsqu'on a l'ambition de traiter d'histoire et de système.

Pour le 20^e siècle, ce n'est pas beaucoup mieux. Outre Henri Sensine et Jacques Damourette, elle cite Jean-Pierre Colignon, *La ponctuation: art et finesse* (1975), la Table ronde internationale organisée par le groupe de recherche sur l'histoire et la structure de l'orthographe (Heso) qu'elle a créé en 1962 au sein du CNRS, *La Ponctuation, recherches historiques et actuelles* (1977), Jacques Drillon, *Traité de la ponctuation française* (1991), plus quelques auteurs qui ont abordé le sujet dans leurs ouvrages (Serge Aslanoff, Maurice Grevisse, etc.). Rien sur Albert Doppagne (*La ponctuation et l'art d'écrire* [1931], *La bonne ponctuation...* [1978], avec Jean Brun, *La ponctuation et l'art d'écrire* [1938]), Charles-Joseph Millon, *La Ponctuation française* (1938), Claude Demanuelli, *Points de repère: approche interlinguistique de la ponctuation français-anglais* (1987), etc. Sans compter les articles traitant de ponctuation. Ignorance ou boycottage?

«Aucun ouvrage universitaire n'est venu...». En matière de ponctuation, le salut viendrait-il des seuls universitaires et basochiens³?

Page 45, Nina Catach écrit: «En fait, lorsqu'on examine de près les usuels typographiques les plus souvent cités *(et nous n'en nommerons ici aucun)*, on s'aperçoit du fossé qui sépare les professions de foi des enseignements donnés et de la pratique réelle.» Elle n'en cite aucun! Pourtant, que lit-on dès les premières lignes de la p. 46: «J.-P. Colignon lui-même (1975) ne se prive pas de faire apparaître les contradictions entre ses collègues, mais aussi de donner des «conseils» assez rigides, tout en parlant, concernant certaines décisions à prendre, de «sensibilité», de «bon sens», d'«évidence», d'«esthétique», etc., ce qui ne nous avance guère.» Sommes-nous plus avancés avec ceux qui passent leur temps à remplacer «une tâche par un trou» ⁴?

Les conséquences d'une mauvaise ponctuation ne sont pas toujours aussi graves que celle que décrit Jacques Drillon dans son *Traité*: « On sait le soin qu'apportent les diplomates à la rédaction des textes de traités... Une virgule mal placée, et c'est une frontière qui déménage... (p. 55, n. 44). » Chacun sait également qu'une erreur de virgule dans une posologie peut coûter la vie à un patient. Etc. Il en est qui sont tout bonnement plaisantes. Après avoir écrit au tableau, sans aucune ponctuation: «Le maître dit cet élève est un paresseux », l'instituteur demanda à ses élèves de ponctuer la phrase. Bien entendu, il s'attendait à ce qu'ils écrivent: «L'instituteur dit: cet élève est un paresseux. » Un élève malicieux a pensé autrement: «L'instituteur, dit cet élève, est un paresseux. » A-t-il obtenu une bonne note? L'histoire ne le dit pas ⁵.

- 1. Fonagy Ivan, «Pour une sémantique des signes de ponctuation», dans *Le Discours Psychanalytique*, Revue de l'Association Freudienne: *La ponctuation* 18, oct. 1997, p. 199.
- 2. Schinz Albert, Les accents dans l'écriture française. Étude critique de leurs diverses fonctions dans le passé et dans le présent, Paris, Librairie ancienne H. Champion, Éditeur, 1912.

 Paru également dans la Revue de Philologie française.
- 3. Grevisse Maurice, *Le Bon Usage...*, Paris–Gembloux, Éditions Duculot, 1980, p. 58, n. 2.
- 4. Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF, Paris) recommande de ne plus mettre le circonflexe sur *i* et *u* (coût → cout, entraîner → entrainer...), sauf dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et en cas d'ambiguïté. Albert Schinz fait observer qu'il y eut une longue lutte pour savoir si le ^ qui surmonte le *e* signifie quantité ou qualité, ou les deux. Ce cas ne fut jamais complètement élucidé. Le résultat est qu'aujourd'hui encore nous avons concurremment des mots comme théorème et carême, système et baptême. Au diable l'avarice!
- 5. M. Grevisse (ouvr. cit., p. 58, n. 1) fait remarquer que l'orthographe officielle Liège (avec accent grave) s'est substituée à l'orthographe traditionnelle Liége (avec accent aigu), conformément à l'arrêté du Régent du 17 septembre 1946 approuvant la délibération du Conseil communal de la ville de Liège, du 3 juin 1946. Et oui, de nos jours il faut une loi, un arrêté, etc. Pour régulariser leur orthographe, le CSLF recommande d'employer l'accent grave plutôt que l'accent aigu dans des mots comme événement (→ évènement, comme avènement). Même chose pour le futur et le conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*, et dans les formes du type puissè-je.
- 6. Dans la Marine, le porte-avions *Clemenceau* se dit par abréviation le *Clèm* et non le *Clém*. Question d'euphonie sans doute.
- 7. Même chose pour la ponctuation: «On l'a dit, il est admis que les manuscrits médiévaux de langue vulgaire ne sont pas ponctués; la bibliographie en ce domaine est des plus minces [?]. De jeunes chercheurs, toutefois, soucieux de la matérialité de leur objet, ne s'en sont pas laissé compter, et sont retournés aux bibliothèques. Ils en ont rapporté quelques heureuses trouvailles;

Une petite dernière pour la bonne humeur, rapportée par I. Fonagy¹: «Une plaisanterie juive-allemande repose sur cette ambiguïté logique de la virgule. Monsieur Gros lit l'épitaphe de son concurrent: «Ci-gît Samuel Lévy, le plus honnête des commerçants, l'homme le plus généreux, le plus intègre, le meilleur des maris...» ¶ Gros, perplexe, s'exclama: Comment a-t-on pu entasser tant de monde dans la même tombe?»

Nous le verrons dans le livre que je consacre aux inventions, le système graphique du français pose de nombreuses difficultés. Comme la ponctuation, l'emploi des signes orthographiques (accents et signes diacritiques) est souvent inconséquent, et les auteurs sont rarement d'accord sur leur nombre, leur règle d'emploi, etc.

Prenons les accents. En français, nous avons trois accents : l'aigu ('), le grave (`) et le circonflexe (^). À ces trois accents, des auteurs ajoutent le point ('), le tréma ("), la cédille (1), qui ont certes une incidence sur la prononciation mais ne sont pas des accents. Pour Albert Schinz², par exemple, il y a cinq signes ortoépiques en français moderne: les trois accents proprement dits: l'aigu, le grave et le circonflexe, puis le tréma et la cédille. Pourquoi le tréma et la cédille sont-ils des (accents) au même titre que l'aigu, le grave et le circonflexe? «En tant qu'eus aussi servent à indiquer une prononciation spécifique de la lettre qu'ils accompagnent; en cela ils sont differents des signes ausquels on les joint à l'ordinaire, tels que le trait d'union, l'apostrofe, les guillemets — confusion très ancienne, dont les grammairiens latins déjà s'étaient rendus coupables : ils donnaient le nom d'accent à une quantité de simples signes ortographiques, la barre (longa linea) indiquant la longueur d'une voyelle, la virgula pour indiquer la brièveté d'une voyelle, l'apostrofe, la diastole, l'astérique, etc. (ainsi composé: ouvr. cit., p. 16-17).»

Ce n'est pas tout. Deux de ces trois accents indiquent souvent autre chose que la prononciation.

Accent grave: «Quand il sert à empêcher, *pour les yeux*, la confusion des mots homophones, l'accent grave est un signe *diacritique* (grec διακριτικός, apte à distinguer, de διακρίνω, distinguer)³.»

Accent circonflexe: quand il ne marque pas la prononciation longue d'une voyelle (*diplôme*, *dôme*...), il indique:

- l'amuïssement d'un *s* ancien ou la contraction de deux voyelles : tête (*teste*), sûr (*seur*)...;
 - la disparition d'une voyelle: âge (aage), soûl (saoul)...

Il est purement analogique dans certains mots: voûte, d'abord *voute* (cf. *coûte*), traître, d'abord *traïtre* (cf. *maître*), etc. Dans certains dérivés, le circonflexe du mot simple disparaît ou se change en aigu: cône, *conique*; côte, *coteau*, extrême, *extrémité*, etc.⁴.

Quant à l'accent aigu, s'il se met en général sur l'e fermé (allée, blé, foulée, etc.), certains mots se prononcent avec un e ouvert, et ce malgré l'accent aigu: aimé-je, allégement, crémerie, événement, etc.⁵. Sans oublier les patronymes comme *Clemenceau*, qui se prononcent à tort avec un e fermé ⁶.

«L'ancien français n'employait pas les accents⁷.» Voilà le genre de

des signes dans les textes scandent l'énoncé, détachent des éléments, mettent en valeur la disposition particulière de la langue. Ils sont, il est vrai, peu nombreux [?], et n'apparaissent pas dans tous les manuscrits; ils traduisent cependant une volonté d'aider à la

lecture (laquelle, au Moyen Age, est toujours orale et performée): ils constituent l'ébauche d'un système. Une ponctuation rythmique, scansion de la parole, et dont les finalités ne sont pas celles de la ponctuation qu'enseignent nos grammaires. C'est là un domaine >

de recherche d'un grand intérêt; il explore un fonctionnement linguistique et sémiotique du manuscrit médiéval que la philologie a occulté, comme elle a laissé dans l'ombre de l'apparat critique tout ce qui excède notre conception moderne de la textualité. ¶ On le voit, une armature moderne de virgules et de points impose un sens au texte médiéval, lequel est non ponctué (et peut jouer de son ambiguïté), ou bien se pare de signes que l'édition néglige, comme étrangers à nos pratiques, et dont il convient de saisir le sens. Ils expriment au mieux ce qui devrait être l'objet premier de nos études: l'altérité de la manuscripture médiévale (CERQUIGLINI Bernard, «Les signes obscurs du folio», Le Discours Psychanalytique..., 1997, p. 67-68). » Ce à quoi Alain Rey répond: «Je suis ravi d'apprendre que les manuscrits médiévaux, y compris ceux de Chrétien, étaient ponctués. Cela illustre un point tout à fait nécessaire pour les comprendre, à savoir que ce sont des partitions. Autrement dit, seul un musicien pouvait les lire en pensant qu'ils étaient faits pour donner à celui [qui] allait lire la chanson les moyens de le faire selon la volonté de la tradition, et non pas d'un auteur (ouvr. cit., p. 68). » C'est bien pour cette raison que dans les traditions du Livre, par exemple, il existe des tons pour la lecture, la psalmodie et le chant. Ces tons ont été inventés pour que le texte parviennent aux auditeurs dans toute sa pureté. (Bien entendu, la qualité de la graphie, de la traduction... comptent pour beaucoup.) Il n'y a rien de plus limité que l'improvisation ou la libre-pensée. «Il n'y a pas de liberté sans ascèse (Bouddha).»

- 1. Contrairement à ce que pensent certains, les ouvrages ne manquent pas. Quand on cherche, on trouve. Pour cela, encore faut-il éprouver le besoin de chercher. Ce n'est jamais le cas de ceux qui croient savoir et qui passent leur temps à légiférer pour les autres.
- 2. De nombreuses erreurs de transcription sont dues à ce type de confusion, et l'écriture gothique, souvent très serrée, les favorisait: nib, puits, milieu...
- 3. De nos jours, avec Internet notamment, l'accentuation pose un problème non seulement avec les capitales et les majuscules, mais également avec les minuscules. Certains (économistes) proposent même, sans plus d'examen, de supprimer purement et simplement les accents et autres signes diacritiques. (Nous verrons que les typographes ont joué un rôle capital dans ce domaine.) Les messages du type: «PS: Ce texte

poncifs que l'on trouve dans pratiquement tous les manuels. C'est faux, bien entendu 1. J'étudie cette question dans *Inventions graphiques*.

Un signe diacritique est tombé dans l'oubli: le *point* ('). Au Moyen Âge, pour ne pas confondre le y avec le u, par exemple, les copistes mettaient un point sur le y (y). De même, pour différencier le i et le double ii des jambages qui composent les lettres m, n et u, ils mettaient une sorte d'accent aigu (i). Ce n'est qu'au 15^e siècle que le point sur le i remplace l'accent (i). Depuis, il fait corps avec le i, au point que, de nos jours, il est pratiquement ignoré des manuellistes i.

Prétextant que c'est inutile, certains refusent catégoriquement de mettre le point sur les i capitale (I) et petite capitale (I). Il est des cas où c'est indispensable. Exemple: III, rivière d'Alsace; 208 km. Composé avec des caractères comportant des empattements: Ill, III, la lisibilité n'est pas facilitée, mais avec des caractères sans empattements (III pouvant être confondu avec le chiffre romain III), cela devient franchement illisible, et le contexte ne suffit pas toujours. Le point sur le i lève toute ambiguïté: i lil. J'ai déjà développé la question de l'accentuation des majuscules et des capitales dans mes études critiques i, je n'insiste donc pas.

Je profite de l'occasion pour signaler aux dessinateurs de caractères une autre source de confusion possible. Je veux parler du chiffre arabe 1 composé en minuscule: 1.

I 2 3 4 5 6 7 8 9 0 chiffres minuscules, elzéviriens...

1234567890

chiffres majuscules

Dans ce prospectus, j'ai décidé de composer le numéro des siècles en chiffres arabes minuscules et non en chiffres romains comme le commandent le Code typographique et autres ouvrages du même type 4. Malheureusement, le dessin du chiffre 1 minuscule se confond avec celui composé en petite capitale: 1, 1. Résultat, lorsque j'ai voulu composer onzième siècle en chiffres minuscules (IIe siècle), j'ai dû bricoler le chiffre 1 minuscule à partir du chiffre 1 capitale (11e siècle) pour éviter qu'on ne lise deuxième siècle au lieu de onzième siècle. J'ai signalé cette anomalie je ne sais combien de fois. La réponse fut toujours invariablement la même: «C'est la tradition!» (Je donne la version courtoise.) Que peuton faire face à des gens bornés. Bien entendu, comme toujours, il y a des exceptions. L'effet Gutenberg de Fernand Baudin a été composé en Trinité par Tallon Type & Prépress à Bruxelles. Fernand explique pourquoi pages 56 ss. Dans l'immédiat, ce qui m'importe, c'est que le dessinateur du Trinité a su différencier le chiffre 1 minuscule du chiffre 1 petite capitale. Exemple: 1789. Il y a bien d'autres aberrations de ce type. Des dessinateurs contemporains en tiennent compte. Je ferme la parenthèse.

Le tréma se met sur les voyelles *e*, *i*, *u* pour indiquer que la voyelle qui précède doit être prononcée séparément. Exemples : *ha-ïr*, *aigu-ë* ⁵...

est volontairement sans accent pour faciliter la lecture sur le plus grand nombre de messageries », sont de plus en plus fréquents sur la ‹toile›.

4. Je passe sur la querelle qui oppose ceux qui veulent que le numéro soit composé en chiffres romains grandes capitales (XIX^e siècle) à ceux qui le veulent en petites capitales (XIX^e siècle). En fait, ce numéro peut être composé en toutes lettres (dix-neuvième siècle), en chiffres arabes minuscules (19^e siècle),

comme on le fait pour les dates (1948). Il ne faut pas être surdoué pour comprendre que les chiffres composés en grandes capitales (XIX) ou en majuscule (19), ayant trop d'importance par rapport au texte, troublent la surface de lecture (voir F. Baudin, p. 56). Je rappelle que je reproduis les textes que je cite tels qu'ils ont été composés. Il ne peut donc y avoir d'unité dans la composition.

5. De 1975 à 1987, l'Académie a écrit *argüer* avec un tréma sur le *u* pour

marquer qu'il fallait prononcer ar-gu-er. Cette décision a été annulée en 1987, bien que cette prononciation soit requise. En 1990, le CSLF a proposé de déplacer le tréma sur la lettre u dans les suites -güe- et -güi- (aiguë → aigüe, ambiguïté → ambigüité...), et de l'ajouter dans certains mots pour empêcher une prononciation jugée fautive. Il donne pour exemple arguer → argüer. Il existe deux verbes arguer: l'un (argh-é) qui signifie (étirer du métal), qui n'a nul besoin de tréma; l'autre (ar-gu-er), «tirer argument de», «tirer une conséquence d'un fait, qui, d'après André JOUETTE (Dictionnaire d'Orthographe, 1993), a deux formes de conjugaison, la première (arguer) avec un tréma sur le e muet ou le i qui suivent le uafin que celui-ci soit toujours entendu, la seconde (argüer), dont la conjugaison est régulière, qui a toujours un tréma sur le u. Le débat n'est pas clos.

- 1. CLÉDAT Léon, *Notions d'histoire de l'orthographe*, Paris, H. Le Soudier, 1910, § 13 et 62.
- 2. Les mots trahir et trahison ont commencé par s'écrire trair (1080), traisun (1080), puis trahyson (1538).
- 3. LITTRÉ Émile, *Dictionnaire*. Noël: « Dans la première édition de son Dictionnaire, l'Académie n'a point mis de tréma, et elle avait raison. Il est impossible de confondre l'æ avec l'oe, et conséquemment le tréma devient inutile, *Pautex*. » Entre autres graphies, Littré cite des exemples sans tréma datant des 13°, 15° et 16° siècles.
- 4. PAUTEX Benjamin, Errata du Dictionnaire de l'Académie française..., 1862, p. 338: « En attendant que l'Académie supprime le tréma sur l'e précédé d'un a ou d'un o, comme dans Israël, Raphaël, Noël, etc., nous croyons devoir signaler l'habitude qu'ont les littérateurs les plus instruits d'affecter de ce signe l'i ou l'u précédé d'un é, et d'écrire: néréïde, plébéïen, Chryseïs, Déïdamie, Déïphobe, Pléïades, Pompéï, Créüse, etc.

Aujourd'hui l'Académie ne met plus le tréma sur la voyelle qui suit l'é, et elle a raison: l'accent indique suffisamment que la voyelle suivante, i, u, n'a pas besoin de tréma pour être détachée de cet é dans la prononciation.»

5. Dans Le Discours Psychanalytique (oct. 1997), Alain Rey écrit page 35 de l'« Introduction »: « [...] de quelle ponctuation parlons-nous? Parlons-nous de ce système contraignant qu'il faut bien appliquer si l'on veut être compris, si l'on veut être édité? « M... pour l'éditeur...» mais c'est comme ça!

Dans certains noms propres, il se met sur e pour indiquer que la prononciation ne se fait pas entendre : Saint-Saëns, M^{me} de Sta"el. On peut également le rencontrer sur le o dans certains mots étrangers (maelstr"om) ou sur le γ ($L'Ha\ddot{\gamma}$ -les-Roses).

«L'utilisation [du tréma] remonte au XVI^e siècle ». À **noël**, Littré cite le Livre du bon Jehan (1361), où l'on peut lire: Auxi dit-on à escient: Tant crie l'en noël qu'il vient ». Même chose chez Villon, Ballade. «Voilà qui est bizarre. — Moi, j'ai dit bizarre, bizarre, comme c'est étrange!»

Léon Clédat¹ fait remarquer qu'« entre le système adopté pour *glaïeul*, *païen*, *Esaü*, et pour l'interjection *aïe*, et celui [d'introduire un h entre a et i, a et u, ou o et u, pour indiquer que ces lettres doivent être prononcées séparément] qu'on applique à *trahir*, *trahison*, *cahier*, *cohue*, *cahute*, c'est évidemment le premier qu'il vaut mieux prendre et appliquer partout. Écrire *trahir*², c'est comme si on écrivait: *nos ahieux*, *cohincidence*, il est *nahif*, le *Mohise* de Michel-Ange. [...] On l'a supprimé avec raison dans *poème*, *poète*. Il est aussi tout indiqué d'écrire *noel*; ici l'accent est superflu, car l'l finale précise la prononciation de l'e qui précède. » C'est également l'avis de nombreux auteurs (Charles Lebaigue, Émile Littré ³, Benjamin Pautex ⁴, Albert Schinz, etc.).

Un auteur contemporain écrit à propos de la «réforme» de l'orthographe de 1990 : « Selon nos doctes auteurs, *une note aiguë* devait devenir *une note aigüe*, ce qui introduisait une belle exception dans l'usage séculaire du tréma français (on a *toujours* écrit *Noël*, et non *Nöel* comme le proposent les réformateurs). » – « Quant au tréma sur la *première* voyelle d'un groupe de deux, en dehors de *Montparnasse-Bienvenüe* et de *E.-M. de Vogüé... j'ai beau chercher...* »

Les titres (universitaires) de cet (auteur): « dico d'or », « grand champion » de la dictée des Amériques. Un disciple de Bernard Pivot, en somme ⁵. Voilà qui explique tout. Dans le courrier qu'il m'a adressé, l'Académie n'est plus « la greffière de l'usage », mais « de la langue ». Lui aussi, se dit greffier : « je constate, j'enregistre et j'écris ce qui est. » Je passe sur les insultes. Est-il besoin de préciser qu'il ne sait pas lire.

S'agissant d'un prospectus, je ne vais citer que deux exemples: Prévost de Saint-Lucien, *La grammaire française...*, Paris, An septieme [1789-1799], p. 129: « *aigüe, ambigüe, cigüe*, ne peuvent pas se prononcer, comme *figue, fatigue.* »

Félix-Titus Courtat, Monographie du Dictionnaire de l'Académie française, Paris, 1880: «Loin d'imiter ses plus éminents contemporains ou prédécesseurs, loin de marcher hardiment dans la voie des progrès, l'Académie fit donc un pas en arrière. Ainsi elle conserva: (p. 23) ¶ [...] les trémas inutiles sur un grand nombre d'u et d'e, comme ceux des mots: plus-valüe, buë, veüe, menüe, tenuë, sans qu'on puisse déterminer pourquoi tantôt l'u, tantôt l'e le reçoit 6. Ce qui est fort bizarre, c'est qu'en

L'imprimeur requiert encore. Et heureusement, car il y a des systèmes entiers, telle la revue que dirigeait autrefois Bernard Pivot et dont une grande partie était consacrée à vilipender les ouvrages pour manquements au système socialisé de graphie et de ponctuation, comme si un livre était dévalorisé ou devait être supprimé sous prétexte qu'il est mal graphié ou mal ponctué! Il y a là un manque notable de souplesse interprétative. » En ce qui concerne B. PIVOT...,

cela va bien au-delà du « manque de souplesse interprétative ».

6. Ces mots sont également écrits: plus valuë, veuë, menue, tenue. Autres exemples tirés du t. 2 du Dictionnaire de l'Académie (1694): maintenuë, margoüillis, marfouin (texte) et marfoüin (table), membrüe (texte) et membruë (table), moruë, mouë (texte) et moüe (table), moelle (en réalité mælle, texte) et moüelle (table), moüiller, noüer, oüaille, oüay!,

oüeft, oüir, inoüy, patroüiller, pléiades (texte) et pléïades (table), poüilleux..., quintefeüille (texte) et quinte-feüille (table), rabroüer, noüer, renouer, dénoüée... (texte) et renoüer, renouë-ment... (table), réüfir, roüyr, roüe, roüage, roüan, roüelles, roüet, roüille..., rüe, secoüer, secouënt, secoüe, feüil, foüiller..., teftuë (texte) et teftuëe (table), troüer, trouée, verroüil, verroüiller, voüer, etc. En sus des incohérences, cette édition comporte de nombreuses coquilles et autres erreurs.

1. Correspondance inédite adressée par l'abbé d'Olivet au président Bouhier (Lettre du 1^{er} janvier 1736; citée par A. F. DIDOT, *Observations sur l'orthographe...*, Paris, 1868, p. 13, n. 1).

2. DIDOT Ambroise Firmin, *ouvr. cit.*, Paris, l'auteur, 1868, p. 12-13.

ayant consacré des articles aux mots: accent, apostrophe, cédille, elle a omis le mot tréma dans ses trois premières éditions. Richelet l'avait compris dans son dictionnaire dès 1690, et Thomas Corneille l'avait fait figurer dans le Dictionnaire des Arts et des Sciences dès 1694. Les éditeurs de la troisième édition du dictionnaire de Furetière l'y avaient introduit en 1708. Ce qui est aussi bizarre, c'est que l'Académie, affolée d'orthographe ancienne et étymologique, la foula aux pieds dans un très grand nombre de cas. Ainsi elle écrivit caractere, monarque (en conservant monarchie), mélancolique, fantosme, frenesie, et écrivit sans d, à la suite de la racine venir, dix de ses dérivés avenant, avenement, avenir, etc., etc. (p. 25). » Pourquoi ces disparates...? Écoutons un contemporain.

Sur la manière de confectionner le *Dictionnaire* de l'Académie, Antoine Furetière écrit : « Quand un bureau est composé de cinq à six personnes, il y en a un qui lit, un qui opine, deux qui causent, un qui dort ou qui s'amuse à lire quelques papiers qui sont sur la table. Il ne se passe point deux lignes, qu'on ne fasse de longues digressions, que chacun ne débite un conte plaisant ou quelques nouvelles, qu'on ne parle des affaires d'État et de réformer le Gouvernement. Quand on veut faire une définition, on consulte tous les Dictionnaires qui sont sur le bureau; on prend celle qui paraît la meilleure; on la copie mot à mot dans le cahier, et alors elle est sacrée et personne n'y oserait plus toucher, en vertu de la clause de leur prétendu privilège. »

De nos jours, comment cela se passe-t-il? Un académicien avoue que, lors des séances de travail, «il se fait chier des bordures du trottoir», un autre qu'il «fait des cocottes en papier» (cité par *Libération*). Qui dit mieux! Qu'en pensent leurs pairs!

Nous l'avons vu, depuis trois siècles, l'Académie ne cesse de corriger la première édition de son *Dictionnaire*. En 1740, elle supprima des milliers de lettres devenues parasites, sans craindre d'effacer ainsi leur origine étymologique. Elle confia ce travail à l'abbé d'Olivet, qui l'exécuta conformément à ce qu'elle avait déclaré dans la préface : « qu'on travailleroit à ôter toutes les superfluités qui pourroient être retranchées sans conséquence», remarquant «qu'en cela, le public étoit allé plus vite et plus loin qu'elle». Le 1^{er} janvier 1736, l'abbé d'Olivet écrit au président Bouhier¹: « A propos de l'Académie, il y a six mois que l'on délibère sur l'orthographe; car la volonté de la compagnie est de renoncer, dans la nouvelle édition de son Dictionnaire, à l'orthographe suivie dans les éditions précédentes [...]. Nos délibérations [...] n'ont servi qu'à faire voir qu'il étoit impossible que rien de systématique partit d'une compagnie. Enfin, comme il est temps de se mettre à imprimer, l'Académie se détermina hier à me nommer seul *plénipotenciaire* à cet égard. Je n'aime point cette besogne, mais il faut bien s'y résoudre, car, sans cela, nous aurions vu arriver, non pas les calendes de janvier 1735, mais celles de 1836 [probablement 1736], avant que la compagnie eût pu se trouver d'accord.»

A. F. Didot ² a « fait le relevé comparatif de ces suppressions de lettres: sur les 18,000 mots* que contenait la première édition du Dictionnaire de l'Académie, près de 5,000 furent modifiés par ces changements. ¶ Malgré l'importance de ces réformes, on regrette que l'Académie n'ait pas fait encore plus, puisqu'elle constate qu'en cela *le public était allé plus loin et plus vite qu'elle*; mais d'Olivet, qui reconnaît « n'avoir pu établir partout l'uniformité qu'il aurait désirée, » fut sans doute retenu par la crainte de contrarier trop subitement les habitudes. Il suffisait pour cette fois d'ouvrir la voie dans laquelle l'Académie continue d'âge en âge à perfec-

^{* «}La table de l'édition de 1694 contient 20,000 mots; mais 2,000 mots se composent de participes ou de locutions adverbiales. »

1. Catach Nina, *L'orthographe*, « que sais-je? », Paris, 1878, p. 45-46.

Remarques. – Les chiffres cités ici sont les résultats des dépouillements effectués par l'équipe CNRS-HESO pour le Dictionnaire historique de l'orthographe (DHOF). Les modifications de la première édition sont calculées par rapport au Thresor de J. Nicot (1606). Entre R. Estienne (1549) et Nicot, sur un ensemble partiel, le pourcentage des modifications se monte à environ 10%. ¶ A ces chiffres, il faut ajouter les modifications dites (extragraphiques», c'est-à-dire celles qui touchent non seulement à la graphie, mais aussi à la prononciation du mot, aux suppressions d'articles, aux changements dialectaux, de suffixes, de sens, etc. (elles se montent à 7313 pour l'ensemble des éditions). De plus, ces chiffres ne portent que sur un vocabulaire restreint, celui de la première édition, et sur les mots vedettes seulement. Un sondage sur l'ensemble de l'édition de 1878 (30 000 mots environ) nous donne 675 modifications, et 600 environ pour 1935, chiffre certainement non exhaustif. ¶ A l'étude des entrées, des exemples et du texte des dictionnaires, il faudrait également ajouter celle des modifications considérables introduites dans les textes par certaines réformes de ce que l'on appelle (l'orthographe grammaticale; citons, entre autres, les marques de pluriel (1762), celles des participes présents, celles des finales verbales en -oi(s)/-ai(s) en 1835, etc.»

2. Pour les sceptiques, ces quelques mots de P. Croquet, compositeur typographe orientaliste, chef du Service du Livre à l'Imprimerie nationale (« les compositeurs typographes orientalistes», dans Impressions, nº 4, déc. 1976, p 18-19, n. 4): « Honoré de Balzac écrivait ses textes sans revenir (à la ligne). Le type parfait de l'auteur qui ne se mouche jamais. Auteur ainsi réprouvé parce que les typographes soumis fort longtemps au travail aux pièces, ne pouvaient bénéficier des lignes courtes de fin d'alinéa qui comptaient dans leur production comme une ligne pleine*. De plus, ils se trouvaient contraints d'effectuer à leur compte de longs remaniements s'ils avaient malencontreusement effectué un bourdon (mot ou groupe de mots oubliés) ou un doublon (mots répétés).» L'auteur ajoute: «Faut-il préciser, pour expliquer ce comportement, que Balzac exerça, sans succès, la profession d'imprimeur et de fondeur de caractères, avant de préférer la carrière des Lettres?» Dois-je commenter? J'ai déjà donné des exemples dans mes études critiques, auxquels il faut ajouter les vraies raisons des cationner l'orthographe. » Voilà qui est bien dommage! Et l'exploit mériterait d'être renouvelé.

Nina Catach¹ donne les chiffres suivants pour l'ensemble des dictionnaires de l'Académie française:

Modifications graphiques des Dictionnaires de l'Académie

Éditions de l'Académie	Nombre de modifications graphiques	% par rapport au total des modifications
(R. Estienne–		
Thierry-Nicot)	3 152	17,75
1694	4 222	23,78
1718	1 375	7,74
1740	4703	26,49
1762	1 206	6,79
1798	591	3,32
1835	433	2,43
1878	788	4,43
1935	1 280	7,21
Total	17750	

Voilà pour ceux qui pensent que la graphie du français a toujours été invariablement la même. Rien ne remplaçant une démonstration oculaire, je rappelle que je reproduis la graphie des auteurs que je cite. Une façon ludique et vivante d'étudier l'histoire du français.

Les considérations qui précèdent ne représentent qu'un bref aperçu des matières que seront traitées dans ce livre et ceux qui suivront.

À quoi devons-nous les imperfections de la graphie du français? De nombreuses causes ont été imaginées par les manuellistes: la défectuosité du système graphique, que j'étudie dans le livre consacré aux *inventions*; le conflit qui oppose les tenants de l'étymologie à ceux du phonétisme; le faste pédantesque, auquel il faut ajouter l'ignorance et la licence des praticiens qui ont corrigé les textes anciens; la cupidité (mots allongés pour des raisons financières: consonnes doubles [pas toutes], fioritures, etc.)², l'obséquiosité (pour garder leur emploi, certains n'hésitent pas à inventer des règles), la paresse, la routine (qui, selon Ch. Nodier et d'autres, est une loi en France), l'esthétique³, l'enseignement, les institutions littéraires⁴, etc., sans oublier les problèmes liés à la technique⁵.

dences syndicales. (Ces escroqueries ne sont pas propres aux métiers du Livre.) Pendant longtemps, le *i* fut remplacé par un y à la fin des mots (moy, toy, roy...). Le z de nez, chez..., écrits autrefois nés, chés, s'explique par cette remarque de nos chers académiciens (eh oui! eux aussi): «Le z a cela de commode, qu'il nous dispense de lever la main pour former un accent. On écrit tout de fuite bontez; au lieu que pour écrire bontés, il faut que j'aie l'attention & la patience d'aller chercher la lettre qui doit recevoir l'accent, & que je risque encore de mettre un grave pour un aigu.» (Opuscules sur la Langue françoise, Par divers Académiciens, Paris, 1754, p. 309.) La liste est loin d'être close.

* Ce qu'en argot de métier on appelle une «ligne à voleur». Avec les nouvelles technologies (voir p. 57, *Influence de la* technique sur la graphie), le point pica des Anglo-Saxons (0,35135 mm) a détrôné le *point didot* (0,3759 mm). Par dépit, certains professionnels en ont profité pour vendre à leurs clients du «didot» pour du «pica». Un typo: «On leur a bien baisé la gueule!» J'en ai d'autres dans le genre. (Voir mon livre sur la mesure. *À paraître.*)

3. Un académicien contemporain:
«Il faut garder l'accent circonflexe
sur le mot voûte. L'accent évoque bien
la forme de la voûte...» Admettons.
Nous autorise-t-il toutefois à choisir
la forme de l'accent. J'ai une préférence
pour le roman (^), d'autres préfèrent
le gothique (^), voire le gothique flamboyant (^). D'autres?... Pour l'écrivain
Michel Fournier, «Trop de ph»:
«le f est la plus belle lettre de l'alphabet:
c'est la lettre de franchise et celle de
France. Essayez d'imaginer cette

horreur: la Phrance...» Effectivement. Vite! Écrivons *ortografe* et *ortografie*.

- 4. «J'en ai bien d'autres sur la conscience de ces contresens, de ces pléonasmes, de ces attentats à l'euphonie auxquels la règle nous condamne. Les grands écrivains ne donneront-ils pas aux bonnes gens le droit de s'en débarrasser? Hélas! non, tant qu'il y aura des académies gardiennes de la lettre morte, et qu'ils voudront tous en être!» (SAND George, Impressions et souvenirs, VI, Paris, 1977, page 106.)
- 5. Exemples: en plomb, les parties fragiles des caractères (accents...) pouvant se casser, certains imprimeurs n'accentuaient pas les capitales et les majuscules. Ce ne sont pas les dactylographes qui ont inventé cette licence. La photocomposition est une invention française. Elle est devenue américaine par la bêtise des professionnels du Livre. Et cetera. Voir H.T. page 57: *Influence de la technique sur la graphie*.
- 1. Voilà qui devrait condamner définitivement la notion de *faute d'orthographe* et son cortège de sanctions pénales.
- 2. Fernand Baudin donne dans L'effet Gutenberg une nouvelle traduction des Premiers principes... de S. Morison, «fidèle autant que la première quoique moins littérale dans l'expression » (p. 431-444): «Dans toutes les typographies durables, des presses publiques ou privées, le seul but du typographe est d'exprimer le sens de l'auteur. Et non le sien. » En précisant bien que «les motivations sont tout autres dès qu'il s'agit d'annonces, de publicité et de vente », même si, bien entendu, il y a des points communs dans la composition d'un livre et d'une annonce (ouvr. cit., p. 438).

Pour justifier ce désordre, d'aucuns invoquent l'usage, qui est bien souvent un mésusage. L'Académie déclare en être la greffière. Or qui fait l'usage? En principe, les usagers, c'est-à-dire le public. Où apprend-il l'usage? À l'école..., dans les dictionnaires, à commencer par celui de l'Académie. Qui fabrique les dictionnaires? Les professionnels du Livre qui, de nos jours, suivent Larousse, Robert, Littré..., accessoirement l'Académie. Or, c'est le public qui fait l'usage. Un cercle vicieux idéal pour faire obstacle à toute correction et modification de fond.

Sans oublier les désaccords entre les dictionnaires, y compris au sein d'une même maison d'édition. Mais alors, d'où viennent ces disparates? L'Académie donne un début de réponse dans ses *Cahiers de remarques sur l'Orthographe Françoife...* (1673), page 1: «La premiere observation que la Compagnie a creu devoir faire, est que dans la Langue Françoise, comme dans la pluspart des autres l'Orthographe n'est pas tellement fixe & determinée qu'il n'y ait plusieurs mots qui se peuvent escrire de deux differentes manieres, qui sont toutes deux esgalement bonnes, & quelquefois aussi il y en a vne des deux qui n'est pas si vsitée que l'autre, mais qui ne doit pas estre condamnée l. » – « Écrivez filososse ou philosophie comme il vous plaira », aimait à dire Voltaire. J'écris orthographie. Qui conteste ? Pour ortografie, c'est encore un peu tôt. J'écris ortografe dans le titre. Ça, c'est pour attirer l'attention. «Il n'y a pas un peu de provocation? — Si. »

En fait, les causes sont beaucoup plus profondes. Elles tiennent à la nature même de l'homme. C'est ce que nous explique la Bible sous un langage figuré. À nous de savoir le déchiffrer. C'est ce que nous enseigne aussi l'histoire de l'humanité.

Bien que j'ai déjà traité abondamment de la grammaire typographique dans mes études critiques, j'aimerais ajouter quelques mots avant de clore cette présentation.

La règle d'or qui devrait régir les rapports entre l'auteur et l'imprimeur a été clairement exprimée par Stanley Morison dans *Les premiers principes de la typographie*²: « Dans tous les genres durables d'imprimés, la seule raison d'être de l'imprimeur est de mettre en valeur non pas son talent, mais celui de l'auteur. »

En tête de *Orthotypographie. Recherches bibliographiques*, dans une lettre adressée «À [ses] amis, correcteurs », Fernand Baudin conclut en ces termes : «Cette première étape [de mes recherches bibliographiques] sera forcément suivie de plusieurs autres. A chacune de ces étapes l'attendent les représentants bien vivants d'un certain nombre de disciplines anciennes & modernes. Quoi qu'il arrive, ce ne sera pas triste. D'autant moins que je suis un complice de Jean. Sinon un agent provocateur. »

Comme il n'est pas question que je développe le sujet dans ce prospectus, et dans la mesure où mes vues rejoignent celles de Fernand, je me contente de reproduire quelques extraits des pages 457-459 de son livre-testament, où il explique le comment et le pourquoi de la composition et de la mise en page de *L'Effet Gutenberg*.

«À la seule exception de la double page de titre où un gros corps du caractère *Impact* lui vient en renfort, tout est composé en un seul corps du *Trinité 3*, qui est un caractère de texte. Pourquoi ce choix? Parce que le *Trinité 3* « a été dessiné en trois œils différents: l'étroit, le grand et le petit œil. On dit d'un cractère qu'il est *petit œil* lorsque les lettres longues du haut b d f h k l et les longues du bas g j p q y y sont suffisamment longues par rapport aux lettres moyennes a c e i m n o r s u v w x z pour se passer de tout interlignage supplémentaire. Ce petit œil était d'usage

courant

Influence de la technique sur la graphie

J'ai déjà abordé cette question dans mes études critiques, notamment dans la « Postface » de *Qualité & typographie*, 2^e partie, 1997, p. 76-105. Petit rappel concernant les nouvelles technologies: photocomposition et micro-édition (PAO...).

Propos tenus par Serge G. Chain en décembre 1987: «[...] le début du rejet dont a fait l'objet la micro-édition de la part des professionnels est une constante dans l'évolution des techniques des industries graphiques et [...] vient du fait que la plupart des inventions dans ce domaine sont le plus souvent dues à des hasards ou à des personnes extérieures à ce milieu. ¶[...] la photocomposition, nous la devons à des gens qui n'étaient absolument pas imprimeurs; à deux ingénieurs, en rapport avec des imprimeurs. C'est en allant signer des épreuves chez un imprimeur qu'ils ont été sidérés par les techniques de fabrication : composition au plomb, tirage sur une petite machine des épreuves que l'on faisait sécher sur un fil; puis photographie pour faire un film négatif, passage du négatif au positif... enfin bref, ils se sont dit que l'on devait pouvoir obtenir directement la composition sur le film. C'est ainsi qu'est né la Lumitype. Ils ont voulu la commercialiser auprès des fabricants de matériel plomb. L'invention a été mal reçue. Les imprimeurs ont fait la fine bouche arguant que pour faire les corrections, il fallait découper des petits bouts de films avec des ciseaux, que c'était un procédé qui tenait plus de la chirurgie esthétique que de l'industrie. Découragés, ils ont démonté leur machine et sont partis aux Etats-Unis où là, on leur a racheté les brevets et c'est ainsi que la photocomposition française est devenue américaine. ¶ Quand la photocomposition est revenue des Etats-Unis et a commencé à être commercialisée, nous participions à des démonstrations auprès des imprimeurs qui étaient encore pour la plupart des imprimeurs typo puisque c'était en 1954 et que l'offset s'est généralisée à partir de 1960. Et beaucoup de ces messieurs travaillaient comme on dit dans la profession (au coup de boule), c'est-à-dire sans grande préparation — ils mettaient la pression et ils tiraient — ce qui donnait souvent un très mauvais résultat. En regardant les films, ils pinaillaient sur un léger halo ou une pétouille insignifiante sur le film. Or, la qualité de ces films était déjà très bonne. ¶ Quelques temps après est apparue une nouvelle technique, celle des petites offset qui ont pris la relève de la duplication stencil en entreprises. [...] Je leur avais dit: «si les imprimeurs ne s'équipent pas avec ces petites machines pour satisfaire les besoins de la clientèle, les clients l'achèteront pour faire eux-mêmes leur production». Ce à quoi il m'a été répondu: «ce n'est pas de l'imprimerie, ça ne nous intéresse pas). Par la suite ils ont tous levé les bras au ciel devant le phénomène des intégrées. ¶ Lors d'une réunion professionnelle à laquelle je participais et qui regroupait imprimeurs, éditeurs et journalistes, la micro-édition a été largement mise en doute pour ne pas dire contestée. Quand je suis intervenu, j'ai tout simplement fait passer dans l'assistance les épreuves laser de notre support de stage que nous commencions à mettre en forme. Après un petit moment de délibération, une des personnes m'a demandé: «mais tout ce que vous nous présentez a été fait avec un micro-ordinateur? Même les dessins, même les graphiques? Force leur a été de reconnaître les possibilités extraordinaires de ce matériel. ¶ Tout cela prouve bien l'attitude très souvent négative de ce milieu qui est la conséquence au départ d'un réflexe de méfiance face à la nouveauté (Chain Serge G., « Vers la micro-composition », propos recueillis par Halphen L. & Lebled Ph., Info Print, no 9, déc. 1987, p. 23-24).»

C'est plus qu'un simple « réflexe de méfiance face à la nouveauté ». G. Bonnin, directeur de l'Imprimerie nationale, écrit en 1982 : « Enfin, si l'on admet que la décadence de la typographie française a commencé dès lors que notre pays n'a plus fabriqué de matériel d'imprimerie et notamment de matériel de composition, il faudrait peut-être aller plus loin et imaginer

que la France puisse produire sa propre photocomposeuse et sa propre imprimante, en faisant la différence, sur un marché international déjà largement pourvu, par la qualité typographique des équipements, ce qui constituerait un des objectifs prioritaires de la recherche industrielle (Bonnin Georges, «Postface», Centre d'étude et de recherche typographiques, De plomb, d'encre & de lumière (Essai sur la typographie & la communication écrite), Imprimerie nat., Paris, 1982, p. 318).»

C'est en France qu'a été conçu et fabriqué le premier microordinateur commercialisable. Dès 1985, j'ai créé une société pour promouvoir les nouvelles technologies auprès des professionnels de la «chose imprimée». À l'époque, je proposais de vraies solutions professionnelles (PagePlanner). D'autres sociétés également (voir la *Postface* précitée). Là encore, les professionnels ont boudé ces produits, à commencer par ceux qui ont été développés en France par des gens du milieu.

Il y a quelques années, j'ai rencontré un responsable syndical, à qui j'avais fait une démonstration en 1986. Comme les autres, il a fini par acheter Quark XPress. Bien entendu, il était non seulement insatisfait des performances du logiciel, mais ce qui l'agaçait le plus, c'était de devoir signer un chèque régulièrement pour sa mise à jour. C'est la même chose avec son concurrent Adobe InDesign. Cet éditeur fait toutefois mieux: il prend franchement ses clients pour des imbéciles, pour ne pas dire autre chose. Explications:

Dans le Guide de l'utilisateur In Design 2.0, il est écrit p. 13: «InDesign est capable d'appliquer une structure XML aux documents nouvellement créés ou hérités. La publication des contenus multimédias en est d'autant plus productive et rentable. » Bien entendu, la publicité disait la même chose. (XML est un langage permettant de structurer et de mettre en forme des documents grâce à des balises ou des codes.) Il s'agissait effectivement d'une évolution majeure. Malheureusement elle ne s'appliquait qu'aux seuls styles de paragraphes, pas aux styles de caractères. Autant dire que cette fonction ne pouvait être utilisée. Dans la publicité de la version 3, c'est la bouche en cœur que l'éditeur informa ses clients qu'il était enfin possible d'appliquer les balises XML aux styles de caractères. (Pour les tableaux..., il faudra toutefois encore patienter.) En droit, cela s'appelle un dol (tromperie). Pour parler plus simplement, il s'agit d'une escroquerie caractérisée.

Lors d'un salon professionnel, un journaliste m'a présenté à un formateur InDesign. Nous avons bien entendu parlé de formation. Le formateur: « J'ai un gros problème avec le XML d'InDesign. Pas vous?... Lorsque je dis à ceux qui sont encore équipés de la version 2 que pour utiliser XML il faut la version 3.0, donc acheter la mise à jour, non seulement on ne me croit pas, mais je passe pour un incompétent, voire un escroc. » Je le redis, le problème avec ce type de « professionnels » va bien au-delà d'un simple « réflexe de méfiance face à la nouveauté ». Et surtout, ne cherchez pas à les déniaiser.

Alors que j'enseignais le prépresse (voir p.37), manipulés par une enseignante syndiquée, des élèves m'ont accusé d'être hors sujet pour leur avoir enseigné les quelques commandes de balisage de texte (XTags) utilisées par XPress. C'est que, dans la profession, on travaille toujours «au coup de boule», c'est-à-dire sans grande préparation. Et «se masturber» avec une souris devant un écran est considéré de nos jours comme une activité plus noble que de recourir au «cambouis d'octets».

Si l'incidence de la technique sur l'art, la science ou le métier auquel elle s'applique n'est plus à démontrer, René Ponot fait observer qu'« on n'en remarque généralement que ce qui saute au yeux, c'est-à-dire bien peu. Rien que dans le domaine de la typographie et de l'impression il faudrait un volume entier pour aborder une partie seulement de ce qui mériterait de l'être (Ponot René, « De l'influence de la technique », De plomb, d'encre & de lumière..., Paris, I.N, 1982, p. 205). »

1. Dans un Vocabulaire contemporain, je lis au mot signature: «Signature et réclame sont deux termes pratiquement équivalents mais la signature est davantage liée à la sucession des cahiers. Employés pour la première fois dès 1470 par Ulrich Gering, ces signes étaient registrés en fin de volume. » En fait, autant la signature que la réclame ont été employées avant 1470. Voyons ce qu'écrit Natalis DE WAILLY (Éléments de Paléographie, t. I, Paris, Imprimerie royale, 1838, p. 698-699): «Lorsque le mot qui n'a pu trouver place à la fin de la dernière ligne d'une page se trouve écrit au-dessous de cette ligne, on pourrait le prendre pour une réclame; mais il en diffère essentiellement. En effet, pour qu'un mot marqué au-dessous de la dernière ligne d'une page soit une réclame, il faut que cette page soit la dernière d'un cahier, et que le mot soit répété au commencement de la première ligne du cahier suivant. Une réclame sert donc seulement à indiquer la suite des cahiers dont se compose un manuscrit. L'usage des réclames proprement dites ne remonte pas, selon les Bénédictins, plus haut que le XIe s., tandis que, dans des manuscrits beaucoup plus anciens, on trouve des mots ajoutés au-dessous de la dernière ligne d'une page; mais cette page peut ne pas être la dernière d'un cahier, et d'ailleurs le mot rejeté au-dessous de la ligne n'est pas répété à la page suivante. L'usage des réclames devint ordinaire vers le xIVe siècle; elles furent souvent accompagnées d'ornements plus ou moins recherchés. Les Bénédictins font aussi remarquer qu'à compter du XIIIe siècle elle sont en général placées au plus bas de la page, à moins qu'elles ne soient écrites perpendiculairement. Souvent elles se composent de plusieurs mots. Des manuscrits, les réclames ont passé dans les livres imprimés, où elles étaient encore en usage pendant le siècle dernier. ¶ Quand les réclames étaient exactement marquées dans un manuscrit, les écrivains s'abstenaient en général d'y mettre des signatures. En termes d'imprimerie, la signature est une lettre ou un chiffre que l'on met au bas de la première page de chaque feuille pour indiquer l'ordre dans lequel ces feuilles doivent être assemblées. Dans les manuscrits, la signature était au contraire presque toujours placée au bas du verso du dernier feuillet de chaque cahier. Les signatures fournissent un moyen facile de vérifier s'il y a eu des cahiers ajoutés ou retranchés. Mais tous les copistes n'avaient pas la précaution de les marquer; souvent aussi elles ont été rognées par les relieurs.» (Sur la datation des manuscrits d'après la signature, voir p. 699.)

Pour René BILLOUX (Encyclopédie

courant au seizième siècle qui reste encore le siècle d'or pour la typographie du livre. Tandis qu'à présent presque tous les caractères sont grand œil, à l'image des caractères de journal, de dictionnaire, de missel ou d'annuaire, où les lettres longues sont bien plus courtes par rapport aux lettres moyennes. [...] ¶ La plupart des caractères de texte ne sauraient se passer de ligatures pour éviter les hiatus optiques qui se produisent à la rencontre de certaines lettre telles que c et t, s et t, f et i, f et l; ou à la répétition des f. Ces hiatus cassent le rythme de la ligne. Et de la lecture par voie de conséquence directe. [...] Les titres courants sont composés en petites capitales interlettrées ou lardées. C'est-à-dire où chaque lettre, sauf la première et la dernière, est précédée et suivie d'un léger espacement. Pour plus de lisibilité. Et pour plus d'ornement. N. B. Toutes les lettres des mots composés en capitales, grandes ou petites, sont à interlettrer, à espacer optiquement autrement dit à larder. Peu importe le mot. L'important est de le savoir. Afin d'apprendre à oberver qu'il y a des modes en cela, comme partout ailleurs. Ce que les ignorants ne savent pas plus que le reste. [...] (p. 458).»

Fernand a également eu recours à l'usage ancien de la *réclame*¹: « Il consistait à mettre en bas de page et dans la marge inférieure, le premier mot de la page de texte suivante. » (Exemple, page 56 de ce prospectus.)

«La ponctuation est réduite au point, à la virgule, au point virgule et aux doubles points. Il n'y a ni guillemets, ni tirets, ni parenthèses. Aucun mot, sigle ou millésime n'est composé en grandes capitales dans le texte. Pas plus qu'il n'y a de nombre en chiffres capitales. Ceci afin de troubler le moins possible la surface de lecture. Comme certains auteurs se privent d'épithètes, d'adverbes et de génitifs en cascade, pour plus de transparence et d'élégance dans l'expression. ¶ Toute ponctuation pose une question d'espacement. Avant et après. Aucune règle n'est généralisable à tous les alphabets: romain, italique, majuscule, minuscule, capitale, maigre, gras, étroit ou large. Ni à tous les corps. Il peut et doit suffire de dire, par exemple, que cet espacement, comme l'espacement entre les mots, doit être nécessairement plus serré pour les alphabets gras. Ce n'est en effet pas la peine de recourir au gras, c'est-à-dire au noir, pour le blanchir à grand renfort d'espacements ou de blancs. Ce qui a pour effet complémentaire de tronçonner la ligne en petits bouts de rien du tout, au lieu d'en faire une unité bien soudée et d'un seul jet. La seule règle en cette matière est celle que tous les enfants apprenaient autrefois à l'école. Et que tous les apprentis calligraphes s'entendent énoncer aujourd'hui encore dès leurs premiers bâtons: il faut écrire et espacer régulièrement afin que chaque ligne forme un ruban continu et bien distinct. C'est l'alpha et l'oméga de l'édition visuelle. En typogaphie comme en calligraphie. Avec plume ou sans plume. Avec ou sans ordinateur. En direct ou en différé. Et quelque soit le support. ¶ Les appels et les rappels de notes ainsi que les paginations sont composés en gras. Pour être plus aisément repérables et pour accompagner le texte au plus près. Afin qu'on ne puisse pas les confondre, la numérotation des notes se fait en chiffres minuscules gras tandis que celle des paginations se fait en chiffres ma-

Chronologique des Arts Graphiques, Paris, l'auteur, 1943, «le premier imprimeur qui imita les copistes [du x1° s.] est Vindelin, de Spire, établi à Venise, en 1468. Les imprimeurs n'en firent usage en France que vers 1520. » Etc. Concrètement,

l'usage qui consiste à composer en bas de page le premier mot de la page suivante est parfois très utile. Pour faciliter la vie des chantres, je l'ai moi-même utilisé, sans me référer à aucun manuel, dans des partitions musicales.

juscules. De plus, les paginations sont inscrites dans la marge supérieure au-dessus et au début de la première ligne de texte. Tandis que les appels et les rappels de notes s'inscrivent, et dans le texte et dans la marge, au début d'un renfoncement de 5 mm. ¶ Comme les notes, les bibliographies sont en lignes courtes et non alignées à droite. Conformément au bon usage, les noms et les prénoms des auteurs viennent en petites capitales et en capitales initiales. Les titres des ouvrages sont en italiques. Le reste en romain. Contrairement à tous les usages, les bibliographies sont en outre composées sur 3 colonnes au lieu de lignes longues. Il s'ensuit que la hauteur des colonnes de bibliographies est ausi inégal que la longueur des lignes. Au bas de certaines pages, elles ont l'air d'une barbe mal taillées. C'est inévitable. Parce que l'interligne est encore plus intouchable que l'espacement. ¶ Il y a bien pis. À moins que ce ne soit une ressource supplémentaire. La présentation des références diffère selon qu'elles apparaissent dans les notes ou dans les bibliographies. Voir dans le texte. En effet, j'en ai laisé quelques-unes à même le texte, où on aura bien du mal à les retrouver. Comme pour les citations, toute la question est de savoir si on veut rendre ces références plus ou moins apparentes, cacher leur surabondance éventuelle, ou marier leur importance relative, en y introduisant une hiérarchie (p. 458-459).»

« Tout cela a été voulu, accepté et présenté non pas à titre d'exemple, mais à titre de démonstration oculaire: pour démontrer que toute la gesticulation textuaire, notulaire et bibliographique qui peut en résulter, peut aussi être contrôlée et assumer une sobriété et une transparence au moins apparentes. Comment cela? – Par un espacement aussi serré et aussi régulier que possible. – Par l'alignement horizontal de toutes les lignes. – Par l'alignement vertical de tous les débuts de lignes. Et de tous les renfoncements. Ceci pour bien faire *voir* que *tout* changement: d'œil, de corps, de graisse; tout décalage supplémentaire, vertical ou horizontal, dé-range et touble un peu plus la surface de lecture. ¶ Par ces moyens, on réalise l'idéal que les copistes d'antan recherchaient en compassant et en réglant chaque feuillet individuellement, au recto et au verso : les lignes des pages paires correspondent alors aux lignes des pages impaires. C'est ce que les imprimeurs appellent encore tenir registre, quand on leur en donne l'occasion. L'informatique simplifie tellement ces choses, qu'on aurait tort d'en refuser l'agrément aux lecteurs. C'est sans doute beaucoup demander. Car c'est plus que du civisme. C'est une forme de courtoisie.»

Ainsi, de la volonté même de Fernand Baudin, il n'y a ni guillemets, ni tirets, ni parenthèses... Pour combien de temps? En d'autres termes, combien faudra-t-il d'éditions pour que le texte n'ait plus rien à voir avec celui de l'auteur. Car c'est bien ce qui est arrivé aux textes des auteurs anciens.

Dans son Séminaire sur la ponctuation du 19 juin 1997, C. Melman écrit p. 367¹: «S'il est clair que le sens est ce qui échappe à la fixation de l'écriture, voilà que cet ensemble de petits machins vient écrire le sens d'une manière qui (comme l'ont entendu ceux qui participaient à ces journées) permettra aux typographes d'ériger là-dessus un code. Les typographes! Comme s'ils constituaient entre l'auteur et le public une sorte de gardiens chargés d'assurer la lisibilité de ce qui s'exprime, en quelque sorte de faire la police (le mot est utilisé par eux²) de toutes ces phrases, de tous ces lambeaux, de faire que ce soit bien ordonné; donc une sorte de corps intermédiaire chargé de veiller à ce que ce qui

- 1. MELMAN Charles, Séminaire du 19 juin 1997, dans *Le Discours Psychanalytique*, Paris, octobre 1997.
- 2. «Oui, il y a du vrai dans ces termes [gendarmes, police...], ce qui ne manque pas de sel lorsqu'on connaît le milieu historique des correcteurs, à savoir le mouvement anarchiste et libertaire y compris des proches de la bande à Bonnot –, qui y demeure très fortement représenté. Plusieurs écrivains (des surréalistes, notamment) furent correcteurs, ainsi que quelques chansonniers. Pas vraiment une «clientèle» d'esprits étriqués, étroits, obtus...» (Colignon Jean-Pierre, «La ponctuation journalistique», Le Discours Psychanalytique, octobre 1997, p. 42.) Si, justement. C'est qu'il y a une grande différence entre l'être et le paraître. Comme le font remarquer les maîtres du Zen: «Ne prends pas le doigt qui montre la lune pour la lune. » Les linguistes: « La carte n'est pas le territoire. » Les Russes: « Une chatte qui fait ses petits dans un four ne fait pas des gâteaux (cité par A.-A. Upinsky). » Etc.

se publiera et auquel vous aurez accès soit d'un sens qui ne prête plus à équivoque, que ce soit un sens clair, net, précis!»

Pages 369-370: « Avec la ponctuation, nous sommes sur un terrain étrange et miné puisque ce jeu avec la règle ne vous sera pas autorisé par les gardiens de la ponctuation, le corps anarcho-syndicaliste des typographes. Ce qui est une tradition historique française. Nous avions à la tribune, et c'était un plaisir de faire sa connaissance, un éminent représentant de cette corporation, le correcteur d'un grand quotidien [Jean-Pierre Colignon], et il était très intéressant d'apprécier le contraste entre le caractère plutôt faible de la réflexion sur la ponctuation aux dépens d'une normativation très forte, très soutenue, avec de très nombreux exemples des restrictions qui s'imposent, et surtout cette culmination dans le style hypomane et cocardier que l'on retrouve chez ceux qui ont affaire à cette expérience. [...] »

Charles Melman ajoute dans « Componction » ¹: « Vous savez sûrement que Monsieur Colignon, qui nous a fait l'amitié de venir parmi nous, fait absolument autorité dans notre pays en matière d'orthographe et de ponctuation. Et je suis absolument *enchanté* de constater que le journal dont il est responsable de la correction est devenu d'un style absolument uniforme. Vous ne pouvez absolument plus distinguer le signataire d'après le style du papier que vous lisez. Autrement dit, ça semble absolument passé à la moulinette, le scripteur n'y est plus pour rien. Ce qui est un grand plaisir et un grand avantage parce qu'autrefois je me croyais obligé tous les soirs de lire le journal, alors que maintenant, j'arrive enfin à m'en dispenser. Donc merci! » Ce n'est pas seulement le style qui est passé à la moulinette, mais également l'information.

Les professionnels du Livre ne régentent pas que la graphie et la composition des textes, mais également la mise en page. Ce qui fit sortir R. Massin de sa réserve: « [...] si nous fûmes quelques-uns, à la fin des années quarante, à vouloir révolutionner la présentation du livre, ce n'est pas pour nous en laisser conter par des pions en blouse grise qui masquent la pauvreté de leur inspiration derrière leur *petite conscience professionnelle*². »

En 1887, l'Imprimerie nationale a publié deux ouvrages sur le métier. Le premier est un code: *Règlement de composition typographique et de correction*. Le second est un manuel dû au sous-prote Jules Jouvin, *Manuel à l'usage des élèves compositeurs*. Dans *Orthotypographie* (2002, p. 30-31), j'ai donné le sommaire de ces deux ouvrages. Il n'est pas inutile que je reproduise ici les textes de présentation.

Règlement: «Arrêté. – Le Directeur de l'Imprimerie nationale, Vu les arrêtés des 23 janvier 1833, 15 juin 1836, 7 juillet 1857, 25 et 30 août 1883 et 24 juillet 1885, relatifs aux règles à suivre pour la composition et la correction à l'Imprimerie nationale; Vu l'avis de la Commission chargée de reviser et d'arrêter définitivement le Règlement du 25 août 1883, établissant un système uniforme d'orthographe, Arrête: Les correcteurs, les lecteurs d'épreuves et les compositeurs de l'Imprimerie nationale seront tenus d'appliquer dorénavant le règlement de composition typographique et de correction ci-annexé. Fait à Paris, le 2 janvier 1887. H. Doniol³.» ¶ Article premier. L'Imprimerie nationale suit l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie (7° édition) et, pour les mots que l'Académie ne donne pas, celle du Dictionnaire de Littré. » (Règlement..., p. 1.)

Voyons maintenant ce qu'écrit J. Jouvin dans l'introduction de son *Manuel* (p. *i*) : « En publiant ce Manuel à l'usage des élèves compositeurs,

- 1.» Melman Charles, «Componction», Le Discours Psychanalytique..., Paris, octobre 1997, page 318.
- 2. MASSIN Robert, *La mise en page*, Paris, Éditions Hoëbeke, 1991, p. 114. R. Massin est un autodidacte, et fier de l'être. Moi aussi. Ce statut évite bien des conditionnements...
- 3. Ce règlement était à usage strictement interne. Ce n'est qu'en 1971 que les règles appliquées par les lecteurs d'épreuves et les compositeurs de l'imprimerie d'État seront connues du public. La commercialisation du *Lexique* serait due à une erreur. Cette «erreur» n'a toutefois pas empêché sa réédition.

Pour Confucius, «il y a deux sources à l'anarchie: l'absence et l'excès de lois.» – «Plus l'État est corrompu, plus il y a de lois (Tacite). » – «Les longues lois sont des calamités publiques (Robespierre).» Etc. Conscient des effets pervers de toute législation, Désiré Greffier a lancé un appel à l'attention de ses pairs dans ses Règles de la Composition typographique (Paris, 1870, p. 86): « Nous espérons qu'à l'avenir les typographes et les correcteurs s'efforceront de simplifier le plus possible nos règles typographiques et ne créeront pas des distinctions et des exceptions dont l'intention – géniale sans doute – échappe presque toujours au lecteur. » Comme le Chabbat, la langue est faite pour l'homme et non l'homme pour la langue. Un appel qui ne fut pas entendu puisque, dès 1923, l'Amicale des directeurs, protes et correcteurs d'imprimerie de France créa une Commission du Code. En juillet 1926, elle fit paraître la première édition du Code typographique. (Voir J. Méron, «Le code typo: pour qui? pour quoi faire?», graphê, nº 17, avril 2000, p. 4-10 et nº 18, octobre 2000, p. 2-7.)

- 1. DRILLON Jacques, *traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, 1991, p. 41-42.
- 2. Pour Cheneau, sieur Du Marsais, le célèbre auteur des Tropes, « Il faut bien distinguer la prononciation, d'avec l'orthographe: la prononciation est l'effet d'un certain concours naturel de circonstances. Quand une fois ce concours a produit son effet, et que l'usage de la prononciation est établi, il n'y a aucun particulier qui soit en droit de s'y opposer, ni de faire des remontrances à l'usage [?]. ¶ Mais l'orthographe est un pur effet de l'art; tout art a sa fin et ses principes, et nous sommes tous en droit de représenter qu'on ne suit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, et qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin (Les véritables principes de la grammaire, Paris, Fayard, 1987, p. 214). » SAINTE-Beuve, citant Du Marsais: «On objecte toujours l'usage; c'est la prononciation qui est un usage, mais l'écriture est un art et tout art est de nature à se perfectionner.»
- 3. Après lui avoir expliqué les raisons de ma graphie (que je ne suis d'ailleurs pas seul à partager), un éditeur: «Vous avez raison, monsieur Méron, mais les correcteurs n'en tiendront aucun compte, et ils corrigeront.» Ma réponse fut sans appel: il n'y a pas eu de livre. (Ce ne fut pas ma seule motivation.) Pour reprendre la distinction faite par Casimir Henricy (voir p. 8, n. 2), ceux qui se bornent à enseigner par état les règles de la grammaire (les grammatistes) - ce que j'appelle les «phonographes» ou (moulins à prières) - n'ont pas à imposer leur loi à ceux qui savent passer du précepte à l'exemple, de la théorie à la pratique, qui unissent à l'art d'écrire celui de penser (les grammairiens). Quintillien a raison: «La Grammaire, au fond, est bien au-dessus de ce qu'elle paraît être d'abord.»
- 4. Lettre de M^{me} de Sévigné à sa fille, M^{me} de Grignian, telle qu'elle a été écrite: «a angers mecredy 20e sep iariue hier a cinq heures au pont de se, apres auoir veu le matin a saumur ma niece de bussy [busy], et entandu la messe a la bonne nostre dame, ie trouuè sur le bort de ce pont vn carosse a six cheuaux qui me parut estre mon fils, cestoit son carosse, et labé charyes quil a enuoyé me recevoir, parce quil est vn peu malade aux rochers, Cet abé me fut agreable il a vne petite impression de grignan par son pere, et pour vous auoir veue qui luy donne vn pris[,] au dessus de tout ce qui pouuoit venir au deuant de moy, il me donna vostre lettre... » >>

nous n'avons eu qu'un but : frapper leur esprit par la variété des exemples, éveiller leur goût par un aperçu progressif des combinaisons diverses de l'art typographique. Nous avons été sobre d'explications, nous nous sommes attaché à ne donner qu'en substance l'exposé des procédés pratiques de la typographie. ¶ En typographie, comme dans tous les arts où le goût seul domine, il est difficile d'avoir des règles absolues. Tout dépend souvent de la façon dont l'auteur a ordonné son travail, de la disposition de sa copie, de la grandeur du format, du choix des caractères; mais il est des principes essentiels que l'élève est tenu de ne pas ignorer et que nous allons résumer brièvement. [...] ¶ La beauté d'un livre ne consiste pas seulement dans la qualité du papier ou la grâce du format. Le choix judicieux des caractères, l'habile gradation des titres, la régularité de l'espacement, la bonne disposition des opérations, l'exact ajustement des angles des tableaux, l'égale longueur des filets, en un mot l'harmonie générale de la composition, telles sont les qualités indispensables qui, au point de vue typographique, constituent un beau livre.»

Ici, point de diktats, mais une démonstration oculaire, chère à Fernand Baudin comme aux maîtres de la profession. L'Imprimerie nationale a toujours eu sa propre école. Ainsi, elle commence par former ses futurs ouvriers aux vraies règles du métier (éveil du goût, respect du texte de l'auteur, etc.) puis, une fois dans les ateliers, elle leur impose un système uniforme d'orthographe, arrêté définitivement (ce n'est pas moi qui souligne). Nous connaissons le résultat: «Lorsqu'on lit Hugo, Baudelaire ou Zola, on est frappé que la ponctuation semblât répondre à des règles syntaxiques fort strictes, mais laissât la place aux pauses orales et aux effets rhétoriques. Du moins peut-on le penser aujourd'hui, grâce aux éditions critiques que les chercheurs nous ont préparées, et qui, seules, se sont affranchies de la tyrannie exercée par les typographes. Le lecteur de Victor Hugo, suivant qu'il ouvre l'édition Furne, la grande Ollendorf de l'Imprimerie nationale, ou une édition moderne, ne lit pas le même texte. Si l'on tire une pièce au hasard, (Dédain), par exemple, extraite des Feuilles d'automne, on constate d'entrée que le typographe de l'édition intégrale Houssiaux (1857) est allé jusqu'à corriger l'exergue ('Yo contra todos, y todos contra yo', écrit-il, alors que Furne porte: 'Yo contra todos y todos contra yo>); est-il allé vérifier la graphie originale dans les Romances du Cid, d'où Hugo dit l'avoir tirée? Certes non, pour la raison simple qu'on ne l'y trouve pas; les hispaniques prétendent d'ailleurs qu'il eût été plus correct d'écrire (contra mi) que (contra yo). Mais cela n'est qu'anecdote. Le certain est qu'un typographe a corrigé la citation. Il n'a pas fait que cela. [...]1.»

Je l'ai écrit page 4, il n'appartient à personne de s'arroger le droit de limiter la liberté d'autrui. En matière de langage, tout est question d'éveil, de goût, de réflexion... et de conventions². Aucun argument ne peut justifier l'intervention d'un tiers sur le texte d'un auteur sans qu'il en soit informé³. Pas plus les impératifs de production qu'une supposée tradition: « On a toujours fait comme ça»; « C'est ainsi que nous pratiquons dans notre maison»; « Ce sont les prescriptions du *Code*»; etc.

Concernant les auteurs anciens, si le texte doit être modernisé pour qu'il soit accessible au plus grand nombre, encore faut-il que la traduction soit fidèle à l'esprit du texte d'origine. Le mieux est évidemment qu'elle soit imprimée en regard de l'original. Quant à utiliser ces traductions pour faire des dictées, en laissant croire que c'est la graphie d'origine ⁴!!!

Un nouveau type de législateurs est né avec les nouvelles technologies.

Texte établi d'après l'Isographie des Hommes Célèbres, ou Collection de fac-similé de lettres autographes et de signatures (Collon de Mme la Ctesse Boni de Castellane), Exécutée et Imprimée par Th. Delarue, Lithographe, sous les auspices de MM Bérard, Acien Dépté, de Chateaugiron Duchesne, Conservateur à la Bibl^{que} Roy^{le}, Tremisot et Berthier. Vole 2, A Paris, Th. Delarue, Impr. Lithographe, Truttel et Wurtz, & les principaux Libraires de France & de l'Etranger, 1843. Dans cette lettre autographe, le point sur le *i* est souvent omis. Dans ce court passage, il n'est mis que sur trois mots: fils, grignan et pris. La ponctuation n'apparaît pas toujours clairement. Etc. J'ai constaté des différences de transcription chez les auteurs contemporains. C'est qu'il est parfois difficile de déchiffrer une écriture. Cela ne remet toutefois pas en cause toute la graphie. Sans oublier ceux qui reproduisent d'après un imprimé, et qui commettent de nouvelles erreurs, moins excusables cette fois.

- 1. Je reproduis la graphie des auteurs.
- 2. Alors Roger, Gaston et les autres, on résiste, on refuse d'obtempérer!... Est-ce bien raisonnable?

Pour diviser une URL, le signe ¬ n'est non seulement pas indispensable mais empêche tout lien avec le site Internet correspondant (par exemple avec Word). Pour la diviser, il suffit tout simplement de faire une rupture de ligne (obtenue avec la touche Entrée+une commande de type Maj, Pomme...). Ce que j'ai fait dans ce prospectus (par ex., p. 8, note 1).

- 3. Un chercheur: «Un jour, il [le gourou en question] m'a demandé de ne pas traiter d'un sujet car il travaillait déjà dessus. » Sans commentaire!
- 4. J'aurais peut-être dû titrer: Âge mental?
- 5. Buen Jorge de, *Manual de diseño editorial*, México, Editorial Santillana, 2000, page 187.
- 6. Il est évident que si je n'avais pas dû suivre les prescriptions de l'auteur, comme J. de Buen le fait dans son exemple, j'aurais interligné le texte.
- 7. Faisant référence à J. Hornschuch, Fernand Baudin utilise ce terme dans la «Préface» de mon *Orthotypographie*. *Recherches bibliographiques*, Paris, 2002.
- 8. On devrait taxer ces gens-là pour gaspillage. Côté pollution, nous l'avons échappé belle, car le bromure pollue autrement plus que le papier.

Ils sévissent surtout sur Internet (listes, blogs...). On y trouve le meilleur comme le pire. Plus souvent le pire d'ailleurs. Lorsqu'il n'y a pas de gourou, quelques «grandes gueules» imposent généralement leur loi. Il est vrai qu'« au royaume des aveugles les borgnes sont rois ». Tous ces sites ont bien entendu leurs fidèles. Quelques citations et quelques exemples feront mieux comprendre de quoi il s'agit. Là encore, par charité, je préserve l'anonymat des personnes citées. Cela dit, elles font une telle publicité qu'il sera facile, au moins à certains internautes, de les identifier. Les citations et exemples qui suivent sont tirés du même site ¹.

Diktats: «Certains [...] pensent, à tort, <u>et sont unanimement condamnés par [...].»</u> – «Parce que c'est comme ça <u>et que cela ne se discute pas!</u>» Etc. (Ce n'est pas moi qui souligne ainsi.)

Inventions: «En tout cas, ils se sont disqualifiés aux yeux des générations futures en n'adoptant pas la [...] (et d'aures) recommandation au sujet de la division des URL (à savoir ¬)².» Attention au copyright: «Ce qui suit n'est pas destiné à être reproduit... (où que ce soit et sous quelque forme que ce soit), sous peine de représailles salées. [...] Voici un extrait (simplifié) d'un travail en cours (Achtung! on ne pique pas, c'est copirailleté un max, représailles sanglantes à craindre; Achtung-bis! l'enrichissement typo, en particulier l'ital, s'est fait la malle...)³.»

Gourou (*Oraison funèbre*): «Il en sera la mascotte, la tête de Turc, le bourreau et le juge-arbitre. Il sera celui dont on cherche l'approbation ou la punition⁴.» Des dictons lui ont même été consacrés. Exemple: «Quand [...] sort de sa niche, les paragraphes reculent et les bateaux coulent.» Le cerbère de l'enfer de l'orthotypo?

Sans oublier les insultes, les remontrances, les moqueries, etc.

« Un exemple vaut tous les discours. » Celui que j'ai choisi concerne un mode de composition, connu sous le nom de « Système Bordas », que Jorge de Buen étudie dans son *Manuel* ⁵.

Ce système a «inspiré» un maquettiste (voir p. 63.) Je l'ai écrit dans l'encadré, les exemples parlant d'eux-mêmes, il est hors de question que je commente toutes ses explications. Car enfin, il ne faut pas être surdoué en design graphique pour se rendre compte qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans la composition et la mise en page de «son» *Hermès*.

Je le démontre (voir *Ma composition*), le système peut être utilisé avec les paramètres de l'auteur (justification étroite, etc.)⁶. Pour un professionnel digne de ce nom, ce système n'est ni «bizarre», ni «étrange». Il ne manque pas davantage de souplesse, il est possible «de «jouer à Bordas» avec ses règles strictes», le résultat est toujours cohérent, et le système n'est un «cauchemar» que pour les «bouzilleurs»⁷. Et Jorge de Buen a sans doute beaucoup d'humour, mais certainement pas au sens où l'entend le maquettiste en question.

Il dit avoir obtenu ce piètre résultat (il « m'a paru gai et incohérent ») après « quelques essais ». Ailleurs, sur son site Internet, il est beaucoup plus prolixe : « Trois jours plus tard, et après une demi-ramette de papier jetée à la poubelle (j'aurais été content de sortir du bromure aussi, mais je n'en ai pas eu les moyens financiers), j'en suis arrivé à la conclusion que j'avais à peu près trouvé ce que je cherchais... » Il ajoute : « Quand on croit avoir trouvé, on change encore une valeur, juste histoire de voir, et patatras! tout s'effondre et bien sûr on a oublié quels étaient ces réglages qui, il y a une heure, faisaient si bon effet. Alors on recommence. Bref, j'ai bossé, imprimé, déréglé, reréglé... ». À vous donner le tournis. En tout cas, moi ça me fatigue ⁸.

Le «Système Bordas», revu et corrigé par un maquettiste!

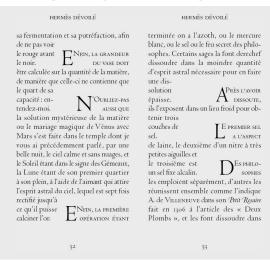
Dans son *Manual de diseño editorial* (México, Editorial Santillana, 2000, p.187), Jorge de Buen décrit sous le nom de « Système Bordas » un mode de composition de paragraphes. Il donne cet exemple:

astra sunt in Italia contra populum Romanum in Etruriae faucibus conlocata, crescit in dies singulos hostium numerus; eorum autem castrorum imperatorem ducemque hostium intra moenia atque adeo in senatu videmus intestinam si te iam, aliquam cotidie perniciem rei publicae molientem. Scatilina, comprehendi, si interfici iussero, credo, erit verendum mihi, ne non potius hoc omnes boni serius a me quam verum ego hoc, quisquam crudelius factum esse dicat. Verum ego hoc, quisquam crudelius factum esse dicat. Verum ego hoc, quisquam crudelius factum esse dicat. Tum denique interficiere, cum iam nemo tam inprobus, tam

Jorge de Buen, «Système Bordas».

Ici, je ne m'occupe pas de savoir si ce type de mise en page plaît ou non, s'il est «impayable», «marrant», si le résultat est «bizarre», etc., pour ne citer que quelques commentaires. La seule chose qui m'intéresse, c'est l'aspect technique.

Sans plus attendre, voyons ce que ledit Système a inspiré à notre maquettiste expert. Je lui donne la parole.



Double page 52-53 réalisée par le maquettiste expert.

«Il est plus que bizarre, il est carrément étrange. Et je ne voyais pas très bien où est l'élément de souplesse pour le typographe (mais ça règle définitivement le problème des veuves et des orphelines, évidemment...) Tout ça me donnait envie d'essayer, et justement j'avais Hermès en train de mijoter tranquillement: pourquoi ne pas lui ajouter cette épice? ¶ Quelques essais plus tard, je trouvai le résultat vraiment trop beau pour être abandonné, malgré le surcroît de travail demandé. Mais j'ai vite rejeté le principe pur et dur, pour m'orienter vers une solution coupant le paragraphe en amont sur trois lignes, et laissant le début de paragraphe sur deux lignes et au fer à droite, ce qui provoque inévitablement une portion de ligne blanche au-dessus du départ de paragraphe et pas mal de blanc avec lequel je pouvais travailler. ¶Car il est impossible de ¿jouer à Bordas, avec ses règles strictes, dans une justification si étroite, avec un si faible interlignage et une hauteur de colonne si faible (et encore mon auteur ne fait presque jamais de paragraphes; qu'est-ce que ça aurait été s'il écrivait par fragments... D'où l'idée de subvertir le principe, de rompre les alignements, de générer du blanc (atténué cependant par la masse de la lettrine et des petites capitales), etc. ¶ Autre avantage, ma «subversion > du principe de Bordas aide le lecteur à voir où ils commencent, ces fameux paragraphes (ce qui est presque impos-

sible avec le système (canonique). L'inconvénient, c'est que ça crée une sorte d'habillage qui fonctionne mal quand le blanc tournant est trop étroit à gauche. ¶ Au total, le résultat m'a paru gai et incohérent. [Voir double page 52-53.] ¶ Cela étant, ce principe de Bordas n'est vraiment pas un cadeau pour l'opérateur, c'est même un cauchemar, et je me demande comment J. de Buen a pu s'imaginer que c'était flexible. Ou bien cet auteur est un grand humoriste, c'est possible... Avec «Bordas», il faut faire tout le temps des choix: à chaque paragraphe on a plusieurs solutions (au moins deux, l'une avec une fin de paragraphe longue et l'autre avec une fin de paragraphe courte, souvent plus). ¶ Pire: — L'opérateur doit gérer la fin de paragraphe en amont (en face du (pavé Bordas)) pour ne pas se retrouver avec trois lignes mal espacées. Du coup, les fins de paragraphe ne sont pas parfaitement (au carré) (la dernière ligne est presque partout au fer à gauche). Ça m'a absolument désolé de faire ça, mais je me retrouvais parfois dans des justifications si étroites que l'interlettrage ou les espaces intermots devenaient démesurés et hideux.—L'opérateur doit aussi gérer le flot de texte dans le paragraphe courant. À cause de la lettrine, la ligne supérieure du début de paragraphe est nécessairement plus longue que la seconde ligne, ce n'est pas toujours réalisable de façon simple et peut générer des fausses coupes en aval. — On notera que si je me suis interdit de faire une césure à la fin de cette seconde ligne (ce qui aurait été absurde, aussi bien graphiquement que du point de vue du sens), j'ai été contraint d'admettre la présence de césure sur la première ligne du «pavé Bordas». — L'opérateur doit enfin gérer la suite du texte, la fin du paragraphe! Car selon le nombre de mots qu'on met dans le (pavé Bordas) courant, le paragraphe va être lui-même bien ou mal aligné avec le «pavé Bordas > suivant. ¶ Autre problème : que faire des hauts et bas de pages? — J'ai adopté comme principe qu'une page devait se terminer sur une ligne pleine: ça n'a été presque jamais été possible. — J'ai adopté comme principe qu'une page devait toujours commencer par une ligne pleine, et ça a été presque toujours possible, mais avouons-le : c'est que j'ai eu de la chance!» Toute la composition et la mise en page sont du même tonneau.

Je ne commente pas les explications de l'auteur, cela m'obligerait à de trop longs développements. Et puis ses exemples parlent d'eux-mêmes! Autant ceux de J. de Buen sont sobres, équilibrés, élégants..., autant ceux de notre maquettiste sont aberrants. À ce stade, on ne parle plus de courant d'air, mais de séisme. Sans compter les erreurs de débutant, comme dans l'exemple ci-dessous (à gauche):

HERMÈS DÉVOILÉ

daigne me donner les moyens de me réhabiliter à mes propres « JE SUIS VRAIMINT YEUX.» « JE SUIS VRAIMINT YEUX.» « JE SUIS VRAIMINT TOUCHÉE DE LA PÉNIDE EXISTE. MUNIÈRE LE SUITÉS SET EQUITÉS SET GAUNES ET GA

HERMÈS DÉVOILÉ

daigne me donner les moyens de me réhabiliter à mes propres yeux. » propres yeux en prépare ye

Composition de l'expert.

Ma composition.

À gauche, composition de l'expert; à droite, la même composition réalisée avec 3B2. J'ai obtenu le même résultat avec Quark XPress et Adobe InDesign. Tout simplement.

sont incapables de faire une traversée de colonnes, une rupture de format, de changer la valeur de retrait du texte à gauche et à droite sans modifier le style de paragraphe, etc., etc., etc. Il n'est pas davantage possible de s'affranchir des limites spatiales du bloc de texte. Le problème peut toutefois être contourné avec Adobe InDesign, en utilisant les commandes de texte, comme dans l'exemple ci-dessous: Cette main a été placée dans la marge en mode Texte et non à l'aide d'un bloc ancré. (Ce n'est que récemment qu'il est possible d'ancrer un bloc autre part qu'à l'emplacement matérialisé par le curseur de texte.) Cette procédure peut même être automatisée. Cela dit, elle relève plus du bidouillage que du métier. Cette procédure n'est d'ailleurs utilisable que pour une ligne à la fois. Je peux affirmer sans crainte de me tromper que certains se demanderont à quoi cela peut servir? Qu'en pense notre maquettiste expert? Restons-en là. Ses (fans) pourraient m'accuser d'acharnement..., voire même de cruauté.

1. Encore aujourd'hui, ces logiciels

- 2. Comme ses co-listiers, l'auteur n'a rien compris à mon exposé sur l'espace et l'espacement. Quoi de plus naturel, ils ne savent pas plus lire qu'écouter. Ils ne sont pas davantage cultivés (voir, par exemple, p. 22, n. 1). Ne leur demandez pas de s'expliquer, ils n'ont pas d'éducation et garderont le silence. Lors de cette fameuse réunion orthotypographique, j'ai raconté cette anecdote. Dans une maison d'édition, alors que le personnel d'encadrement faisait visiter les locaux à la nouvelle directrice (une énarque): « Dans cette pièce, nous avons une 4 couleurs pour... — Une 4 couleurs? Mais que peut-on faire avec seulement 4 couleurs? [...] » Le maquettiste, présent à cette réunion: «Et alors!... Sa réaction est tout à fait normale. Je ne vois pas pourquoi ça te fait rire.» Avec seulement trois couleurs, on fait un écran de télévision, par exemple. La/le...: «Ah! bon. Ça alors...»
- 3. Alan Marshall, archiviste au Musée de l'Imprimerie à Lyon, est l'auteur de la thèse *Ruptures et continuités dans un changement de système technique*.

Ce maquettiste est l'utilisateur type que décrit un fidèle de ce site après avoir lu mon rapport Qualité & Typographie: «[...] j'ai bien l'impression précisément que, si XPress est devenu le standard de la profession, c'est parce que ses insuffisances caressent les typos dans le sens du poil : peu de programmation, peu de paramétrage, peu d'automatismes : un générateur de coquilles qu'il faut beaucopu de métier pour remettre dans le droit chemin (mais au prix des manips si bien décrites par Perrousseaux, qui font qu'un fichier achevé est entièrmeent à reprendre si par malheur on change de police ou une page au moment du bouclage). Méron n'explicite pas vraiment son point devue ici, qui repose sur l'utilisation d'autres logiciels, sur une philosophie bien différente (celle de cybernéticiens : la machine libère l'homme des tâches répétitives, il est absurde de s'occuper de toutes les coupures et justifications de nos jours). Pour ma part, je suis évidemment d'accord avec lui sur ce point, j'ai d'ailleurs réalisé lorsqu'il a critiqué Perrousseaux sur ce point que je n'avais tout simplement pas lu ces passages du «manuel». » (Ainsi composé.)

Comment les professionnels ont pu s'inféoder à de pareils produits? Voilà une question qui mérite non seulement d'être posée, mais qu'ils devraient se poser. Cela dit, ceux qui sont en mesure d'y répondre sont peu nombreux. C'est pourtant simple¹.

L'auteur, lui, ne doute de rien. Ainsi, sa «subversion du principe de Bordas n'aurait d'autre but que d'aider le lecteur à voir où commencent les paragraphes.» Il parle de savoir-faire là où il serait plus juste de parler de «savoir-défaire». Il qualifie de «somme» les quelques règles d'empagement qu'il a produites sur son site, montrant ainsi la véritable étendue de ses connaissances en la matière. Encore un qui ignore que la méthode Coué, comme toute méthode, a ses limites.

L'auteur titre son exposé: «À la Bordas!» Ne serait-ce pas plutôt: «À l'abordage!» qu'il fallut titrer.

Bien entendu, pour ces experts autoproclamés, ce sont les autres qui sont incompétents: « [...] Les connaisseurs de XPress admireront aussi le passage méronesque sur le calcul de la valeur des fines : Méron ne connaît toujours pas XPress... [...] Signé : Furax... ;-)))² ».

Cerise sur le gâteau. L'auteur avoue « ne rien connaître à l'alchimie. Sa symbolique comme son herméneutique [lui] restent totalement étrangères. » On l'a échappé belle. Effectivement, ce n'est pas un alchimiste du verbe. Et je ne le prendrais pas comme accoucheur. Car il faut bien le comprendre, la *graphie* est le lieu d'incarnation du verbe de l'homme, à l'image du Verbe. Et cette incarnation vaut ce que vaut la personne.

Page 420 de L'effet Gutenberg, F. Baudin cite Alan Marshall³: «Il semble que la typographie oppose décidément une remarquable résistance aux révolutions techniques. » Ce qui est manifestement vrai, commente F. Baudin. À la condition d'ajouter comme il le fait: «Pourtant, il serait absurde de dire que la technologie n'a rien à voir avec la typographie. » A. Marshall ajoute: «Tous les changements en cours ne sont pas uniquement dus à des progrès techniques. Ils sont eux-mêmes les résultats d'autres changements, économiques et culturels. Tels que le déclin des systèmes tayloristes d'organisation du travail; l'accélération des cycles de production et de consommation des informations; la multiplication et la fragmentation dans l'utilisation des imprimés. Si on veut comprendre quelque chose à l'évolution nécessairement lente d'une activité ausi complexe que la typographie, il ne suffit pas de mesurer la profondeur du gouffre que creusent les nouvelles techniques entre le passé et

- 1. Fernand Baudin, ouvr. cit., p. 420: «Allan Marshall est l'auteur du chapitre intitulé: A typographer by any other name. Il m'a appris que c'est un jeu de mots faisant allusion à Shakespeare. Ce titre évoque aussi le nominalisme et Le Nom de la rose. Ou la botanique. Au choix. Ce qui ne facilite pas la traduction. Ce qu'il veut dire dans ce chapitre, c'est: Appelez-le typographe ou autrement... on en revient toujours à la typographie.»
- 2. Les codes typographiques prescrivent de « ne jamais rejeter en début de ligne etc. » (comme je viens de le faire). Raison pour laquelle je l'ai écrit au long dans le texte (et cetera). En fait, cette prescription, comme beaucoup d'autres, n'a aucun fondement. Le seul cas où c'est gênant, c'est lorsque etc., terminant un alinéa, ne couvre pas le retrait de celui qui suit. C'est la ligne creuse qui pose problème, pas l'abréviation etc.
- 3. BILLETER Jean-François, *L'art chinois de l'écriture*, Genève, Skira, 1989.
- 4. «Le sens du langage, quelque soit la langue particulière dans laquelle il s'exprime, ne dépend pas de l'homme. C'est pourquoi il peut être commun à tous les hommes. Encore faut-il qu'ils veuillent bien chercher ce sens au niveau où on peut vraiment le trouver, dans un rapport exact à la quiddité des choses (FROGER J.-F. & MOURET M.-G., d'Or et de Miel. Aux sources de l'anthropologie, Éditions DésIris, 1988, p. 145).»
- 5. Nous le verrons, ce ne fut pas toujours le cas. La réalité n'est pas aussi simple.
- 6. WILLEMETZ G., bibliothécaire de l'Imprimerie nationale, «autour d'un sceau typographique», *Impressions*, n° 12, août 1979, p. 33-38.



« Ce sceau de la Typographie est imprimé à la suite d'une plaquette petit in-40 de XI pages reproduisant les lettres de déclaration de Henri III en faveur de l'imprimerie, datées du 30 août 1583 et enregistrées au Châtelet le 17 septembre 1583. Les lettres ont été collationnées le 13 février 1644 sur le vidimus fait d'après nous; il faut aussi apprécier dans quelle mesure l'évolution technologique est conditionnée par tous les autres facteurs qui ne sont pas techniques. Car la typographie n'est pas seulement une technologie; elle est profondément enracinée dans des pratiques à la fois sociales et culturelles; passées et présentes 1.» En fait, les propos tenus par A.Marshall s'appliquent à la *graphie* sous toutes ses formes, et non seulement à la typographie qui, comme toutes les graphies (calligraphie, lithographie, photographie, et cetera 2), en dérivent.

Dans L'art chinois de l'écriture³, Jean-François Billeter écrit page 11: «L'art de l'écriture est traditionnellement considéré en Chine comme l'un des beaux-arts. Il est mis sur le même pied que la musique, la poésie, la peinture et parfois même au-dessus d'elles. (Calligraphie) s'est imposé quand il s'est agi de lui trouver un nom dans nos langues, mais cette désignation présente l'inconvénient de confondre sous un même vocable deux phénomènes de nature très différente. La calligraphie chinoise n'a en effet pas grand-chose à voir avec ce qu'on appelle (calligraphie en Europe: soit une écriture stylisée, appliquée, particulièrement régulière, soit une écriture enjolivée de paraphes ou d'autres ornements superfétatoires, soit encore certains jeux typographiques du genre des Calligrammes d'Apollinaire. Art mineur, cette calligraphie-là se borne à cultiver la belle ouvrage, le goût, la trouvaille. Dans l'ensemble, la calligraphie occidentale est impersonnelle : elle élimine les traits individuels, elle refrène les impulsions élémentaires qui impriment à l'écriture le sceau d'une personnalité et lui donne son caractère spontané. ¶ La calligraphie chinoise n'est ni une écriture appliquée, ni une écriture enjolivée. Elle bannit la stylisation arbitraire des formes et plus encore le rajout décoratif. L'unique préoccupation du calligraphe chinois est de donner vie aux caractères, de les animer sans les forcer en rien. Il met sa sensibilité au service de l'écriture puis en vient, par un renversement subtil, à se servir de l'écriture pour exprimer sa sensibilité personnelle. C'est à la faveur de ce renversement que l'écriture chinoise devient un moyen d'expression d'une richesse et d'une finesse extrêmes. » Page 13: «Le caractère est une sorte de chiffre indépendant du temps et du lieu, soustrait aux vicissitudes de l'histoire et aux effets de l'humaine diversité. La foule des prononciations l'affecte aussi peu que les miroitements sémantiques dus aux contextes ⁴. Il constitue un repère immuable face à cette mouvance d'impondérables. Le signe écrit a de ce fait valeur d'institution dans la tradition chinoise beaucoup plus que dans la nôtre. Nous avons bien les chiffres et les lettres, mais les premiers ne renvoient qu'à des nombres, c'est-à-dire à des grandeurs abstraites, et les secondes ne représentent que des sons, c'est-à-dire des éléments du langage qui n'ont pas de sens en eux-mêmes. Ni les uns ni les autres n'évoquent la multiplicité des êtres et des choses ⁵. [...] L'écriture chinoise sert de repère invariable à la réalité tout entière. » Un autre univers, que notre civilisation occidentale gagnerait à connaître.

Analysant un sceau typographique, G.Willemetz⁶ fait remarquer que «le grammairien au xv1^e siècle n'était pas un simple *pion*. Il participait à la création du monde par le Verbe, le Logos (ce fut une des lubies de Henri III, de devenir grammairien), ce que représentent ici l'alpha et l'omega, et l'on s'expliquerait très bien que l'on pût aller de l'échoppe

les originaux (Fond Anisson F 22061, page 40.) » L'étude de ces sceaux nous apprend beaucoup, pas seulement sur les hommes, mais également sur les idées. Là encore, le plus difficile consiste à savoir les déchiffrer correctement.

- 1. Après avoir été pris en mauvaise part, il semble que l'âne soit en voie d'être réhabilité. Il est bon de rappeler que le *bonnet d'âne*, avant d'être un objet d'opprobe, était une médecine. Pour le symbolisme de l'âne dans la Bible, voir J.-F. Froger & J.-P. Durand, *Le Bestiaire de la Bible*, Éditions DésIris, 1994.
- 2. « Pour relever l'excélence de l'Ortographe, il n'y a qu'à faire réflexion fur ce que nous lifons dans l'Histoire, puisqu'elle nous aprend que les Héresies des Ariens, des Nestoriens & des Pélagiens, ont été fondées sur le retranchement d'une lettre, ou fur le changement d'une lettre ou d'un accent (RENAUD André, Manière de parler la Langue françoise selon ses diferens styles; [...], A Lyon, Chez Claude Rey, 1697, p. 575). P. 581-582, l'auteur cite cet exemple: «On fait que le manque de la juste situation d'un point peut avoir de grandes consequences, témoin ce que raporte Cardan de Martin Abé d'Asello, qui aïant fait mettre sur le portail de sa maison: Porta patens esto nulli, Claudaris honesto. Le point par la faute de l'Ouvrier aiant été mis après nulli, ce sens incivil obligea le Pape qui passoit par là, à le priver de son Abaïe.»
- 3. Froger J.-F. & Durand J.-P., Le Bestiaire de la Bible, 1994, p. 52-53. Ce mardi 31 octobre 2006, France 2 a diffusé le premier volet de Vu du ciel, le beau documentaire du photographe Yann Arthus-Bertrand, qui explore l'interaction de l'homme et de la nature. Plus de 30 % des espèces animales ont déjà disparu de la surface du globe par la faute de l'homme. Malheureusement, ces 30 % étaient indispensables à la survie des autres espèces. En détruisant la faune, c'est notre propre existence qui est mise en cause. Car les versets de Ĝn 2, 19-20, où il est dit que «l'homme nomma tout le bétail et tout oiseau du ciel et tout animal des champs», nous enseignent bien autre chose qu'une simple histoire d'étiquetage.
- 4. Certains seront sans doute étonné de la longueur de ce prospectus. Je n'ai pas inventé le genre. Celui du chevalier de SAUSEUIL (J.-N. Join de), par ex., consacré à l'Anatomie de la langue françoise, ou Examen philosophique et analytique... (Paris, chez l'Auteur et chez le S^T Barrois le jeune, 1783) comporte pas moins de 40 pages, il est vrai, plus petites et moins chargées que les miennes. C'est le sujet et la nature des matières que je traite ici qui le commandent. Merci aux lecteurs qui auront eu la patience de me lire jusqu'au bout.
- 5. L'expression est d'André Thérive.

au livre, c'est-à-dire de la matière inerte à la pensée (divine, par essence) sans passer par le symbole compliqué qui, à nos yeux, les sépare, alors que, dans l'idée de son auteur, bien évidemment, il les réunit (page 34). »

On a souvent dit que l'orthographe était la science des ânes ¹. Je ne déments pas. Il en va autrement de la graphie. L'altération d'un mot n'est jamais due au hasard, mais bien à cette logique interne qui, dans le monde des cycles, mène inexorablement à la déchéance, puis à la mort ². Le processus n'est pas irréversible. La solution n'est pas collective, mais individuelle. Nul ne peut penser et agir à notre place. Il est vrai qu'« il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus (Mt 22, 14) ». Et tous les glands ne donnent pas naissance à un chêne.

Après toutes ces années de recherche, si je devais résumer en un mot les défectuosités de notre orthographe, j'emploierais le mot: bêtise. Il y a un remède: «Quel est le remède à l'abêtissement de l'homme? C'est de construire l'arche. ¶ [...] Le déluge n'est donc nullement une césure dans l'évolution. Il renouvelle le contrat de l'homme et des animaux. Adam les avait (nommé), Noé les fait monter dans la barque sacrée du salut. C'est dire que non seulement l'essence des animaux est connue de l'Homme avant Adam, mais qu'en outre leur essence ne vit que grâce à l'homme qui les fait vivre. Si l'homme ne construisait l'arche, l'animalité serait engloutie. Où? Dans la confusion. C'est dire encore que la raison d'être des animaux réside en l'Homme. L'Homme est la finalité même de l'animal. Si l'Homme se dissolvait dans l'animal, l'animal n'aurait plus de raison d'être. L'abêtissement de l'Homme est la mort de l'animal. La vie psychique se noie dans la bêtise. Au contraire, l'Homme juste, Noé, est la raison d'être «de toute âme vivante qui est avec vous dans l'oiseau, dans le bétail et dans tout vivant de la Terre qui sont avec vous sortant de l'arche pour être toute la vie de la terre (Gn 9, 10). Il s'ensuit une alliance ברית (Berit) perpétuelle de toute chair avec Dieu³. »

Laissons cela. J'aurais l'occasion d'y revenir. Pour le moment, je dois conclure ce prospectus ⁴.

Aux démagogues qui ne manqueront pas de m'objecter que «tout mauvais ouvrier se plaint de ses outils», je répond: je ne me plains pas. Je peste seulement contre les savantasses, contre ceux qui savent tout mais qui ne comprennent rien, qui s'écoutent pousser les cheveux. Bref, contre tous ces basochiens (légistes, gens de pratique...) qui «n'ont aucun droit à montrer leur élégance ni leur science 5».

André Thérive écrit dans Querelles de langage (3 vol., 1^{re}-3^e séries, Paris, Stock, Delamain et Boutelleau, 1926-1940) »: « Défendre pratiquement la langue française, ce n'est pas du tout militer pour le purisme, c'est lutter contre le pédantisme (1^{re} sér., «Préface»).» – «[...] les dangers qui menacent aujourd'hui la bonne langue française, ne sont pas du tout ceux que dénoncent les puristes : à savoir le vieillissement des mots, l'usure de la syntaxe, l'indulgence aux tours vulgaires. Bien au contraire, c'est l'abus artificiel, barbare et pédantesque que font des vocables ou des constructions les demi-savants qui abondent en ce siècle. ¶ [...] Un homme prétentieux est beaucoup plus dangereux qu'un illettré, et les «crocheteurs du Port-au-foin» ne commettent jamais des péchés aussi graves que les logiciens, les académiques, sinon les latiniseurs au rabais, les anglicistes à la manque, les hellénistes du pauvre. C'est eux qui ont accrédité le jargon administratif ou journalistique que nous aimons à nommer (sans blesser personne, j'espère) le parler gendarme. ¶ Le parler (littéraire) est à peu près aussi coupable. On observera dans les pages qui

- 1. De l'aveu même d'André Thérive, Querelles de langage est en quelque sorte un ouvrage collectif. Comme d'autres, il s'élève contre la «Tribu des Ne-ditespas» (1re série, page 2). Il soupçonne M^r André Billy de fascisme grammatical pour avoir proposé la fondation d'une Ligue de l'accent circonflexe (1^{re} série, page 56). Un ouvrage à lire absolument.
- 2. Quelques opinions: RENAUD G., Appel aux Souverains du Globe. Une pensée sur la langue universelle, Lyon, J. Nigon, 1862, p. 17: moyennant quelques modifications, l'auteur donne la langue française comme langue universelle. Le citoyen Delormel (Projet d'une langue universelle, présenté à la Convention nationale, A Paris, Chez l'Auteur, L'an 3 de la République Franç. une et indivisible [1798]), admet 10 voyelles (5 grêles et 5 pleines), à cause du système décimal + 20 consonnes, soit au total 30 lettres, auxquelles il ajoutera le q et le x. (Toujours au nom de la Décade, les sans-culottes voulaient qu'il y ait 10 heures de jour et 10 heures de nuit!) Pour DESTUTT DE TRACY, «si une langue usuelle devenait universelle, elle cesserait bientôt de l'être, comme cela est arrivé à la première qui a été inventée (cité p. xi de: Esquisse d'une langue universelle..., Paris, 1837). » Dans La Tribune des linguistes (Paris, 1858-1859), Casimir Henricy cite l'opinion d'un abonné à propos de la langue universelle: «C'est une honte pour la France!»
- 3. Certains parlent même de langue de civilisation, et que sais-je encore.
- 4. Nous avons là un bel exemple de différence entre la langue parlée et la langue écrite. Car ici, à l'oreille, rien ne permet de savoir si exception est au singulier ou au pluriel, comporte ou non une majuscule. À moins d'avoir l'humour d'un Marcel Pagnol (voir sa fameuse dictée dans Topaze, Acte I, scène 1 : *La dictée* :

"Des moutons ... Des moutons ... étaient en sureté ... dans un parc. Des moutons ... moutons ... moutons ... Voyons, mon enfant, faites un effort. Je dis moutonsse . Etaient ... étai-eunt . C'est à dire qu'il n'y avait pas qu'un moutonne. Il y avait plusieurs moutonsses.

Dans le cas qui nous occupe, cela donnerait: La Phrance* est un pays d'exceptions... D'exceptions... exceptions... exceptions... Voyons, mon enfant, faites un effort. Je dis d'exceptionsse. C'est-àdire qu'il n'y a pas qu'un ek-sep-sion. Il y a plusieurs exceptionsses.

* Dans l'argot des correcteurs d'imprimerie, c'est ce qu'on appelle «laisser filer la co[q] uille». « Putain de Q^{\bullet} ,

suivent, que nous lui réservons toutes nos rigueurs, et que le scrupule mondain est aussi étranger que possible à notre conscience (2e sér., p. viiviii). » Il ajoute p. 7 de la 3^e série : «[...] l'expérience de la bonne langue française n'est pas menacée, quoi qu'on dise, par des corruptions naturelles, mais par des maladies artificielles. Je les ramène une fois de plus à deux causes: le *pédantisme* et la *prétention*, exercés, bien entendu, par les gens qui n'ont aucun droit à montrer leur élégance ni leur science... 1»

Pas plus que l'hébreu ou le sanscrit, pas plus que toute autre langue d'ailleurs, la langue française ne saurait prétendre à l'universalité². Si, à certaines époques de l'histoire, elle a joué un rôle important dans le monde des idées³, elle le doit d'abord au génie d'hommes de lettres et de savants, non à la langue proprement dite. Si, aujourd'hui encore, le français est la langue officielle et la langue de travail dans des organisations internationales, il ne faut pas oublier qu'il partage ce privilège avec l'anglais, voire d'autres langues. Cela tient davantage à des circonstances historiques particulières qu'à une supposée supériorité de la langue française. Concernant la francophonie, il est utile de rappeler que nombre de pays qui compose cet (empire) ont pour langue le français, non par choix, mais pour avoir eu la mauvaise fortune d'être colonisés, voire réduits en esclavage. Comme n'importe quelle autre langue, le français n'est qu'une des perles d'une même couronne.

On entend souvent parler de l'Exception française, avec une majuscule, s'il vous plaît. La France n'est pas un pays d'Exception, mais d'exceptions⁴. Et côté exceptions, la liste est longue, à commencer dans le domaine qui nous intéresse, à savoir la graphie du français.

Comme les autres langues, la langue française a ses beautés. À chaque époque de son histoire, et ce, malgré les imperfections de son système graphique, le dédale et l'aporie de ses règles grammaticales..., les alchimistes du verbe ont su créer des chefs-d'œuvre⁵. Il y a toujours eu des maîtres-écrivains, des typographes, pour les magnifier. Il y a toujours eu des grammairiens, des professionnels de la «chose imprimée», pour lutter contre les abus et les diktats des (gens de pratique), des esclaves du pouvoir, des courtisans⁶, et autres gourous. Malheureusement, ces grands arbres ne sauraient nous faire oublier la forêt des médiocres.

- il s'est encore fait la malle. » Les typos: « Il est des nô-ô-tres... »
- * Au choix:♥ ℚ Ձ ℚ **ᢓ ᠙ ѱ** ℚ ℚ ▮ Q**&&&**&**#**@Q**QQQ**\$Q& (QQ Q...
- 5. Après avoir montré que notre orthographie est non seulement bizarre, mais irrégulière dans ses bizarreries et contradictoire dans ses irrégularités, que sa logique est entachée d'arbitraire, Victor Fournel fait remarquer dans la Gazette de France du 28 janvier 1867 qu'« il en est du code grammatical comme de l'autre, où l'avocat général Servan se plaignait jadis qu'on ne pût se reconnaître à travers ce dédale de lois sur des lois, des lois contre des lois, des lois sans objet, des lois inutiles, insuffisantes, redondantes, oubliées, dangereuses, opposées, impossibles, et qu'on n'a cessé de compliquer soigneusement depuis, jusque dans les
- moindres recoins de la jurisprudence, par des arrêts sur des arrêts, contre des arrêts, autour des arrêts, pour les expliquer, pour les appuyer, pour les casser, pour les élargir, pour les restreindre, pour les éclaircir et pour les embrouiller (cité par A. F. Didot, ouvr. cit., p. 453).»
- 6. Francis WEY (ouvr. cit., 1839-1840, t. 1, p. 462): «Quelques années avaient suffi pour déplacer totalement la base sur laquelle les linguistes fondaient autrefois leurs opinions; Henri Estienne avait pensé tout autrement que ses successeurs, que Vaugelas, que Ménage, et loin de se modeler sur la cour: «La cour est la forge des mots nouveaux (s'écriaitil dans une lettre au président de Mesmes), le palais leur donne la trempe, et, le grand désordre qui est en nostre language procède pour la plus part, de ce que Messieurs les courtisans se donnent le privilège de légitimer les >

mots bastards et de naturaliser les estrangers..... (et ailleurs, dans le traitéé de la conformité du language françois avec le grec): « J'ai raconté ces deux histoires, pour monstrer la pitié que c'est de courtisans qui n'ont point de lettres, et en quel danger ils exposent leur honneur, quand ils se veulent faire valoir par leur language... etc... De ma part, je puis assurer, avoir ouy souventes-fois, en bonne compagnie, de la bouche de ceux qui plus s'escoutoyent parler, et pensoyent le mieux pindarizer, des mots escorchez, aux quels il n'y avoit pas moins à rire que..... etc...»

Dans son Appel aux Souverains du Globe... (Lyon, 1862), G. Renaud écrit page 29: « Il faut qu'un négociant soit adroit, qu'un courtisan soit souple; qu'un politique soit fin, qu'un espion soit rusé, qu'un accusateur public soit artificieux dans son interrogatoire, pour découvrir la vérité cachée par la ruse.» Au 17^e siècle, un auteur anonyme s'est posé la question suivante dans le titre de son ouvrage: Le miroir français représentant la face de ce siècle corrompu, où se voit si le courtisan, le politique, le partisan et le financier sont nécessaires au maintien et conservation d'un État, Paris, 1649 [BnF: 4-LB37-553]. Au 21e s., je réponds sans hésitation: Non!

1. Fallot Gustave, Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIIe siècle, Paris, A l'Imprimerie royale, 1839, p. 162: «Le xIVe siècle s'est écoulé presque tout entier dans cette certitude barbare d'un langage qui perdait peu à peu ses anciennes règles, devenues caduques et tombées en oubli, et qui cependant n'était pas encore assez avancé dans la révolution qui les avait rendues impraticables, pour que des règles nouvelles pussent leur être définitivement substituées. Aussi les règles du XIII^e siècle étaient-elles, dès le premier tiers du XIVe, ou reléguées tout à fait, ou, ce qui peut-être était pire, appliquées à contresens: toutes étaient confondues dans le souvenir incertain qu'en avaient les copistes; ils les mêlaient entre elles, les enchevêtraient l'une par l'autre, et faisaient en un mot autant d'erreurs qu'il est possible d'en faire par l'embrouillement d'une série de règles assez nombreuses, qu'on confond entre elles et qu'on applique mal à propos. ¶ Et comme, par malheur, presque tous les grands ouvrages en langue vulgaire du XIIIe siècle ne nous sont parvenues que dans des copies retouchées au XIVe, il est difficile, à qui n'a pas travaillé sur ces matières, de se faire une idée de l'état de confusion et de désordre où sont tombées ces textes. ¶ C'est là la cause qui ne justifie que trop bien

Oui, il y a des règles en français: d'analogie, d'euphonie, d'affinité ou de dérivation. L'harmonie du langage n'est ni une trouvaille de notre époque, ni des siècles derniers¹. La français est avant tout une langue de nuances, qui n'a nul besoin de règles chimériques, arbitraires et confuses, de complications inutiles. Tout est simple dans la Création. Les complications sont toujours le fait d'esprits étriqués, retors, ignorants. Le résultat est qu'« une foule de gens sont persuadés que ce jeu de casse-tête est quelque chose de scientifique; ils se figurent, sans savoir pourquoi, que cette collection de règles capricieuses contient la quintessence de la linguistique et de l'étymologie².»

Comme l'a dit Alain (Émile-Auguste Chartier), il ne faut jamais se contenter des idées qui, même vraies, «deviennent fausses à partir du moment où l'on s'en contente ». Marc-Alain Ouaknin³ ajoute: «Le fait qu'un même texte ou qu'une même situation concrète de la réalité puisse offrir d'innombrables interprétations implique qu'il n'y a pas d'interprétation «vraie», mais seulement des interprétations «justes», qui ne sont que des possibilités du monde, et non le monde lui-même. On sort ainsi de la logique binaire du «vrai» et du «faux» pour entrer dans ce que nous appelons la «logique du sens».»

P. 44-45, j'ai évoqué le traité de Jean-François Froger & Robet Lutz 4, où ils rappellent qu'il faut distinguer quatre pôles dans la description de l'acte de connaître. Ils présentent la nouvelle épistémologie en ces termes : « Le sens de la connaissance ne consiste pas en son usage. Certes, les mathématiques, même fort abstraites, finissent toujours à servir à quelque chose et à permettre des vues de plus en plus subtiles dans tous les autres domaines des sciences. Mais l'instrumentalisation n'est pas leur finalité ultime. Tout comme l'instrumentalisation du corps n'est pas sa raison d'être ni sa fin. Au contraire, l'interdit sur le Travail qu'institue le rituel biblique du Shabbat montre la finalité transcendante du corps humain et, par là, son essentielle dignité. De même, nous pouvons entrer dans le «shabbat des mathématiques» qui, au-delà des services qu'elles rendent, montrent la beauté. ¶ Même pour entrer dans le repos, il faut un certain effort. La beauté ne s'offre qu'au regard libre et émerveillé. Elle se cache au regard utilitaire. Elle se donne à la contemplation. Pour y atteindre, il convient de maîtriser quelques pulsions ou quelques répulsions. D'abord et avant tout, maîtriser la pulsion de répétition; celle qui consiste à rapporter l'inconnu au connu et à vouloir comprendre le neuf avec les catégories habituelles du vieux. Les principaux obstacles que rencontre l'intelligence sont le préjugé et l'attachement à l'opinion bien établie. ¶ Ensuite, se pourrait-il que nous abandonnions quelques vieilles répulsions? Par exemple, celle de devoir apprendre avant de comprendre? Puis celle de devoir parcourir le chemin plusieurs fois avant de croire le connaître. C'est bien en lisant au moins deux fois l'ouvrage de bout en bout qu'on en verra les implications. Tout n'y est pas dit, même sur le sujet qu'il prétend montrer! Il propose un changement de paradigme pour la pensée,

l'ignorance où l'on a si longtemps été des véritables lois du langage vulgaire dans les temps voisins de son origine, et l'incertitude de qui peut-être subsiste encore en l'esprit de quelques personnes, sur la nature et sur l'existence même de ces lois.»

2. HAVET Louis (professeur au Collège

- de France), *La simplification de l'ortho-graphe*, Paris, Hachette, 1890, p. 9.
- 3. Ouaknin Marc-Alain, *Bibliothé-rapie. Lire, c'est guérir*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 193-194.
- 4. Froger J.-F. & Lutz R., Structure de la connaissance, DésIris, 2003, p. 6-7.

une nouvelle façon de regarder le monde. Aussi nous voudrions prévenir une difficulté réelle à sa lecture: c'est que le sens des mots change avec le paradigme. Le langage naturel, tout comme le langage scientifique, s'appuie sur des oppositions. La plus grande opposition vient de la nécessité de la préhension: opposer deux forces égales et de sens contraire. On peut s'obnubiler de ce modèle abstrait, de première approximation. On peut aussi s'apercevoir que la dualité gagne de l'intelligibilité lorsqu'elle est plongée dans une structure bien plus complexe: la quaternité. Mais la difficulté est là: les deux termes de la dualité, une affirmation et sa négation, demeurent tout en gagnant un sens nouveau grâce à leur relation à deux autres qui restaient auparavant cachés. Le dévoilement des structures quaternaires oblige donc à un exercice parfois ascétique de conservation et de réforme du vocabulaire. »

Cette structure quaternaire de l'acte de connaître était connue de nos pères hébreux. Ce que prouve le tétragramme: 'кыргызы (унwн). Je traiterai de ce sujet dans l'ouvrage consacré à l'alphabet.

L'ouvrage: Les tribulations d'un ortografe au « pays des lumières », comportera nécessairement plusieurs volumes. Comme dans ce prospectus, je citerai abondamment. Ce qui m'importe en effet, ce n'est pas d'imposer mon point de vue, mais de faire connaître les textes des auteurs anciens ¹. De montrer qu'à chaque époque des êtres ont combattu cette logique interne qui échappe même à ses sectateurs. Qui ont su vaincre les difficultés que pose toute langue, imparfaite par nature, sans pour autant se croire obligés de légiférer. Les êtres talentueux n'ont que faire de règles ². Comme Jules Jouvin, Fernand Baudin, et tous les maîtres de la langue parlée et écrite, je crois plus aux démonstrations oculaires, aux vertus de la pratique, qu'à l'ânonnement de règles. Et s'il doit y en avoir, encore faut-il qu'elles soient organiques.

Comme dans la première édition de ma bibliographie³, je reproduis les textes avec la graphie d'origine, étant entendu que cette graphie peut changer du vivant des auteurs. Raison pour laquelle je prends toujours le plus grand soin à indiquer l'édition que j'utilise. Je ne connais pas de meilleure méthode pour apprendre le français et son histoire.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à lire le résultat de mes travaux que j'en ai à faire mes recherches.

Jean Méron, 1^{er} nov. 2006 Fête de tous les saints

- 1. Cela permettra aussi de montrer à ceux qui ont pris l'habitude d'interpréter mes écrits par: « C'est du Méron tout craché... », que d'autres que moi partagent la même vision.
- 2. «Certains graphistes sont aussi inaptes à suivre les règles qu'à les enfreindre. Les bons graphistes peuvent faire les deux (Jim Alley)». C'est la même chose pour tout.
- 3. Je ne sais actuellement sous quelle forme vais-je publier la seconde édition de ma bibliographie qui, je le rappelle, comporte à ce jour plus de 6 000 références.

PRÉCISIONS & INFORMATIONS

Suite à mes études critiques sur l'orthotypographie », la Convention typographique a été créée le 22 juin 2000, avec pour objet social: «L'association a pour but de défendre, illustrer et promouvoir la qualité en matière de culture graphique et de communication sous toutes ses formes: typographie (règles de composition et de mise en page); orthographie (édition visuelle, graphique et grammaticale); etc. Elle vise à harmoniser les règles d'écriture du français, avec le concours des usagers des pays francophones et dans le respect des différences culturelles. »

J'ai démissionné de mes fonctions de secrétaire le 1^{er} juillet 2002. Je ne suis plus membre de l'association depuis juin 2006.

Dernièrement, à l'adresse : http://www.letterpress.ch/SPI P/article.php3?id_article=28 (« À propos du livre de Jean Méron. L'orthotypographie, moteur de la typographie? ou des interrogations de l'association Convention typographique, mardi 11 mars 2003, par Jef Tombeur), j'ai pris connaissance de ce qui suit : « L'association la Convention typographique s'attelle à présent à la révision du code typographique de Robert Guibert (qui a rédigé le *Nouveau code typographique* publié par la Fédération de la communication - CFE/CGC françaises). Tant l'auteur principal, Robert Guibert, que ceux qu'il a associé à son entreprise, s'interdisent de proscrire trop vite des usages parfaitement logiques impliquant le recours à des caractères encore inusités. Tout simplement parce qu'ils sont conscients que l'histoire n'est pas figée, que l'usage a évolué, donc peut encore évoluer. »

Jusqu'à la dix-huitième édition, en 1997, le *Code typographique* (« révisé, complété et modernisé » par Robert Guibert) – œuvre collective –, n'a jamais été signé. Pourquoi l'a-t-il été en 1997 importe peu ici.

En ce qui me concerne – et tous mes écrits l'attestent –, il a toujours été question de rédiger une grammaire typographique comparée et raisonnée, et non – question de déontologie – de «rafistoler» un code dont le copyright est au nom de la Fédération de la Communication CFE/CGC. C'est d'ailleurs dans cette optique que la Convention typographique a édité en 2002: Orthotypographie. Recherches bibliographiques.

Pour le cas où une nouvelle édition du *Nouveau code typographique*, dit «de Robert Guibert», verrait le jour, je tiens à informer les lecteurs de ce prospectus que c'est sans mon concours.

Outre une maison d'éditions, je vais créer un «espace» consacré à l'étude et à la recherche en matière de graphie. La graphie relevant d'autres domaines que ceux où on a voulu la limiter, je souhaite que ce lieu d'échanges soit le plus ouvert possible. Les personnes intéressées peuvent me contacter à cette adresse: jean.meron@cegetel.net.

Pour mes recherches, je ne bénificie d'aucune subvention. Je n'ai pas davantage de salaire. Mes écrits (des centaines de pages de ce type) sont disponibles gratuitement sur Internet. Comme d'autres chercheurs, je ne vis pas seulement «d'amour et d'eau fraîche». Bref, j'accepte toute forme de participation, même minime: don, mécénat, etc.

Merci de votre attention, et bonne lecture.

Jean Méron